

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAITRISE EN ÉTUDES RÉGIONALES**

PAR

LÉONIE BOISCLAIR

**LA RÉGIONALISATION DE L'IMMIGRATION
ET LES ATTENTES DES IMMIGRANTS:
LE CAS DU SAGUENAY**

OCTOBRE 1993



Mise en garde/Advice

Afin de rendre accessible au plus grand nombre le résultat des travaux de recherche menés par ses étudiants gradués et dans l'esprit des règles qui régissent le dépôt et la diffusion des mémoires et thèses produits dans cette Institution, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** est fière de rendre accessible une version complète et gratuite de cette œuvre.

Motivated by a desire to make the results of its graduate students' research accessible to all, and in accordance with the rules governing the acceptance and diffusion of dissertations and theses in this Institution, the **Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** is proud to make a complete version of this work available at no cost to the reader.

L'auteur conserve néanmoins la propriété du droit d'auteur qui protège ce mémoire ou cette thèse. Ni le mémoire ou la thèse ni des extraits substantiels de ceux-ci ne peuvent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

The author retains ownership of the copyright of this dissertation or thesis. Neither the dissertation or thesis, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

Résumé

Ce mémoire est le résultat d'une étude qui porte sur les immigrants au Saguenay, réalisée dans un contexte où le gouvernement du Québec dit ne plus avoir les moyens financiers pour soutenir seul le développement (Québec, 1992). L'État providence semble bel et bien terminé et les collectivités régionales et locales doivent se prendre en main. On est à l'heure de "l'État accompagnateur".

On commence de plus en plus à parler de déconcentration des pouvoirs décisionnels en région. La régionalisation de l'immigration devient dans ce contexte une avenue possible pour le développement régional selon le discours gouvernemental (Québec, 1988, Bonneau et Tremblay, 1993). Mais, les immigrants qu'en pensent-ils...?

Cette étude s'intéresse donc à cette question. Mais dans un premier temps, elle aborde l'immigration au Québec et aussi en région sur un plan global. On aborde la répartition de l'immigration au Canada et au Québec. On trace aussi le portrait de l'immigration au Saguenay.

Le deuxième chapitre, qui présente le cadre théorique de la thèse, met en relief quelques concepts tels que ceux de région, d'identité culturelle, de régionalisation. On parle également de l'ethnicité au Québec et des types d'intégration.

Dans le troisième chapitre, notre attention est portée sur la régionalisation de l'immigration en rapport avec le développement régional. On y traite du problème de la concentration de l'immigration à Montréal. On fait l'historique de l'immigration au Canada et au Québec. On traite aussi plus spécifiquement de l'immigration en rapport avec le développement régional et on examine les perspectives de régionalisation de l'immigration au Québec.

Le quatrième chapitre présente le résultat d'une enquête par entrevues auprès des néo-Québécois. On aborde des éléments tels que le contexte de l'immigration, les premiers contacts, l'intégration des immigrants au milieu de vie et de leurs perceptions de la vie en région. Cette partie est abondamment illustrée de tableaux récapitulatifs qui apportent un soutien au texte.

Enfin, dans le dernier chapitre, on présente la perception des néo-Québécois au sujet d'une éventuelle régionalisation de l'immigration. On apprend entre autres que les personnes interrogées sont favorables à ce que les immigrants s'installent en région pourvu

que le milieu régional soit préparé à les recevoir et que les immigrants soient, eux aussi, préparés à vivre en région.

Remerciements

Cette étude présentée comme exigence partielle à la maîtrise en Études régionales s'appuie partiellement sur les résultats d'une recherche commanditée par l'Office de Planification et de Développement du Québec (OPDQ). Elle a également été soutenue financièrement par le Fonds pour la Formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR), et la fondation de l'UQAC dans le cadre d'un projet de recherche dirigé par le professeur Juan-Luis Klein, directeur de ce mémoire.

D'abord, je tiens à remercier tout particulièrement les 19 néo-Québécois et leur famille qui ont bien voulu répondre à mes questions. Ils ont été très coopératifs en me dévoilant une partie de leur vie. Je n'avais jamais fait d'entrevues auparavant et je dois dire qu'avec les 19 personnes interviewées, j'ai beaucoup appris et à chaque fois, j'ai terminé l'entrevue plus enrichie que je ne l'étais, avant de commencer.

Ensuite, je tiens à remercier mon directeur, M. Juan-Luis Klein, pour sa grande disponibilité, sa très grande patience, ses critiques nombreuses, mais pertinentes, et ses conseils judicieux. Son encadrement pédagogique et sa rigueur scientifique m'ont beaucoup appris.

J'ai bénéficié aussi des conseils et de l'encadrement de M. Jean-Claude Jay-Rayon, responsable du dossier régionalisation de l'immigration pour l'OPDQ.

Je remercie également le Regroupement Ethnoculturel du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui m'a fourni beaucoup d'informations et je remercie tout particulièrement Mme. Humerez Comtois et Mme. Lagacé.

Je veux remercier aussi Mme. Françoise Lange, responsable pour la géographie de la bibliothèque de l'UQAC, pour la recherche bibliographique qu'elle a effectué et pour sa disponibilité.

Je remercie également M. Paul-Guy Tremblay et M. Jean-Maurice Thaillefer pour les informations qu'ils m'ont données.

Enfin, je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont aidé, d'une façon ou d'une autre, à réaliser cette thèse et particulièrement

mon mari qui m'a soutenu, poussé et encouragé tout au long de ces années.

Table des matières

Résumé.	I
Remerciements.	IV
Table des matières.	VII
Liste des tableaux.	XIII
Liste des cartes.	XVI
Introduction.	1
Chapitre I	
L'IMMIGRATION AU QUÉBEC ET EN RÉGION.	8
1.1 Les répartitions de l'immigration au Québec. et au Canada.	8

1.2	Le portrait global de l'immigration au Saguenay.	17
-----	---	----

Chapitre II

REPRÉSENTATIONS, IDENTITÉ ET INTÉGRATION . 22

2.1	Région, régionalisation et identité, trois concepts cruciaux.	23
2.1.1	Le concept de région.	23
2.1.2	La régionalisation versus les régionalismes.	24
2.1.3	Le développement régional.	25
2.1.4	La notion de culture régionale.	26
2.2	Le sentiment d'appartenance et la gestion de l'ethnicité.	31
2.2.1	Le creuset ou le "Melting-pot".	33
2.2.2	La thèse socialisante.	34
2.2.3	La thèse pluraliste.	35
2.3	L'ethnicité au Québec.	36
2.4	Les types d'intégration.	38

Chapitre III**LA RÉGIONALISATION DE L'IMMIGRATION****ET LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL. 45**

3.1 Le problème de la concentration de
l'immigration à Montréal. 47

3.2 Petite histoire de l'immigration
au Canada. 49

3.3 Petite histoire de l'immigration
au Québec. 54

3.4 L'immigration et le développement
régional. 59

3.5 Évaluation de certaines expériences de
régionalisation. 63

3.6 Les perspectives de régionalisation
au Québec. 65

Chapitre IV

LES IMMIGRANTS ET LA RÉGION.	69
4.1 L'enquête par entrevues et les interviewés.	69
4.2 Contexte de l'immigration: le milieu d'origine, les causes du départ et le choix de la région.	75
4.2.1 Le milieu social d'origine.	75
4.2.2 Le cheminement: une migration par étapes.	80
4.2.3 Le choix de la région.	82
4.3 Les premiers contacts.	83
4.3.1 L'accueil du milieu.	83
4.3.2 Les premiers défis: la communication la survie et l'intégration.	85
4.3.3 L'hiver, la première surprise.	86
4.3.4 Le logement, le premier problème.	86
4.4 L'intégration au milieu de vie.	87
4.4.1 Des contacts fréquents mais impersonnels.	88
4.4.2 Un accueil non structuré.	89
4.4.3 L'apprentissage de la langue.	91
4.4.4 L'employabilité et l'absence d'un réseau.	92
4.4.5 Relations en milieu de travail.	95

4.4.6	L'adaptation des enfants.	95
4.4.7	L'implication sociale en milieu d'accueil.	97
4.4.8	Des immigrants mobiles mais attachés.	99
4.5	Perceptions de la vie en région.	99
4.5.1	Les habitudes perdues et gardées.	100
4.5.2	Les habitudes acquises.	101
4.5.3	Choc culturel, choc des valeurs.	102
4.5.4	La réussite.	103

Chapitre V

LA PERCEPTION DES NÉO-QUÉBÉCOIS AU SUJET

DU PROJET DE RÉGIONALISATION.

5.1	Favoriser la venue des immigrants en région.	107
5.2	La régionalisation: à condition d'améliorer l'accueil.	108
5.3	La perception de l'éloignement et de l'isolement.	109
5.4	La perception que les néo-Québécois ont du milieu.	112

Conclusion. 116

Bibliographie. 119

Annexe:

Schéma d'entrevue. 156

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1

Répartition des immigrants admis au Québec
de 1981 à 1989 selon le continent de dernière résidence. 10

Tableau 2

Répartition des immigrants admis au Québec de 1981 à
1989 selon la catégorie 11

Tableau 3

Indice de concentration relative dans certaines villes
canadiennes en 1988 12

Tableau 4

Répartition de la population selon la langue parlée
à la maison dans les agglomérations urbaines au Québec. 14

Tableau 5

L'indice de concentration relative de l'immigration dans
les régions administratives du Québec en 1986 16

Tableau 6

Répartition géographique du total des néo-Québécois
dans la RMR Chicoutimi-Jonquière en 1986 18

Tableau 7

Origine du total des néo-Québécois et année d'arrivée en région	19
--	----

Tableau 8

Phases de l'immigration canadienne.	51
---	----

Tableau 9

Principales phases de l'évolution de l'immigration au Québec.	58
--	----

Tableau 10

Caractéristiques des néo-Québécois interrogés.	72
--	----

Tableau 11

Occupation du répondant et de son conjoint.	74
---	----

Tableau 12

Le type de formation, l'occupation dans le pays d'origine et l'occupation au Québec.	77
---	----

Tableau 13

Milieu socio-économique dans le pays d'origine.	79
---	----

Tableau 14

Les causes du départ.	81
-------------------------------	----

Tableau 15

Explication du choix du Saguenay comme lieu de résidence	84
---	----

Tableau 16

Occupations des répondants.	94
-------------------------------------	----

Tableau 17

Religion des répondants	98
-----------------------------------	----

Tableau 18

Lieux visités par les personnes interrogées	100
---	-----

Tableau 19

Avantages et inconvénients de la vie au Saguenay selon les néo-Québécois interrogés	111
--	-----

LISTE DES CARTES

Carte 1

Répartition spatiale des réfugiés d'Asie du sud-est
au Québec en 1979-80, par région administrative. . . . 61

Introduction

Dans le cadre de la maîtrise en Études régionales, nous présentons une étude de perception réalisée auprès des néo-Québécois du Saguenay. Elle a été réalisée à la fin des années 80 dans un contexte où on parlait beaucoup de développement régional, de décentralisation des pouvoirs gouvernementaux, de régionalisation des institutions et des centres de décision. Nous sommes à un moment où c'est la population régionale qui doit se prendre en main si elle veut survivre dans le contexte actuel de la mondialisation des échanges économiques. Mais même avec beaucoup de volonté, le milieu régional a besoin d'un appui gouvernemental. Dans ce contexte, le gouvernement prend le rôle de "partenaire" du milieu local. C'est dans ce contexte que l'on a voulu étudier les perceptions que les néo-Québécois ont de la vie en région ainsi que leur appréciation ou leurs réticences face à une éventuelle régionalisation de l'immigration.

Puisque l'étude a été motivée par des références constantes à la régionalisation de l'immigration, il nous est apparu nécessaire de faire une étude synthétique des propositions faites par les différents intervenants dans le domaine, principalement par le gouvernement

du Québec, par l'entremise de son ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, et de les confronter au vécu des principaux concernés c'est-à-dire les néo-Québécois vivant en région.

Il faut bien noter que c'est une étude de perception de type exploratoire. Il s'agit en effet des perceptions que nous ont fournies de leur vécu en région les néo-Québécois interviewés. Nous avons voulu étudier le genre de vie des néo-Québécois en région et les rapports interculturels qui existent entre eux, mais aussi entre les néo-Québécois et les Québécois d'origine vivant en région. Ce sont des rapports qui, à notre avis, diffèrent nécessairement de ceux qui peuvent exister dans les grandes métropoles où les néo-Québécois et les immigrants sont plus nombreux, de même que les organismes et les structures qui contribuent à leur développement.

Notre étude tente d'atteindre plusieurs objectifs dont voici les principaux. Nous voulons d'abord associer l'analyse de la régionalisation de l'immigration à celle du développement régional. Nous pensons que le fait d'inciter des immigrants à s'installer en région plutôt que dans les grandes métropoles peut contribuer au développement des régions autant au niveau économique et culturel qu'au niveau social. Ensuite, nous tentons de dégager les perceptions des néo-Québécois qui vivent en région à propos d'une éventuelle régionalisation de l'immigration. C'est à partir de l'analyse des résultats d'une vingtaine d'entrevues auprès de néo-Québécois que nous souhaitons y parvenir. Enfin, nous essaierons de formuler des propositions concrètes visant à rendre viable le projet de régionalisation.

Nous avons choisi de réaliser notre étude dans la région du Saguenay pour plusieurs raisons. D'abord, la région du Saguenay nous est apparue comme un laboratoire de recherche où les éléments étudiés sont relativement faciles à observer. C'est en effet une région où l'on retrouve peu d'immigrants, où la population est fortement homogène aux plans linguistique et culturel (la majorité est francophone et catholique). C'est également une région où le contact avec la population est facile à établir, que ce soit avec les gens d'origine québécoise ou d'autres origines. Aussi au Saguenay, il n'existe à peu près aucune structure ou institution visant spécifiquement les immigrants que ce soit en termes d'accueil ou autres. Donc malgré le fait qu'il y ait peu d'immigrants, l'étude de leurs rapports avec le milieu d'accueil peut s'avérer significatif et révélateur.

Également la population et le milieu scientifique semblent porter un intérêt de plus en plus marqué pour la régionalisation de l'immigration et les questions ou les problèmes qui s'y rattachent. En effet, depuis 1990-91, la région compte parmi ses institutions une Chaire d'enseignement et de recherche interethniques et interculturels. C'est une chaire subventionnée à 50% par le gouvernement fédéral et à 50% par le milieu régional. Il s'agit d'un regroupement de scientifiques et de personnes de différents domaines qui s'intéressent aux questions qui touchent à l'immigration en région et qui ont une volonté de créer une institution permanente. À cet égard, on voulait par exemple créer un centre de documentation, un genre de centre de référence en ce qui concerne la question immigrante. L'idée de cette chaire

multiethnique a été lancée lors d'un colloque organisé par le Regroupement ethnoculturel du Saguenay en collaboration avec l'Université du Québec à Chicoutimi. Ce colloque se tenait à l'UQAC en 1990 sous le thème "Unissons nos différences". En plus d'avoir lancé l'idée d'une chaire multiethnique, le colloque comptait deux conférences et quatre ateliers qui avaient pour thème:

1. L'intégration des jeunes des communautés culturelles du Saguenay et les institutions d'enseignement.
2. La contribution des communautés culturelles au développement économique et culturel du Saguenay-Lac-Saint-Jean.
3. L'immigration en région périphérique; démographie, conditions d'accueil, problèmes d'emploi.
4. La sensibilisation des populations d'accueil; les attentes, les problèmes, les moyens d'apprentissage de la langue française.

Le regroupement ethnoculturel du Saguenay est un organisme qui existe depuis 1985. À l'origine, il s'agissait d'un regroupement destiné à aider et à orienter les réfugiés d'Asie du Sud-Est qui étaient parrainés par des familles de la région. À l'époque il s'appelait le C.R.I., comité de réception des immigrants. Par la suite, en janvier 1985, avec la fin de l'arrivée massive de réfugiés en région, le comité a changé de nom pour devenir le Regroupement Ethnoculturel du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Ses actions ou ses objectifs consistent surtout à créer des liens entre les néo-Québécois et la population locale par des rencontres ou des fêtes organisées entre les membres du regroupement. Ces rencontres ont souvent un caractère privé.

Cependant, au cours des dernières années, le regroupement est en train d'effectuer un virage dans le but de jouer un rôle plus actif dans la communauté.

Également, le regroupement a organisé une journée de réflexion sur son propre avenir. Cette journée fût grandement appréciée et a permis de réorienter les buts et les objectifs du regroupement. Il a même été prévu que le regroupement ethnoculturel porterait dorénavant le nom de regroupement interculturel. Nous avons eu le privilège en tant qu'auteur de cette thèse de faire partie du conseil d'administration du regroupement pendant un an. Ce poste nous a permis de faire des observations directes sur les divers problèmes qui affectent et qui concernent les immigrants en milieu régional. Nous avons ainsi été à même d'observer au Saguenay un intérêt accru à l'égard de la question immigrante en région.

Comme nous l'avons déjà mentionné, les entrevues ont été réalisées dans la région métropolitaine de recensement Chicoutimi-Jonquière qui regroupe les municipalités de Chicoutimi, Jonquière, La Baie, Laterrière, Canton Tremblay, Saint-Honoré, Saint-Fulgence, Shipshaw, Kénogami et Larouche. Le territoire occupe une superficie de 1723,32 Km². Selon Statistique Canada, la population totale au moment où l'étude a été réalisée s'élevait à 158468 habitants dont 0,7% étaient des néo-Québécois. Un peu plus de 90% du total des néo-Québécois de la région se retrouvent dans les trois municipalités de Chicoutimi, Jonquière et La Baie. Donc, quand nous parlons de région

dans notre étude, il s'agit du Saguenay. Nous n'incluons donc pas le Lac-Saint-Jean.

Nous avons réalisé une enquête par entrevues auprès de 20 familles néo-Québécoises regroupant au total, 84 personnes. Les informations que nous avons recueillies et analysées proviennent surtout de l'audition et de la transcription de l'ensemble des entrevues, mais aussi de la consultation d'un abondant dossier documentaire et des informations statistiques existantes. Enfin, les personnes que nous avons sélectionnées nous ont donné aussi bien des informations sur leurs perceptions de la réalité étudiée que sur la situation de l'ensemble des membres de leur famille.

Notons qu'il s'agit d'une étude de type exploratoire, inductive, essentiellement qualitative qui porte sur les perceptions des néo-Québécois. Pour un tel type d'étude, 20 entrevues fournissent une masse suffisante d'informations. Si le nombre d'entrevues est plus important, l'information devient répétitive et difficile à manipuler. C'est la technique dite de "boule de neige" qui a été utilisée pour l'échantillonnage. C'est une technique efficace dans un tel type d'étude qui consiste à interroger un petit nombre de personnes puis, leurs relations (Harvatopoulos 1989). Les entrevues ont été libres, c'est-à-dire non directives. L'interviewer n'a fait que déclencher ou relancer l'entrevue d'après un schéma d'entrevue préparé à l'avance (Voir schéma d'entrevue en annexe).

Voici donc, en cinq chapitres, l'étude sur la régionalisation de l'immigration et le développement régional. Le premier chapitre nous donne le portrait global de la répartition de l'immigration au Québec

et en région. C'est une vue d'ensemble de l'immigration au Québec depuis une dizaine d'années.

Dans le deuxième chapitre, nous parlons de concepts plus théoriques tels que région, régionalisation, identité, développement régional, culture. C'est un éclaircissement scientifique indispensable pour faire le lien entre immigration et développement régional. Nous énumérons, tout en les décrivant, quelques thèses qui ont polarisé les études de l'immigration au Québec, mais aussi au Canada et aux États-Unis. Enfin, nous abordons les études ethniques au Québec.

Dans le troisième chapitre, nous tentons de dégager les dimensions spatiales de l'immigration et de lier la régionalisation de l'immigration avec le développement régional. Nous parlons de la concentration de l'immigration dans la région montréalaise. Ensuite nous faisons un petit historique de l'immigration au Canada, puis au Québec. Enfin, nous analysons la question de la régionalisation de l'immigration et du développement régional.

Le quatrième chapitre porte sur l'enquête par entrevue; c'est en fait le noeud du mémoire. Nous l'avons appelé "Le mode de vie des immigrants en région". Nous traitons des sujets comme le contexte dans lequel s'est faite l'immigration, de l'accueil que les immigrants ont reçu du milieu, de l'intégration au milieu de vie et de la perception que les néo-Québécois ont de leur milieu de vie.

Enfin, dans le cinquième et dernier chapitre, nous parlons des perceptions des immigrants au sujet du projet de régionalisation. Également, nous tentons, à partir des perceptions des néo-Québécois interrogés, de faire quelques propositions pour que la perspective de la régionalisation de l'immigration soit viable.

Chapitre I

L'IMMIGRATION AU QUÉBEC ET EN RÉGION

Dans ce chapitre, nous verrons quelle est la répartition spatiale de l'immigration au Québec, au Canada, puis dans la région du Saguenay. Nous verrons entre autres que les immigrants au Saguenay ne sont pas nombreux, qu'ils se retrouvent majoritairement dans trois municipalités et que les organismes qui leur sont reliés sont presque inexistantes, ce qui révèle le vide institutionnel qui existe en milieu régional en matière d'immigration.

1.1 Les répartitions de l'immigration au Québec et au Canada

Aujourd'hui, sur le plan de l'immigration et des rapports interethniques, la société québécoise est, plus que jamais, à un tournant. Pourquoi le problème de la régionalisation de l'immigration revient-il sur la sellette? Le contexte dans lequel se trouve la société québécoise actuellement peut nous fournir quelques explications.

Un premier élément à considérer est celui de la composition ethnique et raciale de l'immigration qui n'a cessé de se diversifier au

cours des dix dernières années. Ceci est le résultat du retrait des mesures discriminatoires inscrites dans la politique d'immigration fédérale, de la politique de réunification des familles et de la montée du mouvement des réfugiés dans le monde.

L'immigration provenant d'Afrique et d'Asie augmente alors que celle qui provenait traditionnellement d'Europe est en diminution. Le recensement canadien de 1986 indique que plus de 60% des immigrants qui vivaient au Canada en 1986 étaient nés en Europe, mais plus de 70% de ceux qui sont arrivés au pays entre 1981 et 1986 sont nés dans des pays autres que ceux de l'Europe (Rogel 1989). Ils sont Haïtiens, Indiens, Libanais, Pakistanais, Coréens, Vietnamiens, Chinois. Ils constituent maintenant la majorité de la nouvelle immigration (Tableau 1).

Un deuxième aspect dont il faut tenir compte est lié aux changements apportés à la définition des catégories d'admission. L'immigration à caractère surtout économique et qualifiée des années 60 cède petit à petit la place à une immigration à caractère humanitaire. Il faut noter cependant que la catégorie des immigrants investisseurs est en augmentation au Canada. Le nombre de demandeurs d'asile politique est passé de 1600 en 1980 à 18 300 en 1986. En 1987-88, on en comptait 30 000 (Rogel 1989). Le Québec en compte à peu près le quart en 1988. Ce phénomène est causé par le resserrement des critères d'admissions de l'immigration régulière en plus de la mise en application de nouvelles régulations aux États-Unis et à l'interruption, provoquée par la récession économique, du recrutement des travailleurs temporaires en Europe. Cette question

TABLEAU 1

**Répartition des immigrants admis au Québec
de 1981 à 1989 selon le continent
de dernière résidence (en %).**

Année	Afrique	Amérique	Asie	Océanie	Europe
1981	5,3	32,5	28	0,3	33,3
1982	6,6	31,8	24,2	0,4	37
1983	7	34,5	27,1	0,2	31,2
1984	6	30,4	36,7	0,4	26,5
1985	6,6	27,8	38,7	0,4	26,5
1986	6,6	30,7	41,8	0,2	20,7
1987	11,7	18,1	41,8	0,2	28,2
1988	9,8	25,1	42,9	0,2	22
1989	11,4	17,3	44,4	0,2	26,7

Source: MCCIQ, 1989.

représente des enjeux très importants pour le Québec: comment franciser les immigrants non francophones et leur famille? Comment les intégrer dans le marché du travail? (Tableau 2).

Au Canada, les aspects sociaux et humanitaires dans la sélection des immigrants ont pris de l'importance depuis la fin des années 70. Même si les immigrants indépendants représentent près de 50% des entrées durant les dix dernières années, plus de la moitié des visas accordés pour ces raisons étaient utilisés par les enfants et les conjoints des travailleurs. Les immigrants de la catégorie "famille" ont représenté, en fait, 60% en moyenne, du mouvement global observé au cours des années 80 (MCCI, 1991).

TABLEAU 2

**Répartition des immigrants admis au Québec
de 1981 à 1989 selon la catégorie (en%).**

Année	Indépendant	Parent aidé	Famille	Réfugié
1981	50,7	10,5	22,7	16,1
1982	49,7	8,7	24,3	17,3
1983	40,7	8,9	34,3	16,1
1984	35,9	12,7	32,9	18,5
1985	39	11,8	31,9	17,3
1986	51,9	5,3	27,1	15,7
1987	59,8	5	20,8	14,4
1988	51,7	5,5	23,5	19,3
1989	43,2	6,4	24,4	19,6

Source: MCCIQ, 1982-1990

Il faut aussi considérer que les immigrants se concentrent dans la région métropolitaine de Montréal. Selon le recensement de 1986, 87% des immigrants du Québec vivaient dans la région de Montréal, alors que celle-ci ne concentrait que 45% de la population totale de la province. Si nous faisons la comparaison avec les autres provinces canadiennes, il faut constater qu'en Ontario, 7 villes regroupent 82% des immigrants, en Alberta, 2 villes en regroupent 88%, en Saskatchewan, 6 villes en regroupent 80% et en Colombie Britannique, 1 ville regroupe 62% des immigrants. Il est intéressant de comparer les indices de concentration relative de quelques agglomérations urbaines du Canada (Tableau 3).

TABLEAU 3

**Indice de concentration relative¹
dans certaines villes canadiennes en 1988**

Villes	Indice
Toronto et Mississauga	1,83
Windsor	0,74
Ottawa	0,57
Montréal	1,97
Québec	0,28
Chicoutimi	0,08
Edmonton	1,3
Calgary	1,4

Source: MCCI, 1991.

Nous constatons que les villes de Toronto, Mississauga et Montréal ont plus que leur part d'immigrants; elles sont par conséquent des villes très cosmopolites. Par contre, les villes de Chicoutimi et Québec sont homogènes sur le plan ethnique.

Le dernier aspect qu'il faut considérer est associé à l'enjeu culturel. Pour le Québec, l'immigration représente à la fois une chance et une menace. Une chance sur le plan démographique, mais la propension traditionnelle des immigrants à apprendre l'anglais plutôt que le français a conduit beaucoup de Québécois à considérer les immigrants comme une menace pour leur identité culturelle (Conseil Économique du Canada, 1991). Le démographe du Conseil de

¹ L'indice de concentration relative est le ratio de la part nationale de la région en termes de population immigrante sur la part nationale de la région en terme de population totale. Un rapport supérieur à 1 indique que la région reçoit plus d'immigrants que sa part de la population totale et dénote une forte concentration relative de la population immigrante.

la langue française, Michel Paillé, annonçait en juin 1989 le début du déclin de la population francophone dans la métropole. En effet, c'est à Montréal où se trouvent la majorité des allophones et des anglophones. Le Parti québécois, avec la loi 101, a bien tenté d'intégrer les nouveaux arrivants au milieu francophone en les invitant à inscrire leurs enfants à l'école française. On comptait aussi sur les COFI (Centres d'orientation et de formation des immigrants) créés en 1968 par le gouvernement fédéral.²

La part des immigrants provenant des pays du tiers monde qui ne connaissent ni l'anglais ni le français est passée, au cours des dix dernières années, de 74% à environ 89%. Cela représente au total plus de 20 000 personnes. Or, les infrastructures d'accueil disponibles à Montréal ne suffisent plus en termes de places disponibles et de qualité de l'enseignement pour assurer l'intégration des immigrants au milieu francophone (Chalom 1990).

Par contre l'ensemble du territoire québécois, mis à part la région métropolitaine, est majoritairement francophone (Tableau 4).

Tous ces facteurs additionnés les uns aux autres font que la région métropolitaine voit apparaître de plus en plus de problèmes liés à l'immigration. Les journaux, les études, les revues parlent abondamment des problèmes concernant l'immigration à Montréal et ses effets dans les écoles, sur le marché du travail, sur l'avenir de la

² À l'origine, les COFI étaient gérés et financés par le gouvernement fédéral. Ils étaient intégrés aux commissions scolaires. À partir de 1975, ils sont devenus des entités propres. En 1991, la nouvelle entente Canada-Québec donnait au Québec la gérance des COFI mais continuait de les subventionner (CCCI 1991).

TABLEAU 4

**Répartition de la population selon la langue
parlée à la maison dans les agglomérations urbaines
au Québec, en 1986, en %**

Région	Francophones	Ang. et Allophones
Chicoutimi-Jonq.	98	2
Montréal	72	28
Ottawa-Hull (Côté Québec)	83	17
Québec	97	3
Trois-Rivières	98	2
Province du Qué.	85	15

Source: Statistique Canada 1986.

langue française, et sur le clivage de plus en plus marqué entre la région métropolitaine et le reste de la province (Trudel, 1989).

Par exemple, il semble qu'il soit plus difficile, à Montréal qu'ailleurs en province, d'intégrer les immigrants au milieu francophone. On peut vivre à Montréal sans connaître la langue française, mais on ne peut pas le faire en région dans les mêmes conditions.

À cet égard, la région métropolitaine où se concentrent 90% des immigrants présente un problème particulier. La plupart des groupes d'immigrants ayant une certaine importance peuvent offrir à peu près tous les services dans la langue maternelle de l'immigrant. Le Vietnamien, à Montréal, a accès à tous les services suivants dans sa langue: épicerie, restaurant, médecin, dentiste, pharmacien, dépanneur, librairie, garage, agence de voyage, assurance, agent d'immeuble, magazine, vidéo-cassette, club de l'âge d'or, pagode, église, etc. Ceci vaut tout autant pour le Grec, le Portugais, l'Arménien, le Cambodgien, le Créole, l'Italien et le Chinois. Pour les

deux derniers groupes, il faut ajouter la banque et l'hôpital (Lamothe, 1991, p.235).

À la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), la Dauversière est la plus cosmopolite des 55 écoles secondaires. Les deux tiers des 600 élèves sont d'origine étrangère. À l'école, ils étudient tant bien que mal en français, mais dans la cour de récréation, ils parlent anglais surtout. Souvent, les étudiants d'origine allophone ne peuvent pas comprendre que le Québec veuille conserver à tout prix sa langue et sa culture à leurs dépens (Germain, 1985).

En fait, les problèmes liés à l'immigration se retrouvent à Montréal parce que 90% des immigrants de la province y habitent (Tableau 5).

Pendant que la région métropolitaine fait face à ces difficultés, les régions du Québec affrontent d'autres types de problèmes. D'abord des problèmes d'ordre économique. En effet, quelques régions voient leur économie reposer sur un ou deux grands secteurs d'activité économique tels que celui de l'industrie des pêches en Gaspésie, l'industrie minière ou forestière sur la Côte-Nord, ou de l'aluminium et le bois au Saguenay. Or, lorsque ces secteurs d'activités connaissent un ralentissement, lorsque la demande de ces produits sur le marché international est moins forte ou que la compétition s'accroît, ces régions doivent faire face à un ralentissement ou à une régression de leur économie (Côté 1991). Ces problèmes économiques engendrent à leur tour un exode de la population qui va chercher de l'emploi dans les grands centres

urbains. Les régions se vident ainsi de leur population active et surtout des jeunes (Côté 1992).

TABLEAU 5

L'indice de concentration relative de l'immigration dans les régions administratives du Québec en 1986.³

Région	Indice
Bas-Saint-Laurent—Gaspésie	0,10
Saguenay—Lac-Saint-Jean	0,30
Québec	0,50
Trois-Rivières	0,22
Estrie	0,51
Montréal	1,44
Outaouais	0,86
Abitibi-témiscamingue	0,14
Côte-Nord	0,22
Nouveau-Québec	0,60

Source: Le Québec statistiques 1989.

Ce phénomène, additionné à celui de la diminution du taux de natalité, engendre un vieillissement de la population et une augmentation des problèmes sociaux. Ces thèmes sont abordés par plusieurs auteurs (Coté, 1991, Lamoureux 1987, Crespo 1985).

C'est à partir de ce diagnostic d'ensemble que la démétropolisation ou la régionalisation est justifiée comme une des perspectives possibles face aux problèmes aussi bien de la région métropolitaine que des autres régions du Québec. En régionalisant l'immigration,

³ Le calcul a été fait à partir des régions approchées, i. e. des regroupements de division complètes.

d'une part l'apprentissage du français se ferait mieux et plus rapidement et les tensions dues au nombre élevé d'immigrants à Montréal seraient diminuées. L'immigration, d'autre part, bénéficierait davantage aux régions sur le plan économique, démographique, culturel et le clivage entre Montréal cosmopolite et le reste de la province, essentiellement francophone.

1.2 Le portrait global de l'immigration au Saguenay

Selon les statistiques de 1986, la RMR de Chicoutimi-Jonquière compte 1190 néo-Québécois, qui se regroupent surtout dans la conurbation formée par les villes de Chicoutimi, Jonquière et La Baie (Tableau 6).

Les immigrants de la RMR proviennent principalement de l'Europe (49,1%). Les autres proviennent de l'Asie (19,8%), des États-Unis (16,4%), de l'Afrique (8,4%) et des autres Amériques (5,5%). La proportion de néo-Québécois dans la population régionale est faible (0,7%). De plus, les néo-Québécois du Saguenay comptent pour 0,2% du total de la population immigrante de la province, alors que la population totale de la région équivaut à 2,4% de la population du Québec.

TABLEAU 6

**Répartition géographique du total des néo-Québécois
dans la RMR Chicoutimi-Jonquière en 1986.⁴**

Municipalités	Nombre de néo-Québécois	Pourcentage %
Chicoutimi	550	46
Jonquière	390	33
La Baie	160	13
Laterrière	45	4
Canton Tremb.	15	1,3
Saint-Honoré	15	1,3
Saint-Fulgence	5	0,4
Shipshaw	5	0,4
Kénogami	5	0,4
Larouche	0	0
Total	1 190	100

Source: Statistique Canada, 1986.

Cependant, la présence des néo-Québécois dans la RMR remonte au début du siècle. M. Jean-Charles Claveau rappelle dans son livre *Chicoutimi en ce temps-là*, qui décrit la situation de l'agglomération dans les années 30, que "les rares chinois que nous connaissions (-) se tenaient derrière le comptoir d'un restaurant ou d'une buanderie" et "le patron grec Dimitrios Karmis y dirigeait une équipe de jeunes du quartier formés au cirage des chaussures" (p.

⁴ Lorsque les nombres sont faibles, ces chiffres sont approximatifs car ils sont arrondis par Statistique Canada à 0 ou 5.

152 à 154). La majorité de la population immigrante actuelle de la région semble cependant s'y être installée après les années 70. En effet, 10% des néo-Québécois qui résident actuellement dans la région sont arrivés avant 1946, 32% entre 1946 et 1966, 24% entre 1967 et 1977, 25% entre 1978 et 1982, et 9% entre 1983 et 1986 (Tableau 7).

TABLEAU 7

Origine du total des néo-Québécois et année d'arrivée en région *

Origine	Av. 1946	46 à 66	67 à 77	78 à 82	83 à 86	Total
U.S.A.	85	35	40	30	4	195
Autres Amé	*	*	*	*	*	65
Allemagne	0	20	30	45	40	135
France	0	80	30	0	0	110
Royaume Uni	*	*	*	*	*	35
Autre Europe	*	*	*	*	*	305
Asie	*	*	*	*	*	235
Afrique	*	*	*	*	*	100
Autres	*	*	*	*	*	10
Total	120	385	280	300	105	1190

Source: Statistiques Canada.

* Données non disponibles

Même si la période 1978-1982 est celle où le nombre d'immigrants est le plus élevé, nous ne pouvons affirmer avec certitude que c'est dans cette période que l'affluence d'immigrants

* Le classement vient de Statistiques Canada.

dans la région ait été la plus forte, car les chiffres dont nous disposons aujourd'hui ne permettent pas d'identifier les immigrants qui se sont effectivement établis dans l'agglomération et ceux qui l'ont quittée. Nous pouvons tout de même faire l'hypothèse que c'est pendant cette période que les immigrants sont arrivés en plus grand nombre dans la région. Nonobstant le nombre relativement important d'immigrants qui se sont établis dans la RMR ces dernières années, il faut préciser que le bilan migratoire en ce domaine est négatif. En 1985-86, 216 immigrants sont arrivés dans la région et 361 en sont repartis, ce qui constitue une perte de 145 personnes.

Les immigrants au Saguenay n'ont presque pas d'organisation. Nous n'avons trouvé qu'une seule véritable association de néo-Québécois: les Laotiens. Ils ont un président régional et se réunissent à l'occasion de leur fête nationale.

D'autres néo-Québécois, les Cambodgiens et les Scandinaves se réunissent aussi, mais ne constituent pas d'association. Il y a également, depuis 1989, l'Association des Étudiants Étrangers de l'Université du Québec à Chicoutimi qui regroupe surtout des étudiants africains et arabes.

Cependant, il existe depuis 1985 un organisme mixte qui regroupe des néo-Québécois et des Québécois d'origine. Il porte aujourd'hui le nom de regroupement interculturel du Saguenay. Cet organisme est sans but lucratif et les membres de son conseil d'administration sont bénévoles. Il regroupait en 1991-92, une centaine de personnes. À l'origine, les objectifs du regroupement étaient de promouvoir, parmi les différentes communautés

culturelles, une meilleure connaissance et une compréhension accrue de leur valeurs et de leur traditions. C'était également de favoriser l'intégration des communautés culturelles à la société saguenéenne, d'encourager le regroupement des différentes communautés, de faire respecter les droits de la personne et enfin, d'encourager la préservation des langues ancestrales. Les principales activités du regroupement consistent en des conférences, des colloques, des échanges, des rencontres à caractère culturel, social et familial. Depuis 1990, le regroupement veut s'impliquer davantage dans le milieu en réaffirmant ses objectifs et en s'associant par exemple à la chaire d'enseignement et de recherche interethnique et interculturel de l'Université du Québec à Chicoutimi.

Nous venons de voir les grands traits de la répartition spatiale des immigrants au Québec et leur situation particulière dans les régions, notamment au Saguenay, et ceci face à leur développement et au phénomène de l'immigration en région. C'est à partir de cette situation que nous avons voulu savoir ce que les néo-Québécois du Saguenay pensent du projet de régionalisation de l'immigration proposé par le gouvernement du Québec. Mais, avant d'aller plus loin, précisons d'abord dans le chapitre qui suit, quels sont les principaux concepts que nous utilisons dans cette étude.

Chapitre II

REPRÉSENTATIONS, IDENTITÉ ET INTÉGRATION

Avant de s'interroger sur les perspectives d'une éventuelle régionalisation de l'immigration et sur la contribution de celle-ci au développement régional, il est nécessaire d'éclaircir le cadre de référence conceptuel dans lequel se déroulera cette interrogation. Région, immigration, régionalisation, développement régional, identité, culture, voilà des notions indépendantes mais interreliées qui constitueront l'essentiel de nos outils d'interprétation de nos résultats d'enquête.

2.1 Région, régionalisation et identité: trois concepts cruciaux

Parler de régionalisation, c'est d'abord parler de région, un concept qui, selon Claval, est très flou (Claval, 1968). Depuis plusieurs années, plusieurs auteurs se sont penchés sur la définition du concept de région. Charles Ricq nous apporte une définition toute simple en disant: "une région ce sont des lieux et des hommes, autrement dit, un espace et des groupes humains" (Ricq, 1982, p. 114).

2.1.1 Le concept de région

Pour Ricq, une approche régionale globale doit insister sur les relations entre des groupes humains médiatisés par des espaces différents, organisés selon les types de groupes et les modèles de société que se donnent ces groupes (Ricq, 1982). Dans cette perspective, la région peut être définie comme un cadre de référence et de vie pour des groupes humains, qui selon le cas, peut être plus ou moins efficace pour définir leurs rapports au territoire (Poche 1985).

Cette définition est beaucoup plus appropriée pour notre étude des immigrants en région périphérique que les définitions plus classiques, qui voient la région comme un compartiment de la surface de la terre différent des compartiments qui l'entourent (Labasse, 1966).

2.1.2 La régionalisation versus les régionalismes

Le concept de région étant maintenant plus clair, du moins dans le sens qu'on lui donne dans cette étude, abordons maintenant le concept de régionalisation. D'abord, nous croyons important de faire la distinction entre régionalisation et régionalisme. Selon Mény, (1985), la régionalisation peut être vue comme un remède aux développements inégaux du territoire et au déficit (...) du système centralisé. La régionalisation vient d'en haut, c'est-à-dire des pouvoirs décisionnels centraux.

L'assiette de départ de la régionalisation, ce sont les déséquilibres régionaux ou plutôt la prise de conscience de ceux-ci (Ricq, 1982). On ajoute à cela une stratégie et des modes d'actions de l'appareil d'État qui, à partir de techniques de gestion essaiera de planifier, de décentraliser, de déconcentrer au niveau régional, des activités économiques ou administratives, trop regroupées dans l'espace national (Ricq, 1982). La régionalisation est le fait de spécialistes et de planificateurs privés ou publics centraux qui connaissent abstraitement la région, ses problèmes quotidiens et les aspirations de leurs habitants (Bassand, 1983).

Par contre, le terme régionalisme désigne un mouvement qui va de bas en haut (Ricq, 1982). C'est la naissance de mouvements basés sur la revendication de valeurs, à la fois économiques, sociales, culturelles, tentant d'arriver à l'obtention d'un certain pouvoir

régional, d'institutions régionales tentant surtout de satisfaire au besoin d'identité qui est, comme nous le verrons plus loin, plus qu'un désir d'égalité économique avec d'autres régions. Le besoin d'identité c'est plutôt un désir d'être soi-même (Ricq, 1982).

2.1.3 Le développement régional

Si la régionalisation est vue comme une réponse aux inégalités régionales, peut-on parler alors de développement régional? "Le développement est caractérisé par une plus grande capacité de maîtriser l'organisation sociale" (Mény, 1985, p. 26).

Pour Weaver et Jessop, (1985), les théories sur le développement reposent sur l'hypothèse que le bien-être social découle naturellement de la prospérité économique. Le développement, de ce point de vue, est donc principalement une question d'efficacité économique et de croissance. Selon Peattie, (1981), aussi longtemps que le développement sera considéré comme un processus économique plutôt que comme un processus de transformation sociale, les acteurs sociaux, au lieu d'être considérés comme des facteurs du développement, seront vus comme des obstacles à ce dernier.

2.1.4 La notion de culture régionale

La culture est un concept vague qu'il est nécessaire de clarifier. Plusieurs auteurs, Poche (1984), Bassand (1983), Pellegrino (1981), Ricq (1982), s'accordent pour dire que la culture c'est, grosso modo, un art de vivre de façon originale, assez stable et généralement communautaire. C'est la condition humaine d'un groupe. C'est aussi: "l'instance d'une société quelconque, par quoi celle-ci se cherche un sens et se donne une expression" (Berque, 1991, p.3).

Pour Pellegrino, (1981), la notion de culture renvoie à la caractérisation d'un groupe. Il introduit les concepts de culture savante et de culture courante. La première est la culture des élites, des décideurs. La seconde est celle des gens de la base, "celle qui se reproduit au fil des heures et des jours" (Pellegrino, 1981, p. 13). Selon Pellegrino, un fossé peut se créer entre culture savante et culture courante si la première n'a pas pour préoccupation constante de se construire en reconnaissant les points de vue et pré-supposés de la seconde. Enfin, Pellegrino affirme que:

l'espace lui-même est un phénomène culturel en tant que forme de la représentation que se font de leur territoire les collectivités qui y vivent (Pellegrino, 1981, p. 106).

La culture peut être conçue à un autre niveau comme l'épaisseur même du tissu social d'une région. Un certain mode

d'association des pratiques sociales devient alors la caractéristique même de l'identité culturelle d'un espace (Poche, 1983).

Selon Poche, (1984), la culture d'un groupe humain se compose de quatre systèmes de représentations qui s'imbriquent les uns dans les autres. 1- La représentation du groupe en tant que structure sociale et relationnelle. 2- La représentation du monde extérieur vue à partir du groupe comme point nodal de perspective. 3- La représentation du rapport du groupe à la matérialité et au monde des objets tels que le groupe les définit, et enfin 4- la représentation construite au sein du groupe des valeurs de continuité sociale, des croyances et des mythes, ce niveau incluant la représentation de type esthétique. Aussi,

la culture du groupe, tant au sens de la connaissance et des savoirs qu'à celui des systèmes de valeurs, des représentations du monde ou dans l'ordre symbolique, n'existe que dans le cadre d'une nécessaire intelligibilité du monde qui dans le court terme doit valoir, de façon générale, au moins pour les membres du groupe (Poche, 1984, p.232.).

Enfin, pour Poche, (1984), l'identité culturelle permet de renvoyer à un contenu à la fois historique et ethnologique, comme la langue ou certains éléments d'économie locale pérennisés à travers le "genre de vie", et évoque un dynamisme potentiel. Lorsque le groupe qui se reconnaît dans une identité propre est situé sur un territoire

particulier, lorsqu'il est délimité dans l'espace, alors on peut parler de l'identité culturelle régionale. La culture régionale est une culture de groupe.

Selon Poche, (1984), si l'on s'en tient au discours global, extérieur que l'on tient au sujet des cultures régionales, on s'aperçoit qu'il n'est pratiquement construit que sur le mode de répression étatique ou sur celui de l'opposition historique à telle ou telle tendance suivie par les sociétés globales. Les cultures régionales et leurs corrélats identitaires ne sont, le plus souvent, construits que dans une relation conflictuelle à l'État (...). Tout système spatial à fonction identitaire se définit donc par sa singularité au sein d'un contexte extérieur (Poche, 1984). Ainsi certains groupes humains construisent leurs représentations culturelles à partir d'un rapport déterminé à l'espace. D'abord, le groupe situe les membres les uns par rapport aux autres, ce qui constitue l'interaction. Ensuite, il situe le groupe par rapport à son champ d'action ou de contrainte. Enfin, il situe le groupe par rapport à son environnement extérieur, ceux avec lesquels la relation est plus distanciée (Poche, 1984). Dans ce contexte, les espaces régionaux et les localités apparaissent comme un mode de construction social de sens. C'est à ces régions que Bassand applique le terme de maldéveloppement.

Pour Bassand, (1983), l'identité régionale a des fondements tant sociaux que culturels. Elle résulte donc du profil culturel d'une région; elle est l'image spécifique assortie de normes, de valeurs, de

modèles de représentations que les acteurs d'une région se sont forgées d'eux-mêmes. Elle résulte également de la dynamique interne de la collectivité et de sa culture, mais aussi des rapports sociaux qu'elle entretient avec d'autres régions et avec la société globale. Elle est autant déterminée de l'intérieur qu'élaborée extérieurement. "L'identité régionale d'un groupe est une image de soi-même qui du même coup le situe par rapport aux autres et aux divers aspects de la vie sociale" (Bassand, 1983, p. 15).

Toujours selon Bassand (1983), l'identité régionale peut être évaluée positivement ou négativement. Si l'évaluation est positive, elle engendre, chez les acteurs, une fierté d'appartenance et un attachement à la région. Elle stimule la solidarité. Elle renforce la résistance contre tout ce qui apparaît comme une menace par rapport à la spécificité régionale. Si l'évaluation est négative, les acteurs abandonnent la région pour se rendre dans d'autres dont l'identité est perçue positivement.

Les représentations collectives et même tout l'imaginaire social sont indispensables à l'analyse de l'identité et en constituent sans doute l'aspect le plus important (Ricq, 1982). Pour Ricq (1982), l'identité est inséparable, en général, de la référence à un territoire (...). L'ensemble des personnes et leurs rapports forment une totalité, un "nous".

L'intensité, la fréquence ou l'intimité de ces rapports donnent l'expression du degré de communauté auquel arrive le groupe et qui constitue la base même du phénomène de l'identité régionale (Ricq, 1982 p. 115).

Ricq relie l'identité aux institutions qui, selon lui, constituent les deux facteurs indispensables au fonctionnement et à la pérennité du groupe. L'institution devient un instrument avec lequel un groupe construit et développe son identité, son sentiment d'appartenance (Ricq, 1982).

L'identité régionale réside donc dans les représentations que les collectivités se font de leur existence dans un territoire. L'identité régionale est un facteur susceptible de conditionner le développement spatial. Pour Pellegrino (1982), l'identité régionale est la manière selon laquelle des populations se représentent leur existence par le biais de l'espace. L'attachement ou le non attachement d'une population à son territoire peut avoir des répercussions sur le développement de ses différents lieux. L'identification à un territoire peut aussi être un moteur ou un obstacle à une réduction des disparités économiques. L'image qu'une région a d'elle-même caractérise culturellement sa population, son dynamisme ou sa résignation.

L'identité culturelle régionale, c'est ce qui permet au groupe de se reproduire en tant que groupe dans un contexte extérieur donné. Posée de cette façon, la question de l'identité culturelle régionale est

directement liée à toute tentative de régionalisation de l'immigration. Comment les cultures régionales réagissent-elles à l'arrivée de personnes qui proviennent de cultures différentes? Les nouveaux arrivants s'intégreront-ils facilement aux cultures d'accueil ou seront-ils portés à se renforcer comme groupe distincts. Voilà des questions auxquelles il importe de répondre, surtout dans le cas du Québec où les régions se caractérisent par l'homogénéité culturelle.

2.2 Le sentiment d'appartenance et la gestion de l'ethnicité

La régionalisation de l'immigration fait référence aux immigrants bien sûr, mais pour bien comprendre le problème, il faut insérer la question des immigrants dans un cadre conceptuel plus global, celui de l'ethnicité. Pour parler des théories relatives à l'ethnicité, nous nous baserons, en partie, sur le livre écrit par Jean-Pierre Martin et Jean Cazemajou.¹ Selon eux, le terme *ethnic* (...) a d'abord désigné l'appartenance à une nation étrangère (Martin et Cazemajou, 1983). Le concept d'ethnicité avait une connotation négative, aux Etats-Unis, jusqu'aux années 50. Vers le milieu des années 60, l'adjectif *ethnic* agissait comme un boomerang et se chargeait d'une valorisation positive revendiquée par ceux à qui il

¹ Cazemajou J. et Martin J.-P. *La crise du Melting-Pot*, Paris, Éditions Aubier Montaigne, 1983.

était appliqué. L'impact du terme ethnicité est plus récent.

Il traduit un effort pour conceptualiser un mode de comportement, une mentalité beaucoup plus qu'un simple statut social. Il représente un défi lancé à l'assimilationisme des années 50 (Martin et Cazémajou, 1983, p. 14)

Ainsi, le sentiment d'appartenance ethnique peut être vu comme "un sentiment de posséder une origine commune" (Martin et Cazémajou, 1983, p. 14), ce qui est distinct de l'identité culturelle régionale étudiée précédemment.

Milton Gordon (1978), parle de trois éléments constitutifs de l'identité ethnique: la religion, la race et une origine nationale commune. Cette vision est complétée par Greely (1974), pour qui l'ethnicité correspond à la combinaison de deux variables: la race et la religion. Il donne à ce terme des connotations positives. Grosemaire, (1981) définit un groupe ethnique comme étant constitué de "ceux qui se considèrent semblables en vertu d'un héritage commun, réel et fictif, et qui sont considérés comme tels par les autres" (Grosemaire, 1981, p. 57).

La gestion de l'ethnicité aux États-Unis, et conséquemment au Canada, a été très fortement marquée par le mythe du creuset: l'américanisation forcée. Il faut abandonner ses racines pour devenir un homme nouveau, un Américain. Cependant, le spectre idéologique,

en gros, regroupe trois points de vue différents sur le concept de l'ethnicité. Il y a la thèse assimilationniste, la thèse socialisante et la thèse pluraliste. Ce sont des thèses qui ont été élaborées au milieu du 19ième siècle et qui ont été modifiées et refondues dans les années 1960.

2.2.1 Le Creuset ou le "Melting-pot"

La thèse assimilationniste ou du "Melting-pot" est la plus ancienne et la plus fortement ancrée dans les mentalités aux États-Unis. Elle a été diffusée par des sociologues, des ethnologues, des hommes politiques. Deux professeurs de l'université de Harvard prennent position en faveur du melting-pot. D'abord, Nathan Glazer énonce que l'ethnicité est une réalité et qu'il faut le savoir, en être conscient et sympathiser avec elle. Mais il ne voit aucune raison pour l'encourager. Ensuite, Stephan Thernstrom se montre plus direct et affirme le rôle bienfaisant du melting-pot en déclarant:

L'image de l'Amérique creuset des groupes ethniques est toujours valable (...) Prenez le problème de la langue par exemple. Dans beaucoup de pays, les groupes ethniques continuent de fonctionner d'une manière générale dans leur propre langue, c'est le cas des français au Québec (Thernstrom, 1980 p. 85).

Au Québec, Julien Harvey associe le modèle du creuset à celui

de l'abstention de l'intervention de l'État. C'est dans cette perspective qu'il situe le modèle canadien dominant jusqu'à la fin des années 60.

C'est l'État qui dicte les règles d'accueil et il laisse ensuite la compétition et l'assistance privée soutenir l'intégration sociale. En retour, on subventionne les organismes d'aide ou on leur accorde des déductions fiscales (Harvey, 1991, p. 237).

Labelle (1985), présente le creuset comme la dernière étape d'un cycle de relations raciales et ethniques marquées successivement par le conflit, la compétition, l'accomodation et l'assimilation.

2.2.2 La thèse socialisante

La deuxième thèse dite socialisante est soutenue par des sociologues tels, Herbert Gans et Thomas Pettigrew. Ces sociologues sont importants, mais leur thèse est nettement minoritaire dans l'éventail idéologique américain. L'analyse de Gans se base sur le concept marxiste de lutte des classes, et Pettigrew étudie les interactions entre deux facteurs qui, pour lui, régissent les comportements sociaux, soit la race et la classe sociale. Ces analyses prétendent que les américains blancs rejettent de plus en plus l'injustice raciale, mais répugnent à accepter les mesures nécessaires à l'élimination de cette injustice (Pettigrew, 1981, p. 252)

Dans un essai publié en 1979, Gans avance la thèse que l'ethnicité est essentiellement un phénomène qui touche la classe

ouvrière dans son ascension sociale. Selon lui, les attitudes ethniques se manifestent par des comportements et des styles plus forts chez les gens qui appartiennent au monde du travail.

2.2.3 La thèse pluraliste

La thèse pluraliste a comme but principal de corriger un assimilationisme aveugle. Michel Novak, défenseur de cette thèse, affirme que:

le désir, chez des groupes ethniques blancs, de découvrir leur propre identité, opère non point dans un sens régressif, mais dans une perspective largement moderniste conduisant à l'homme de demain pourvu d'une personnalité pluraliste (Novak, 1975, p 16).

C'est cependant Andrew Greely le plus ardent défenseur de cette thèse. Selon lui, la montée des valeurs ethniques s'explique par deux facteurs, la redécouverte des Américains moyens et la redécouverte du pluralisme, c'est-à-dire, l'extension d'un des mythes fondateurs de l'Amérique. Greely, tout comme Novak, pense que le pluralisme contribue à doter la société américaine d'une infrastructure diversifiée qui lui confère force et vitalité. En tant que théoricien du pluralisme, le but de Novak est de remplacer un libéralisme décadent fait en principe de libre entreprise, d'individualisme, de rationalisme et de progrès par un libéralisme pluraliste, plus ouvert, plus chaleureux, comportant moins de

contraintes puritaines et moins de foi aveugle dans le scientisme et la technocratie (Martin et Cazémajou, 1983).

Pour Harvey (1991), le pluralisme est une perspective très vaste. La sensibilité, l'esthétique, les modèles d'appartenance et d'association des immigrants peuvent demeurer identiques à ce qu'ils étaient dans la structure culturelle des pays d'origine. C'est la diversité de l'art de vivre, mais aussi la valorisation de cette diversité. C'est un domaine où l'État se doit de privilégier une forme ou l'autre d'intervention pour rendre possible la liberté réelle de tous. Il faut insister sur la tolérance et le souci de connaissance réciproque. Pour Labelle, (1985), cette thèse encourage la diversité culturelle et plaide en faveur de la préservation et du maintien de la vie communautaire et culturelle propre aux immigrants.

Voilà en gros les thèses qui ont polarisé le champ des études ethniques durant ces dernières décennies aux États-Unis et qui, nécessairement, ont exercé une grande influence au Canada et au Québec.

2.3 L'ethnicité au Québec

Au Québec, la question ethnique a une place secondaire dans la littérature scientifique. En effet, le Québec n'a pas encore développé

le champ des études théoriques ou méthodologiques spécifiques à l'étude du phénomène ethnique (Caldwell, 1983). De plus, il n'existe à peu près aucun travail théorique qui analyse d'une façon systématique ou même spéculative la recherche déjà faite et celle qui est en train de se faire en cette matière. Cette absence de tradition intellectuelle n'est pas un phénomène fortuit. D'après Caldwell (1983), chercheur à l'Institut Québécois de recherche sur la culture (IQRC), dans la représentation intellectuelle que la société québécoise se fait d'elle-même, la question ethnique vient à peine d'émerger. Des déterminants sociaux sont en grande partie responsables de cet état de choses, comme les facteurs culturels, économiques et politiques.

Au Québec, on fait souvent appel à une définition de l'ethnicité selon laquelle l'appartenance d'une personne à une collectivité ethnique se caractérise par trois critères: l'origine nationale, la langue maternelle et un vouloir vivre collectif (Bordeleau, 1976). La dimension la plus importante, la plus profonde de l'identification d'un immigrant à son groupe ethnique, est un vouloir vivre collectif basé sur une forte conviction d'appartenance et un partage des valeurs.

Même si cette définition est restrictive, circulaire et imprécise, elle est communément acceptée car, comme nous l'avons déjà mentionné, le Québec n'est pas très avancé dans cette discussion (Caldwell, 1983).

De tous les déterminants sociaux dont il était question plus haut, le plus important est la conjoncture politique globale. Au Québec, l'attention portée au phénomène ethnique a souvent été en fonction de la conjoncture politique globale, dans le sens des rapports de pouvoir entre les anglophones et les francophones. Pour Elbaz (1983), les raisons majeures qui rendent complexe une sociologie de la connaissance dans ce domaine sont d'abord l'institutionnalisation récente des sciences sociales, et ensuite l'écartèlement entre la tradition fonctionnaliste américaine et la tradition marxiste et structurale française. Pour les fonctionnalistes, c'est l'intégration des groupes ethniques à la "société" qui est centrale tandis que pour les marxistes orthodoxes, c'est l'appartenance de classe des ressortissants ethniques qui est significative (Elbaz, 1983).

2.4 Les types d'intégration

Plusieurs travaux ont été réalisés sur différents aspects de la conjoncture globale tels l'influence de l'immigration sur la société francophone (Falardeau, 1954, Breton, 1959, Arès, 1969), l'équilibre socio-linguistique du Québec (Arès, 1969 et 1978), la participation des différentes collectivités ethniques au pouvoir économique et politique du Québec (Jones, 1950, Rennie, 1963, Ouellet, Turgeon et Lê Minh, 1978, Patry 1970) et les relations interethniques (Dubreuil, 1953, Taylor et Simard, 1981, Caldwell, 1977, Remiggi, 1980). On

retrouve aussi un grand nombre d'études gouvernementales qui ont été réalisées sur ces sujets. C'est au milieu des années 1970 qu'on commence à écrire sur les aspects conceptuels et méthodologiques de l'étude de l'immigration. On y développe les concepts d'intégration structurelle et d'intégration culturelle (Bredimas-Assimopoulos, 1975). On présente un modèle du processus d'adaptation de l'immigrant (Gavaki, 1977) où on tente d'identifier et de définir l'acculturation, la convergence culturelle, l'intégration et le concept de l'assimilation (Caldwell, 1983).

Ces travaux montrent que le Canada a choisi de s'orienter vers la thèse pluraliste, sous une forme spécifique: le multiculturalisme. Le multiculturalisme se définit comme la coexistence de cultures qui demeurent entières, mais qui forment une mosaïque structurée.

Au Québec, par contre, c'est la thèse du creuset qui a été adoptée, sous une forme particulière: la convergence culturelle. Selon Camille Laurin, ministre d'État au développement culturel en 1978, :

les divers éléments culturels présents dans la province de Québec, convergent vers une tradition culturelle principale qui s'exprime par la langue française (Conseil économique du Canada, 1978, p. 137).

Harvey (1991) affirme plutôt que le Québec hésite entre le modèle anglo-saxon et le modèle français pour l'intégration sociale de ses immigrants. Le modèle anglo-saxon favorise le développement stable des communautés culturelles dans un multiculturalisme social

et scolaire tandis que le modèle français se soucie davantage de culture publique commune, faisant des communautés culturelles de simples mécanismes de transition vers la citoyenneté française.

De quoi parle-t-on lorsqu'il est question d'intégrer les immigrants? La littérature portant sur l'immigration démontre la confusion, l'ambiguïté qui caractérise cette notion (Bordeleau, 1976).

Le terme intégration a fait l'objet de nombreux écrits s'appliquant à l'analyse de la société. Mais au niveau de la recherche, on n'a pas défini de concept opérationnel précis. On a plutôt divisé le concept en plusieurs types d'intégration (Grosmaire, 1981, p. 77).

L'intégration peut se définir comme l'interpénétration entre les cultures sans gommer l'identité spécifique de chacune d'elles. Il s'agit selon cette perspective de mettre le multiculturalisme en mouvement pour le transformer véritablement en interculturel avec tout le dynamisme que cela implique (Harvey, 1991). Ainsi, l'intégration peut être vue comme un contact culturel intermédiaire entre l'assimilation et la juxtaposition (Ottawa, 1960 L. IV p. 5)

Par contre, l'assimilation est un processus par lequel un ensemble d'individus, habituellement une minorité ou un groupe d'immigrants se dissout dans un nouveau cadre social, plus large, soit une région, ou l'ensemble d'une société. Pour se faire, les immigrants passent par un phénomène d'acculturation, c'est-à-dire qu'ils adoptent les modèles et les valeurs de la société d'accueil (Assimopoulos, 1975).

On peut faire la distinction entre intégration structurelle et intégration culturelle. La première se réalise lorsque l'immigrant ou ses descendants participent aux organisations ou autres activités institutionnelles de la société d'accueil. La seconde se réalise lorsqu'il y a acculturation (Assimopoulos, 1975). Gordon (1964) a contribué à préciser ces concepts. Pour lui:

l'assimilation culturelle ou acculturation est là où la structure institutionnelle traditionnelle du groupe minoritaire n'est pas altérée de façon significative. L'assimilation structurelle se produit lorsque les structures institutionnelles du groupe minoritaire ne fonctionnent plus comme un système organisationnel indépendant (M. Gordon, 1964, p.60).

C'est sans doute de la même chose dont traite Malservisi (1973) lorsqu'il parle de l'intégration socio-économique et de l'intégration au quotidien. Malservisi, dans le cadre de la commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec, (Commission Gendron, 1970) est un des seuls à avoir écrit sur la contribution des Québécois des groupes ethniques (...) au développement du Québec.

Dans son étude, quand Malservisi parle de développement, il veut dire développement économique. Il traite des effets économiques de l'immigration sur le marché du travail et sur le chômage en introduisant les modèles économiques keynésien et néo-

classique. Il élabore aussi un chapitre sur l'immigration et la culture, mais il développe ce thème à travers le prisme de l'économie. Ses conclusions générales sont les suivantes:

Il ressort que les immigrants qui sont arrivés depuis la deuxième guerre mondiale ont été une source de gains potentiels(...) ils représentent une épargne de ressources pour le Québec. Il n'existe pas d'évidence à priori et à posteriori qui permette d'affirmer que l'immigration(...) ait été un facteur de chômage (Malservisi, 1973, P 332-335).

L'intégration de l'immigrant à l'environnement culturel présente deux volets.

1- Du point de vue socio-économique, l'intégration est accélérée par le désir d'améliorer sa situation économique et la volonté de s'identifier socialement au groupe qui donne l'image de la réussite.

2- En ce qui concerne la vie quotidienne, c'est-à-dire le cercle familial, l'allégeance religieuse, l'ensemble des valeurs propres au groupe ethnique, l'immigrant ne s'intègre que très difficilement. Il cherche plutôt à préserver son identité culturelle.

Bordeleau (1976) nous propose un modèle d'intégration des immigrants. Pour lui, l'intégration des immigrants est essentiellement un processus dynamique dont les principales phases sont les suivantes:

1-L'accomodation, c'est l'étape de la découverte du nouveau milieu.

2-L'adaptation, cette étape se caractérise par une connaissance psychosociologique approfondie du nouveau milieu et par une double utilisation de l'échelle des valeurs. Les valeurs de l'ancien et du nouveau milieu.

3-L'acculturation, c'est l'adoption d'une partie de l'échelle de valeurs du nouveau milieu.

4- L'intégration, c'est l'étape où l'adoption de l'échelle de valeurs du nouveau milieu est totale. Il faut noter que cette étape ne survient généralement, qu'à la deuxième ou à la troisième génération.

Il importe donc de voir comment se produit le contact interculturel dans des contextes régionaux marqués par l'homogénéité des sociétés d'accueil au plan de la langue et en général de la culture. Par ailleurs, en région les immigrants sont peu nombreux. Il faut donc examiner les formes spécifiques que prend le contact interculturel dans ces conditions. Quels rôles jouent l'identité et le sentiment d'appartenance, de part et d'autre? Est-ce que l'intégration est intensifiée et accélérée? Comment résistent les immigrants dans des contextes régionaux? Enfin, quels sont les modes de vie des immigrants en région? Voilà les questions auxquelles nous conduit l'examen théorique présenté dans ce

chapitre et auxquelles nous tenterons de répondre par notre enquête au Saguenay. Mais d'abord, dans les pages qui suivent, nous aborderons les questions de la régionalisation de l'immigration et du développement régional.

Chapitre III

LA RÉGIONALISATION DE L'IMMIGRATION ET LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Dans ce chapitre, nous nous proposons de situer la problématique de la régionalisation de l'immigration au Québec. Nous tenterons de faire converger la question de la régionalisation des immigrants avec celle du développement régional.

Nous aborderons d'abord le problème de la concentration de l'immigration dans la région métropolitaine de Montréal. Ensuite, nous donnerons un bref aperçu historique de l'immigration au Canada et au Québec. Ensuite, nous verrons à quel moment est apparu le concept de la régionalisation de l'immigration au Québec et la manière dont il est lié au développement régional. Nous ferons l'évaluation de certaines expériences de régionalisation de

l'immigration au Québec. Pour terminer nous aborderons les perspectives de la régionalisation de l'immigration au Québec.

La question de l'immigration est prédominante de nos jours aussi bien au Québec qu'ailleurs. Selon le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, les mouvements migratoires sont de plus en plus importants dû principalement à la mondialisation des échanges économiques et à la multiplication de situations socio-politiques tendues.

Les migrations internationales sont un reflet et une expression des tensions politiques et des relations économiques entre les pays à l'échelle mondiale. (...) Aussi longtemps que persisteront (...) des clivages importants dans les niveaux de vie, des pressions continueront à s'exercer en faveur des migrations et des mouvements internationaux de population (MCCI, 1988-89, p.9).

Or, au Québec, nous voyons apparaître de nouvelles problématiques en matière d'immigration. Elles sont liées, d'une part, à des facteurs exogènes, tels les changements dans la perception de l'immigration et des immigrants et la conjoncture internationale et, d'autre part, à la conjoncture démographique, économique, politique et culturelle du Québec. Nous parlons de l'avenir démographique, de l'apport de l'immigration internationale à la société québécoise tant sur le plan économique, social ou culturel, du statut politique du

Québec et de la question de l'identité aussi bien des immigrants que des Québécois d'origine (Labelle, 1990).

3.1 Le problème de la concentration de l'immigration à Montréal

Le Québec, comme l'ensemble des pays occidentaux, a connu depuis les années 60 une baisse de son taux de natalité. La population ne fait plus assez d'enfants pour assurer sa croissance. Elle ne réussit qu'à se renouveler et ce avec difficulté.

si la fécondité et les mouvements migratoires demeurent ce qu'ils sont, la population du Québec commencera à décliner au début du siècle prochain (Rogel, 1989, p. 55).

Selon les données du recensement de 1986, le nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer est de 1,39 au Québec. Ce taux est sous le seuil dit de renouvellement des générations, c'est-à-dire de stabilisation démographique, qui est fixé à 2,1 enfants par femme. Même avec l'apport des immigrants, la tendance démographique à long terme est négative. Au Québec, le taux d'attraction à l'égard de l'immigration internationale (environ 17%), est inférieure à son poids démographique dans l'ensemble du Canada (environ 25%).

C'est le spectre de l'extinction qui fait frissonner le Québec quand il est question de la crise démographique actuelle. Un

document de l'Office National du Film qui a suscité plusieurs réactions, intitulé *Disparaître*, a délibérément choisi cette perspective pour aborder la question de l'immigration.

Soulignons qu'au Québec, la question de l'immigration comporte une dimension linguistique qu'elle n'a pas nécessairement ailleurs.

On constate que la force d'attraction de l'anglais reste telle au Québec que seule la minorité anglophone profite de l'assimilation de nouveaux immigrants en augmentant de façon significative. (...) Le clivage entre les deux communautés linguistiques serait plus marqué à Montréal, ce qui ne pourrait manquer d'avoir des conséquences politico-sociales inquiétantes (Rogel, 1989, p. 60).

Aussi, la concentration des immigrants à Montréal accroît l'anxiété de certains Québécois qui craignent que la ville ne perde son caractère français (Conseil Économique du Canada, 1991; Beauchemin, 1993).

Il paraît assez simple de comprendre que la venue d'immigrants compense pour les berceaux vides, mais quand on y regarde de plus près, on s'aperçoit qu'il existe une certaine inquiétude. On a peur des immigrants parce que pour certains, plus de monde ça veut dire moins de travail. L'argument des immigrants "voleurs de jobs" est très répandu. Or, les études faites sur les impacts économiques de l'immigration démontrent que les conséquences de la venue d'immigrants dans un pays sont positives (Lamoureux, 1987, Ministère de l'Immigration, 1978).

Enfin, au Québec, les niveaux politique et culturel sont intimement liés. L'histoire du Québec est parsemée de conflits linguistiques entre le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral. Ce qui fait qu'au début des années 90, le Québec est encore à la recherche de son identité culturelle. Il se dit distinct au plan culturel et une partie de sa population souhaite devenir souveraine au plan politique. La question de l'identité nationale sert de toile de fond aux débats politiques et les commissions gouvernementales se succèdent. Pour la population, la question de l'immigration semble plutôt secondaire quand l'avenir politique et culturel du pays est débattu sur la place publique.

Au Québec et au Canada, l'analyse des minorités et de l'immigration s'est faite à partir des mêmes prémisses générales qui faisaient loi chez nos voisins du sud. Une idéologie très forte a longtemps dominé la recherche et la pratique en cette matière: le système social n'est pas remis en question, il est souhaitable que l'immigrant s'y intègre. Il lui est possible de le faire à condition qu'il renonce à sa singularité culturelle qui est jugée comme anti-rationaliste, anti-universaliste, anti-moderne et anti-efficace (Labelle, 1985).

3.2 Petite histoire de l'immigration au Canada

Avant de poursuivre, il est nécessaire de donner un bref aperçu de l'histoire de l'immigration au Canada. Trois grandes

phases distinguent l'évolution de la politique d'immigration depuis 1867. Les objectifs et les priorités de la politique canadienne ont varié en fonction des intérêts nationaux, de l'évolution sociale et économique du pays et des pressions extérieures. À certains moments de l'histoire canadienne, ce sont des questions d'ordre démographique ou économique qui marquaient la politique d'immigration. À d'autres moments, l'influence venait de considérations d'ordre humanitaires ou sociales (Chouinard et Pelletier, 1983).

Le tableau numéro 8 synthétise les principales phases de l'immigration au Canada, les principales lois qui ont réglementé chaque période, les buts des politiques gouvernementales et les attitudes dominantes dans l'administration publique.

C'est en 1974 que nous voyons dans le discours du gouvernement une préoccupation à l'égard de la destination géographique des nouveaux immigrants. Les auteurs du Livre Vert sur l'immigration, présenté en 1974 "s'interrogent sur l'accroissement de la population et ses conséquences économiques sur la distribution géographique des immigrants qui s'installent surtout dans les métropoles canadiennes comme Montréal, Toronto et Vancouver" (Chouinard et Pelletier 1983, p.7), faisant de ces villes, des ensembles largement multiethniques.

TABLEAU 8

Phases de l'immigration canadienne

Phase 1 (1867-1914)

Lois	Buts	Attitudes
<ul style="list-style-type: none"> •1869, Immigration Act. L'immigration relève du ministère de l'agriculture. 	<ul style="list-style-type: none"> •Accroître la population •Développement de l'ouest. •Éviter l'augmentation de la population urbaine. 	<ul style="list-style-type: none"> •Laisser-aller •Aucune exclusion.
<ul style="list-style-type: none"> •1872, L'admission des criminels est interdite 		<ul style="list-style-type: none"> •L'approche positive face à l'immigration se détériore
<ul style="list-style-type: none"> •1879, Cheenese Immigration Act 	<ul style="list-style-type: none"> •Restreindre l'entrée aux Chinois. 	<ul style="list-style-type: none"> •Propagande aux USA, en Europe de l'ouest. •Réseau de bureaux d'immigration. •Terres gratuites aux agriculteurs
<ul style="list-style-type: none"> •1897, Alien Labour Act •1900, modification du Cheenese Act. •1902 Interdiction d'entrée aux malades. •1906 Refonte du Cheenese Act. •Abandon de la politique de libre entrée. •Entente Canada-Japon. •1910 Renforcement du Cheenese Act. 	<ul style="list-style-type: none"> •Interdire aux employeurs d'embaucher des travailleurs contractuels d'autres pays. •Limitation de l'entrée des Japonais au Canada. 	<ul style="list-style-type: none"> •Adoption du principe de sélection sélective (1900-1914) •Renforcement des restrictions. •Droit d'adopter des règlements sur la quantité, l'ethnie, la profession des immigrants.

Source: Tableau dressé à partir des données du texte de Chouinard et Pelletier et du Ministère des Communautés Culturelles et de l'Immigration du Québec

TABLEAU 8, suite

Phase 2 (1914-1945)

Lois	Buts	Attitudes
<ul style="list-style-type: none"> •1917, Création du ministère de l'immigration et de la colonisation. •Réglements restrictifs et visas obligatoire sauf pour USA et Grande Bretagne. •1922, Empire Settlement Act. 	<ul style="list-style-type: none"> • Limiter l'entrée des gens indésirables. • Fournir une assistance de 12 000\$ aux immigrants du Royaume-Uni. 	<ul style="list-style-type: none"> • La loi permet au gouvernement de limiter l'entrée durant la guerre • Entrée interdite aux alcooliques et illétrés. • Retour à la situation d'avant-guerre.
<ul style="list-style-type: none"> •1925, Entente entre gouv. et Cie. de chemin de fer. •1926, Concept de l'immigration parrainée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Entrée d'immigrants d'Europe de nord. 	
<ul style="list-style-type: none"> •1930, Restrictions à l'immigration •1931, Dispositif d'immigration à l'étranger démantelé et loi de déportation en vigueur. 	<ul style="list-style-type: none"> • Expulsion de membres du parti communiste ou de criminels. 	<ul style="list-style-type: none"> • Travailleurs agricoles, domestiques et parents ne sont plus admis. • Portes fermées aux juifs et autres fuyant la guerre.
<ul style="list-style-type: none"> 1939, •Réglement qui bloque l'entrée aux ressortissants ennemis. 		

Source: Tableau dressé à partir des données du texte de Chouinard et Pelletier et du Ministère des Communautés Culturelles et de l'Immigration du Québec.

TABLEAU 8, suite

Phase 3 (1946- aujourd'hui)

Lois	Buts	Attitudes
<ul style="list-style-type: none"> •1947, Abolition du Cheenese Immigration Act. •1949, Création du ministère de la citoyenneté et de l'immigration. •1950, Les ressortissants ennemis ont libre entrée 	<ul style="list-style-type: none"> •Accroître la population. •Jouer un rôle plus important au niveau international. 	<ul style="list-style-type: none"> •Encouragement d'une forte immigration. •Le parrainage devient très important.
<ul style="list-style-type: none"> •1952, Révision de la loi sur l'immigration. •1957, La profession devient un critère essentiel dans la sélection des immigrants parrainés. 	<ul style="list-style-type: none"> •Avoir des moyens de contrôle plus efficaces. 	<ul style="list-style-type: none"> •Le Canada maintient un système de préférence de la nationalité des immigrants.
<ul style="list-style-type: none"> •Barrières discriminatoires levées. •1966, Livre blanc sur l'immigration. 	<ul style="list-style-type: none"> •Supprimer les aspects discriminatoires de la loi. •Utiliser l'immigration pour l'expansion économique. 	<ul style="list-style-type: none"> •Nouvelle ère en ce qui a trait aux politiques d'immigrations.
<ul style="list-style-type: none"> •Création du Ministère de la Main d'oeuvre et de l'immigration •1967, le Canada adhère à la convention de l'ONU pour les réfugiés. •Introduction du système de points pour sélectionner les immigrants. •1974, Livre vert sur l'immigration. •1978, Entente Cullen-Couture. •1991 Nouvelle entente Canada Québec sur l'immigration. 	<ul style="list-style-type: none"> •L'accroissement de la population immigrante dans les villes inquiète. •Donner des pouvoirs au Québec sur l'immigration 	

Source: Tableau dressé à partir des données du texte de Chouinard et Pelletier et du Ministère des Communautés Culturelles et de l'immigration du Québec.

3.3 Petite histoire de l'immigration au Québec

Le Québec, de par son contexte culturel et linguistique différent du reste du Canada, a été défavorisé par les politiques canadiennes en matière d'immigration (Polèse, 1974, p. 11.) Depuis toujours, on soupçonne le gouvernement fédéral de vouloir noyer les francophones dans une marée anglophone et de se servir de l'immigration à cette fin (Rogel 1989). Le gouvernement du Québec a toujours reproché à la stratégie fédérale en matière de multiculturalisme de saper la dualité culturelle traditionnelle du Canada et de ne pas reconnaître le statut distinct du Québec en tant que société francophone (Conseil Économique du Canada, 1991).

À partir de la révolution tranquille, les dirigeants politiques du Québec revendiquent ouvertement des pouvoirs autonomes en matière d'immigration (Tableau 9). En 1968, un ministère provincial de l'Immigration est créé. Sa mission consistait à faciliter l'adaptation des immigrants à la société canadienne-française. C'est surtout le gouvernement du Parti québécois, élu en 1976, qui s'attaquera de front à ce problème (Rogel, 1989).

En 1978, Camille Laurin ministre d'État au Développement culturel a identifié la convergence culturelle comme principe fondamental. Cette thèse affirmait que "les divers éléments culturels présents dans la province convergent vers une tradition culturelle principale qui s'exprime par la langue française" (Conseil Économique du Canada, 1991, p. 137).

La politique québécoise en matière d'immigration comporte deux aspects majeurs. D'abord, le gouvernement québécois négocie en 1978 une entente donnant au Québec la possibilité de sélectionner ses propres immigrants. L'entente Cullen-Couture, du nom des deux ministres de l'immigration fédéral et provincial qui l'ont signée, est, depuis, un acquis important pour le Québec.¹ Elle stipule que pour tout requérant qui atteindra la norme de sélection québécoise, le Canada donnera une suite favorable à la sélection positive du Québec sous réserve des exigences statutaires d'admission au Canada (Rogel, 1989, p.30).

Le deuxième volet de la politique québécoise concerne l'intégration des nouveaux immigrants dans un Québec majoritairement francophone. La loi 101 ou Charte de la langue française² est un pas significatif dans cette direction. La charte stipule entre autres choses que les enfants des nouveaux immigrants allophones devront fréquenter l'école française ce qui devrait permettre une intégration à partir de la seconde génération. Elle fait en sorte que dans l'administration publique, dans le monde du travail, de l'affichage, le commerce et les affaires, le Québec devienne aussi français que l'Ontario est anglais (Plourde 1988). La stratégie

¹ L'entente Cullen-Couture signée en 1978 est venue modifier la loi du ministère de l'immigration, la loi M-16 c. 82 qui est aujourd'hui la loi M-23.1, la loi sur le ministère des communautés culturelles et de l'immigration.

² Au Québec, la loi 101 est le terme usuel qui désigne la Charte de la langue française ou loi C-11. À l'origine c'est le projet de loi qui portait le numéro 101. Règlements refondus du Québec, 1982-91 Québec 538 p.

est la suivante: si la majorité francophone impose le français comme langue de communication et de travail, les immigrants seront placés devant un message clair et s'intégreront davantage à la majorité francophone.

Au Québec, la question de la langue a toujours été centrale particulièrement dans le contexte actuel de remontée du nationalisme et de débat sur l'avenir constitutionnel. En 1981, le ministère de l'Immigration change de nom et devient le ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles du Québec. La même année, le ministre d'État au Développement culturel publie un plan d'action¹ en trois objectifs qui sont les suivants:

1. Assurer la préservation et l'épanouissement du caractère unique des communautés culturelles.
2. Sensibiliser davantage les Québécois francophones à l'apport des immigrants au patrimoine commun.
3. Faciliter l'intégration des membres des communautés culturelles dans la société québécoise.

En 1984, le gouvernement procède à la création du Conseil des communautés culturelles et de l'immigration. Il vise à favoriser une meilleure compréhension des préoccupations vécues tant par les diverses communautés culturelles que par la société d'accueil.

Une nouvelle entente Canada-Québec sur l'immigration est entrée en vigueur le 1 avril 1991. Selon les termes de l'accord finalisé à la fin de décembre 1990 et signé en février 1991, Ottawa

¹ Voir: Autant de façons d'être Québécois, 1981.

se retirera de plusieurs services comme l'accueil et la recherche d'emploi pour les transférer au Québec et accordera à la province une compensation financière étalée jusqu'en 1995. L'entente porte le nom de: "*Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains*"¹. L'accord précise trois types de pouvoir accordé au Québec en vertu de l'entente Cullen-Couture de 1978.

1- D'abord, le Québec pourra recevoir un nombre d'immigrants proportionnel à son poids démographique à l'intérieur du Canada, plus 5% s'il le veut.

2-Le Québec peut choisir exclusivement les immigrants indépendants, qui représentent 60% de l'immigration québécoise. Le gouvernement fédéral ne fera qu'entériner le choix du Québec sous réserve d'une enquête de sécurité. Cependant les réfugiés et les immigrants reçus selon le principe de la réunification des familles (40%), sont encore sous l'entière responsabilité du fédéral.

3- Le gouvernement du Québec récupère tous les services d'accueil,² d'intégration linguistique, sociale et économique des immigrants.

¹ Aubain signifie les non-canadiens, les réfugiés et les requérants à un statut de réfugié.

² Par accueil, on entend un ensemble de services pour l'installation et l'établissement des immigrants comme la réception, l'hébergement, l'information, le counselling, l'accompagnement. Ces services sont offerts par des groupes communautaires qui sont financés par le MCCI.

TABLEAU 9

**Principales phases de
l'évolution de l'immigration au Québec**

• Avant 1929,	C'est le gouvernement fédéral qui a juridiction en cette matière.
• 1968	Création du ministère provincial de l'Immigration.
• 1978	Politique québécoise en matière d'immigration Entente Cullen-Couture. Entrée en vigueur de la Charte de la langue française.
• 1981	Le ministère de l'Immigration du Québec devient le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec.
• 1984	Création du Conseil des Communautés Culturelles et de l'Immigration.
• 1991	Nouvelle entente Canada-Québec sur l'immigration.

Source: Tableau dressé à partir des données du MCCI.

3.4 L'immigration et le développement régional

Nous avons vu que la destination géographique des nouveaux immigrants commence à préoccuper le gouvernement canadien dès 1974. Pour le gouvernement du Québec, ce problème constitue une préoccupation doublement importante car la presque totalité des nouveaux immigrants se dirigeaient et se dirigent encore vers la seule région montréalaise (plus de 90% dans le recensement de 1986). Dès 1972, le ministre de l'Immigration du Québec faisait plusieurs déclarations publiques sur la nécessité, selon sa propre expression, de démétropoliser l'immigration. Il s'inquiétait de voir 90% des immigrants s'établir à Montréal (Girard et Manègre, 1989). Il envisageait, pour contrer ce mouvement, de créer des bureaux régionaux du ministère de l'immigration et "d'accroître les efforts de son ministère pour attirer les immigrants agriculteurs" (Girard et Manègre, 1989, p. 4), qui, évidemment, ne risquaient pas d'exercer leur profession en ville!

Mario Polèse, affirmait en mai 1976:

Pour le Québec, la concentration des immigrants à Montréal est d'autant plus inquiétante qu'elle influence leur intégration à la majorité francophone. Rappelons que c'est à Montréal que les pressions d'anglicisation sont les plus fortes. La déconcentration des immigrants devient donc une priorité à la fois sur le plan du développement régional et sur le plan culturel (Polèse, 1976 p.17).

Et il ajoutait:

Il faut lier l'immigration à l'emploi car il est essentiel que l'on assure un emploi à chaque immigrant. Mais ce que l'on oublie parfois c'est que l'immigration exerce à son tour un impact sur le développement régional, et partant sur l'emploi. L'immigration n'augmente pas seulement l'offre de main d'oeuvre dans une région, elle y augmente aussi la demande intérieure, sans parler de son impact sur l'investissement et l'entrepreneurship (Polèse, 1976, p.15).

Ainsi, on commence petit à petit mais progressivement à associer déconcentration de l'immigration et développement régional. En 1979 réapparaît le concept de démétropolisation avec l'arrivée massive des Indochinois. Le ministre de l'Immigration du Québec lança l'opération "accueil des petites villes aux réfugiés". Il désirait ainsi favoriser l'enracinement des réfugiés dans des villes autres que Montréal, Québec, Hull, Sherbrooke et Trois-Rivières.

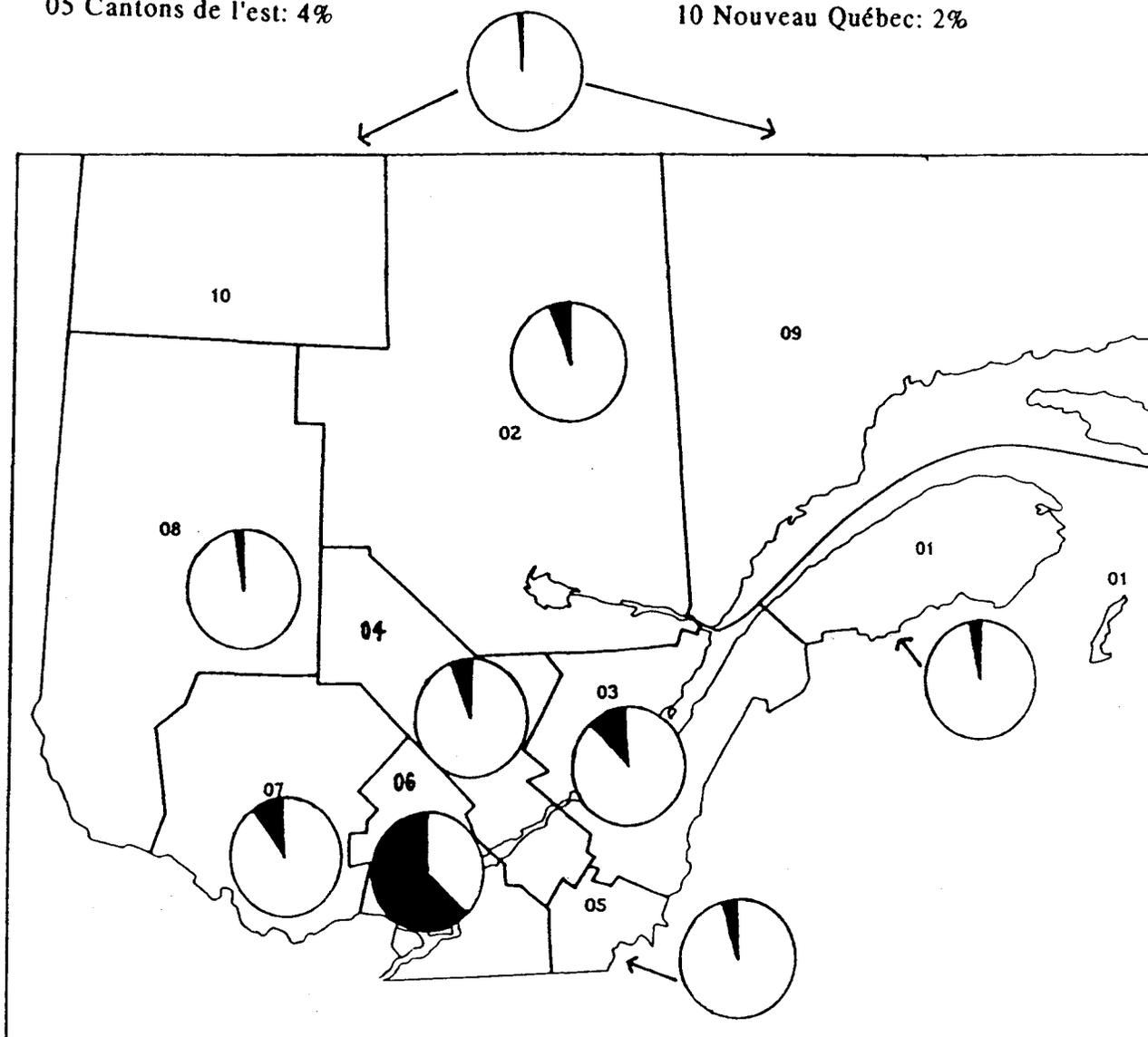
L'objectif de l'opération était d'établir à l'extérieur de Montréal 50% des réfugiés (Girard et Manègre, 1989). Le bilan de l'opération après deux ans révéla que 45% des Indochinois avait été orienté en région à leur arrivée (Carte 1). Cependant, après quelques années, la majorité de ces réfugiés était installée à Montréal ou avait quitté la province. Ceci est principalement dû au fait que les ressources et les services disponibles pour les réfugiés étaient insuffisants: problèmes d'information, de chômage, d'adaptation, de francisation.

CARTE 1

**Répartition spatiale des réfugiés
d'Asie de Sud-Est au Québec,
en 1979-80, par région administrative**

01 Bas du fleuve: 3%
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean: 5%
03 Québec: 10%
04 Trois-Rivières: 6%
05 Cantons de l'est: 4%

06 Montréal: 62%
07 Outaouais: 10%
08 Abitibi-Témiscamingue: 2%
09 Côte-Nord:
10 Nouveau Québec: 2%



Source: Le Québec statistique
Bilan de l'opération des réfugiés de l'Asie du Sud-Est.

Il y avait aussi un contexte de crise économique difficile, amplifié en région, et un problème administratif dû à la double juridiction fédérale et provinciale (Girard et Manègre,1989).

En 1987, des mémoires présentés à la commission de la culture, lors de la consultation sur les niveaux d'immigrants "s'inquiétaient de la trop grande concentration des immigrants à Montréal et demandaient la mise en place d'une politique de régionalisation de l'immigration" (Girard et Manègre, 1989). Le mandat de la commission était de tenir des audiences publiques afin d'étudier le niveau d'immigration pour les années 1988-89 en tenant compte des besoins démographiques, économiques et socio-culturels du Québec.

La détermination du niveau d'immigration fournit l'occasion chaque année de procéder à une réflexion sur le mouvement d'immigration et ses diverses composantes (MCCI, 1987, p.3).

Le niveau d'immigration retenu influence les pratiques du MCCI. Lors de la conférence socio-économique sur le Québec dans le monde, tenue en 1984, le MCCI s'est engagé auprès de ses partenaires à systématiser l'exercice de consultation visant la détermination du niveau d'immigration et sa révision annuelle (MCCI, 1989).

En 1988, la ministre de l'Immigration d'alors exprimait la volonté de son ministère de régionaliser davantage l'immigration et

se préoccupait de la destination géographique des nouveaux immigrants (Girard et Manègre, 1989).

Enfin, en 1990, l'énoncé de politique en matière d'immigration insistait sur la régionalisation de l'immigration à travers une perspective de développement régional.

Compte tenu des disparités régionales sur le plan économique, les actions visant à promouvoir l'établissement des immigrants à l'extérieur de la métropole doivent nécessairement s'inscrire dans le cadre d'une politique de développement régional ainsi que le recommande le CCCI (Énoncé de politique en matière d'immigration, 1990, p. 64).

3.5 Évaluation de certaines expériences de régionalisation

Au Québec, les actions entreprises par le MCCI concernant la régionalisation sont récentes et peu nombreuses. Elles consistent essentiellement en la création de directions régionales à Québec, Hull, Sherbrooke et Montréal. Des travaux de recherche et de planification sont aussi en cours. Le MCCI élabore de nouvelles orientations et des stratégies. Quelques projets-pilotes ont été réalisés comme l'organisation de visites d'immigrants entrepreneurs. Enfin, le MCCI a augmenté le financement de certains ONG (Manègre, 1992).

Dans les prochaines années, le MCCI prévoit mettre en oeuvre quatre mesures principales en vue de favoriser la régionalisation.

1. Soutien de projets-pilotes et information sur les possibilités de créations d'entreprises.
2. Promotion des possibilités d'exploitation des terres agricoles.
3. Développement des services en région.
4. Soutien accru aux organismes des communautés culturelles déjà implantées en région (Manègre, 1992).

Enfin, tout récemment, le gouvernement canadien, en vertu des nouvelles dispositions sur l'immigration, prévoit mettre en oeuvre le concept de conditions obligatoires de séjour.

Les dispositions permettraient en effet au gouvernement fédéral ou aux provinces comme le Québec qui ont le droit de sélectionner leurs propres immigrants, de prescrire, pendant un certains temps, et sous peine d'expulsion du Canada, la profession et le lieu de séjour des candidats qu'ils admettent. À condition, indique le projet que cela soit dans l'intérêt du développement régional ou économique d'une région (...) (Le Devoir, 17 juin 1992, p. A1).

Au Québec c'est la rétention en région de ces immigrants qui est difficile. Pour plusieurs immigrants et responsables des communautés ethniques, la régionalisation est perçue comme un objectif qui risque d'être irréalisable sans un plan d'ensemble de développement des régions (Le Devoir oct. 1989). Selon Aoura Bizzari, présidente d'un collectif de femmes immigrantes de

Montréal, le problème n'est pas d'envoyer plus d'immigrants en région, c'est de créer du travail en région, et ce pour tout le monde (Le Devoir oct. 1989).

Compte tenu des informations que l'on possède jusqu'à maintenant, nous sommes en droit de nous demander comment peut s'articuler le processus de régionalisation entre le gouvernement provincial et les régions du Québec.

3.6 Les perspectives de la régionalisation au Québec

Après l'élection du Parti québécois en 1976, il s'est tenu une conférence entre Québec et les municipalités, en 1978, pour réfléchir sur la question de la revalorisation du pouvoir municipal dans une perspective de décentralisation éventuelle des pouvoirs de l'État québécois (Légaré, 1990).

Le projet de réaliser une nouvelle répartition du pouvoir entre l'État et les collectivités locales et régionales était étroitement associé au projet de la souveraineté-association mis de l'avant par le programme électoral du Parti québécois. Le discours officiel mit alors l'accent sur le renversement de la tendance centralisatrice du gouvernement québécois, observée de 1960 à 1977, et sur l'instauration d'une nouvelle relation entre l'État et le citoyen. Cette nouvelle relation supposait une prise en main

collective à l'échelle locale, ou supra-locale (Légaré 1990, p. 50).

On a donc assisté à une décentralisation de certains pouvoirs. Ce processus se continue aujourd'hui, d'une part parce que le gouvernement central n'a plus les moyens de gérer efficacement les collectivités locales et d'autre part parce que le milieu local ou régional demande plus de responsabilités et de pouvoirs (Québec, 1992).

Nous pouvons donc supposer que le milieu régional pourrait être appelé à prendre davantage de responsabilités en ce qui a trait à la régionalisation des immigrants. Est-ce que ce sera le milieu régional qui devra se préoccuper d'attirer les immigrants, de former des ressources humaines, financières et de mettre sur pied les structures nécessaires afin de les inciter à s'établir en région pour faciliter leur adaptation et leur intégration. Deux courants de pensée s'affrontent à ce sujet. Selon Jean-Claude Icart:

l'intégration ne peut être le fait d'un ministère ni même d'un gouvernement. Elle doit être prise en charge par les structures publiques, les lieux de rencontre que se donne la population (D'Amours, 1988, p. 28).

Selon Julien Harvey:

L'intégration des immigrants n'est pas seulement un geste de bonne volonté des intervenants de la base mais aussi de l'État (...). La loi détermine que le ministère a pour fonction d'assurer leur intégration harmonieuse au sein de la société québécoise et plus particulièrement de la majorité francophone, en plus d'informer, de recruter, de sélectionner ces personnes et de rendre possible leur établissement au Québec (Harvey, 1989 p. 163).

La ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, Mme Gagnon-Tremblay, observe qu'aucune politique d'en-haut ne peut réussir dans un milieu qui n'en mesure pas les avantages (Le Soleil, 1990).

Dans son énoncé de politique en matière d'immigration, diffusé en 1990, le MCCI affirmait que:

compte tenu des disparités régionales, sur le plan économique, les actions visant à promouvoir l'établissement des immigrants à l'extérieur de la métropole doivent nécessairement s'inscrire dans le cadre d'une politique de développement régional. Il faut éviter qu'une intervention non concertée ne contribue à accentuer les difficultés que vivent déjà certaines régions. (...) Le gouvernement favorisera donc l'augmentation de l'immigration dans une région donnée lorsque se sera manifesté une claire volonté régionale, ainsi qu'un engagement des principaux décideurs socio-économiques, à accueillir davantage de nouveaux arrivants. Le cas échéant, le gouvernement

du Québec entend soutenir la concertation régionale susceptible de faciliter l'insertion socio-économiques des immigrants (MCCI, 1990, p. 64).

Ainsi, le gouvernement indique clairement son intention de ne pas mener seul ce projet. La balle est définitivement dans le camp des régions (Manègre, 1992).

CHAPITRE IV

LES IMMIGRANTS ET LA RÉGION

4.1 L'enquête par entrevue et les interviewés

Ce chapitre est le résultat d'une enquête réalisée auprès des immigrants du Saguenay entre juin 1990 et mars 1991¹. L'échantillon est composé de 20 familles néo-Québécoises, regroupant au total, 84 personnes, installées dans la région entre 1950 et 1987. Il ne s'agit pas d'un échantillon représentatif au plan statistique, mais nous avons essayé d'avoir une représentation du spectre social et professionnel des immigrants. Les entrevues ont été réalisées dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Chicoutimi-Jonquière, qui regroupe les municipalités de Chicoutimi, Jonquière, La Baie, Laterrière, Canton Tremblay, Saint-Honoré, Saint-Fulgence, Shipshaw, Kénogami et Larouche. Le territoire de la RMR est habité par 158 468 personnes et occupe une superficie de 1723,32 Km².

¹ Cette enquête a été commanditée par le département d'Études et politique de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ). Ce chapitre reprend largement le rapport produit suite à cette enquête.

Les informations analysées dans ce chapitre proviennent surtout de l'analyse de l'ensemble des entrevues, mais aussi de la consultation d'un abondant dossier documentaire et des informations statistiques existantes².

À cause de la confidentialité qui doit être gardée sur les personnes interviewées, les entrevues sont identifiées par des numéros et les informations sont données de façon à ce que les répondants ne puissent pas être identifiés. Les personnes sélectionnées pour répondre à nos entrevues nous ont donné aussi bien des informations sur leurs perceptions de la réalité étudiée que sur la situation de l'ensemble des membres de leur famille, incluant les parents et les enfants. Soulignons que des vingt entrevues réalisées, 19 ont été retenues pour fin de l'analyse. L'entrevue rejetée l'a été parce que les informations obtenues ne nous ont pas paru fiables. Les personnes rencontrées ont été dans neuf cas des hommes et dans dix cas des femmes.

Les personnes interrogées sont d'origine différente soit la France (2 cas), l'Italie(2), le Laos(2), l'Espagne (1), le Portugal(1), la Belgique(1), la Grèce(1), la Pologne(1), le Liban(1), le Maroc(1), le Mali(1), le Cambodge(1), le Chili(1), le Brésil(1), la Bolivie(1) et le Guatemala(1) (Tableau 10).

Suite à ces entrevues, il est possible de faire certains regroupements:

² Voir la liste de documents consultés en bibliographie.

1) Selon le temps de résidence dans la région, un quart des personnes interrogées est installé au Saguenay depuis plus de vingt ans. Ce sont des personnes ou des familles qui ont immigré à la fin des années 50 ou au début des années 60, lorsque le Canada faisait de la promotion à l'extérieur du pays, surtout en Europe, pour recruter des travailleurs immigrants. Un quart des personnes interrogées est installé dans la région depuis 15 à 20 ans. L'autre moitié est installée au Saguenay depuis moins de quinze ans. L'analyse de l'âge permet de constater que neuf personnes interrogées ont quarante-cinq ans et moins et les 10 autres ont cinquante ans et plus. On peut donc dire que les personnes interrogées vivent au Saguenay depuis assez longtemps pour donner des réponses valables aux questions posées.

2) On peut aussi faire un regroupement par "cheminement". Les répondants se divisent en deux groupes. Sept personnes ou familles sont arrivées directement au Saguenay, alors que douze ont habité un pays ou une autre ville du Canada avant de s'installer en région.

3) Les néo-Québécois interrogés sont presque tous devenus citoyens canadiens. Il n'y a que deux personnes qui ne le sont pas. Ce sont deux interviewés qui habitent la région depuis relativement peu de temps, (quatre et sept ans).

4) Au moment où ils ont immigré dans la région du Saguenay, seize répondants étaient mariés et trois étaient célibataires.

Aujourd'hui, on ne retrouve qu'un célibataire. Cependant, trois répondants ont divorcé. Parmi les couples mariés actuellement, trois n'ont pas d'enfant, deux ont deux enfants et dix ont de trois à neuf enfants, ce qui est à souligner compte tenu des problèmes démographiques que vivent les régions du Québec ³.

TABEAU 10
Caractéristiques des néo-Québécois interrogés

No.	Pays	Age	État civil avant et après l'immi.	Nombre d'enfants	Années de résidence au Sag.	Lieu de transition le cas échéant.
1	Italie	59	Marié / divorcé	0	39 ans	R.F.A., Montréal.
2	Italie	50	Célibataire / marié	0	35 ans	
3	Portugal	60	Marié / Marié	4	34 ans	Edmonton.
4	Grèce	50	Marié / Marié	2	29 ans	Montréal.
5	Belgique	68	Marié / Marié	6	28 ans	
6	France	51	Marié / Marié	4	21 ans	
7	Espagne	45	Marié / Marié	4	20 ans	Québec.
8	Pologne	50	Marié / divorcé	0	18 ans	R-U, Montréal.
9	France	39	Marié / Marié	3	8 ans	
10	Laos	54	Marié / Marié	0	20 ans	Montréal.
11	Liban	53	Marié / Marié	9	13 ans	Syrie.
12	Laos	38	Marié / Divorcé	5	11 ans	Thaïlande.
13	Cambo.	27	Célibataire/célibat.	0	11 ans	Thaïlande.
14	Mali	40	Marié / Marié	2	16 ans	
15	Maroc	34	Célibataire / Marié	2	10 ans	
16	Chili	44	Marié / Marié	4	13 ans	Argentine.
17	Bolivie	50	Marié / Marié	0	11 ans	Afrique, Estrie.
18	Guatéma.	30	Marié / Marié	3	7 ans	Chapais.
19	Brésil	38	Marié / Marié	4	4 ans	

Source: Enquête par entrevues, juin 1990 à mars 1991.

* Par lieu de transition, nous entendons les autres pays ou villes dans lesquels les répondants ont habité avant de s'installer au Saguenay.

³ Voir ce problème dans, Deux Québec dans un, Rapport sur le développement social et démographique, Boucherville, Québec, 1989, 124p.

5) Les métiers exercés par les répondants sont de tout ordre (professeur, coiffeuse, femme de ménage, garagiste, médecin, agent d'immeuble, travailleur saisonnier etc.) mais nous traiterons de cette question plus en profondeur dans la partie qui traite de l'intégration (Tableau 11).

Il y a néanmoins un aspect commun à tout les néo-Québécois interrogés, c'est la raison pour laquelle ils se sont installés au Saguenay: leur travail. Leur source de revenu, est au Saguenay. Ils n'ont pas d'abord choisi le Saguenay comme milieu de vie, mais comme un milieu de travail. Certains ont eu un poste dans la région avant leur arrivée, certains sont venus parce qu'ils avaient déjà un membre de leur famille sur place et ont trouvé un emploi par la suite, quelques uns sont venus pour étudier et sont restés travailler dans la région et d'autres ont suivi un conjoint.

Cependant, il est possible de faire l'hypothèse que, quelque soit le motif pour lequel ils sont venus en région, s'ils y habitent toujours, ce n'est pas exclusivement à cause du travail. C'est aussi parce qu'ils se sont créés des racines, un réseau d'amis, c'est-à-dire un milieu de vie. Nous verrons ci-dessous plus en détail et plus en profondeur les caractéristiques des néo-Québécois qui font l'objet de notre enquête, pour ensuite induire les aspects généraux de l'immigration en région.

TABLEAU 11

**Occupation du répondant
et de son conjoint.**

No.	Répondant	Conjoint
1	Coiffeuse	
2	Professeur	À la maison
3	Garagiste	À la maison
4	Agent d'immeuble	Ingénieur
5	Retraité	Retraitée
6	À la maison	Chercheur scientifique
7	À la maison	Médecin
8	Ingénieur	
9	À la maison	Médecin
10	Professeur	Bibliothécaire
11	À la maison	Agent d'immeuble
12	Femme de ménage	Cueilleur de fruits et légumes
13	Étudiant	
14	Directeur d'une compagnie.	À la maison
15	Directeur d'une PME.	À la maison
16	Ouvrier	À la maison
17	Chargée de cours	Professeur
18	À la maison	Comptable
19	Femme de ménage	En chômage

Source: Enquête par entrevues, juin 1990 à mars 1991.

La présentation des résultats de l'enquête se fera comme suit. D'abord, nous nous pencherons sur le contexte même de l'immigration. Nous nous intéresserons aux antécédents concernant les enfants, le travail, la formation, le logement, les implications sociales et politiques, les causes du départ, etc. Ensuite, nous aborderons les problèmes affrontés pendant les premiers moments de la vie au Québec et dans la région, en soulignant certains aspects tels l'accueil, les premiers contacts avec les amis et le voisinage, le type de logement, le premier hiver etc. Troisièmement, nous nous

intéresserons à l'intégration des néo-Québécois en portant notre attention sur des aspects tels les types de relations, les structures existantes, la langue, l'intégration au milieu de l'emploi, l'intégration via la deuxième génération. Enfin, nous aborderons le mode de vie des immigrants en région. Nous distinguerons les préoccupations liées au quotidien des préoccupations transcendantes, les habitudes perdues et gagnées, les valeurs et le concept de la réussite.

4.2 Contexte de l'immigration: le milieu d'origine, les causes du départ et le choix de la région

Cette partie se consacre à l'étude des antécédents qui entourent l'immigration au Saguenay des personnes interrogées. D'abord, nous essayons de comprendre le milieu social et économique que nos immigrants avaient dans leur pays d'origine. Puis, nous nous interrogeons sur les causes qui ont poussé les personnes et les familles étudiées à émigrer et, plus particulièrement, à choisir la région du Saguenay. Existe-t-il un profil type d'immigrants susceptibles de s'intéresser à une région périphérique telle que celle du Saguenay.

4.2.1 Le milieu social d'origine

Dans un premier temps, examinons les antécédents permettant de comprendre la situation que nos répondants avaient dans leur pays d'origine. Parmi les dix-neuf répondants, onze personnes, c'est-

à-dire la majorité disent venir d'un milieu aisé. Il faut tenir compte cependant qu'un milieu aisé en Italie, en France, au Guatemala ou au Canada ne renvoie pas à la même situation objective. Néanmoins, par "milieu aisé" nous voulons dire un milieu privilégié par rapport à la moyenne des gens du pays. Nous pouvons regrouper les personnes qui disent provenir d'un milieu aisé en deux groupes. On retrouve ceux qui proviennent de familles économiquement privilégiées, c'est-à-dire bien nanties. Il s'agit cependant d'une minorité. La majorité dit provenir de la classe moyenne aisée parce qu'elle bénéficiait, dans leur pays d'origine, d'un emploi qui leur permettait d'avoir une certaine reconnaissance, une stabilité économique et du succès. Nous retrouvons ensuite huit cas qui proviennent d'un milieu où la situation économique est perçue comme égale à la moyenne des gens du pays. Aucune personne parmi les dix-neuf interrogées n'estime provenir d'un milieu pauvre. On peut donc constater que les néo-Québécois interrogés n'ont pas une perception négative de leur situation sociale ou milieu d'origine. Au contraire, ils affichent une certaine fierté de leur condition. Une telle fierté se rapporte cependant à des situations objectives diverses, comme le montrent les informations sur le niveau d'étude atteint par nos interviewés et les emplois qu'ils occupaient dans leur pays d'origine.

En ce qui concerne la formation scolaire que les néo-Québécois interrogés ont reçue dans leur pays d'origine, nous pouvons distinguer quatre groupes: 1) six personnes sont allées à l'école jusqu'à l'équivalent du niveau primaire, 2) deux personnes y sont allées jusqu'à l'équivalent du secondaire, 3) cinq personnes y sont

allées jusqu'au niveau collégial, et 4) six personnes ont des diplômes universitaires (Tableau 12).

TABLEAU 12

**Le type de formation, l'occupation dans le pays d'origine
et l'occupation au Québec.**

No.	Formation	Ancien emploi	Emploi actuel
1	Primaire	À la maison *	Coiffeuse
2	Universitaire	Science maritime	Professeur au cégep
3	Primaire	Débosselleur de voitures	Garagiste
4	Primaire	Couturière	Agent d'immeuble
5	Universitaire	Professeur au cégep	Professeur cégep (retraité)
6	Collégiale	Infirmière	À la maison
7	Universitaire	Étudiante	À la maison
8	Universitaire	Ingénieur	Ingénieur
9	Universitaire	Médecin	À la maison
10	Collégiale	Surveillant de classe	Professeur à l'université
11	Primaire	Commerçante	À la maison
12	Secondaire	À la maison	Femme de ménage
13	Primaire	Étudiant	Étudiant
14	Collégiale	Technicien mécanique	Directeur d'une compagnie
15	Collégiale	Tech. en informatique	Directeur d'une PME
16	Secondaire	Ouvrier	Ouvrier
17	Universitaire	Chargée de projets	Contractuel
18	Universitaire	Femme d'affaire	À la maison
19	Primaire	Serveuse	Femme de ménage

Source: Enquête par entrevues, juin 1990 à mars 1991.

* À la maison signifie être au foyer et s'occuper des enfants s'il y en a.

Les professions ou les métiers exercés par les personnes interrogées, dans leur pays d'origine, sont de tous ordres. Ils vont de serveuse à ingénieur. Parmi les personnes qui sont allées à l'école jusqu'au primaire, quelques-unes ont appris un métier en travaillant. Nous pourrions constater que la formation reçue et l'emploi exercé dans le pays d'origine ne correspondent pas toujours avec l'emploi au Québec. Ceci est dû en partie à la formation que les répondants ont acquise une fois arrivés au Canada.

Interrogeons-nous maintenant sur l'entourage social des cas étudiés. Il importe de connaître certaines informations comme le type de logement où les néo-Québécois vivaient dans leur pays d'origine et aussi leurs implications sociales et politiques. De cette façon, nous pourrions tracer un portrait général de la situation sociale des répondants.

Dans leur pays d'origine, la majorité des personnes interrogées était propriétaire de leur résidence et quelques personnes étaient locataires. Les autres, surtout les quelques célibataires du groupe, habitaient avec leurs parents (Tableau 13).

Nous avons déjà abordé l'état civil des personnes interrogées. Nous avons constaté que la majorité était mariée, mais que trois couples avaient divorcé depuis. Or, il faut ajouter que parmi les seize couples de personnes mariées qui ont immigré au Canada, la moitié s'est mariée quelques semaines ou quelques jours avant le départ, et

TABLEAU 13

**Milieu socio-économique
dans le pays d'origine.**

No.	Milieu	Type de logement
1	Moyen	Chez les parents
2	Moyen	Chez les parents
3	Aisé	Propriétaire
4	Moyen	Chez les parents
5	Aisé	Propriétaire
6	Aisé	Propriétaire
7	Aisé	Chez les parents
8	Aisé	Propriétaire
9	Aisé	Propriétaire
10	Moyen	Logement
11	Aisé	Propriétaire
12	Aisé	Propriétaire
13	Moyen	Chez les parents
14	Aisé	Chez les parents
15	Aisé	Chez les parents + logement
16	Moyen	Propriétaire
17	Moyen	Chez les parents + logement
18	Aisé	Chez les parents
19	Moyen	Propriétaire

Source: Enquête par entrevues, juin 1990 à mars 1991.

dans trois cas, l'immigrant a suivi un conjoint qui résidait déjà au Canada. On retrouve six couples qui avaient déjà un ou plusieurs enfants d'âge scolaire quand ils ont décidé d'immigrer au Canada.

La plupart des personnes interrogées étaient peu ou pas impliquées socialement à cause de différentes raisons. En général, le

système politique ne le permettait pas et leur travail ou leur famille ne leur en laissait pas le temps. Certaines personnes étaient cependant actives dans leur milieu, surtout celles qui provenaient des milieux économiques les plus favorisés et qui étaient célibataires. Une minorité dit avoir eu un grand intérêt pour le domaine politique dans le pays d'origine et certains étaient même actifs dans un parti politique ou un syndicat.

4.2.2 Le cheminement: une migration par étape

Nous étudierons maintenant le cheminement suivi par nos immigrants pour entrer au Canada, les raisons pour lesquelles ils ont choisi le Canada, leurs perceptions du Canada, etc.

Pour entrer au Canada, les sujets étudiés ont suivi différents cheminements. Certains sont entrés en tant que réfugiés politiques et d'autres, en tant qu'étudiants étrangers. Il s'agit cependant d'une minorité. Une partie est entrée avec un permis de travail et avait un emploi qui attendait à l'arrivée. Le reste des répondants est entré avec un visa d'un an ou un visa de touriste.

Les raisons pour lesquelles les personnes interrogées ont quitté leur pays se divisent en cinq catégories: 1) quatre personnes ont quitté leur pays pour poursuivre des études supérieures, 2) cinq personnes sont parties pour des raisons politiques, 3) trois personnes ont quitté leur pays pour suivre un conjoint résidant au Canada, 4) deux personnes ont quitté leur pays pour des raisons économiques,

pour améliorer leur avenir, et 5) cinq personnes ont quitté leur pays pour vivre une expérience nouvelle (Tableau 14).

TABLEAU 14
Les causes du départ

Cause du départ	Nombre de cas
Politique	5
Goût d'aventure	5
Études	4
Mariage	3
Économique	2

Source: Enquête par entrevues, juin 1990 à mars 1991.

La plupart des personnes interviewées (onze) ont dû assumer le coût de leur voyage. Les autres ont reçu un prêt du gouvernement canadien ou ont reçu de l'aide de leur famille, établie au Canada.

La plupart des personnes interrogées ne savaient presque rien du Canada ou du Québec, encore moins du Saguenay, sauf deux personnes qui avaient travaillé dans le domaine de l'enseignement dans leur pays d'origine. Ces deux personnes et leur famille sont venues au Canada par goût d'aventure, pour vivre dans un pays neuf. Les autres personnes savaient que le Canada était en Amérique du

nord et qu'il y faisait froid. Certaines savaient vaguement qu'il y avait des provinces et qu'au Québec les gens parlaient français.

Les personnes interrogées ont d'abord immigré au Canada et c'est par la suite seulement qu'elles ont choisi le Saguenay. Les raisons pour lesquelles elles ont choisi le Canada sont très différentes et se partagent également entre les répondants. Certains ont immigré au Canada parce que c'est le premier pays à les avoir acceptés. Parmi ces personnes, on trouve les réfugiés politiques. D'autres répondants ont reçu des bourses du Canada dans le cadre d'échanges interuniversitaires. Ils sont restés par la suite. On retrouve aussi des personnes qui ont immigré au Canada pour vivre avec un conjoint résidant déjà au Canada. D'autres ont choisi d'acquérir une formation supérieure dans une université canadienne. La présence de membres de la famille déjà au Canada est aussi une raison invoquée. D'autres ont choisi le Canada un peu par hasard. C'était l'Amérique, le pays avait une bonne réputation ainsi que de bonnes possibilités d'emploi. Enfin, des répondants ont immigré parce qu'on leur avait offert des postes intéressants au Canada. Ils avaient déjà une bonne situation dans leur pays, mais ils sont venus par goût du changement, de l'aventure, du défi.

4.2.3 Le choix de la région

La raison majeure qui fait que les personnes interrogées se sont installées au Saguenay est que le répondant ou son conjoint a trouvé un emploi dans la région. Dans une moindre mesure, on retrouve des

répondants qui s'y sont installés parce qu'ils avaient été parrainés par des familles ou parce qu'ils avaient été "dirigés" au Saguenay par le ministère de l'immigration. Certains avaient déjà des membres de leur famille dans la région. Une minorité de gens ont choisi le Saguenay parce que ça leur permettait d'avoir un emploi tout en vivant dans une ville moyenne près des grands espaces. Enfin, une personne a été acceptée par l'Université du Québec à Chicoutimi pour poursuivre ses études (Tableau 15).

4.3 Les premiers contacts

On entend par premiers contacts, ceux établis pendant les premiers moments vécus par les néo-Québécois au Québec ou au Saguenay. Leur analyse nous renseigne sur les conditions dans lesquelles ils sont arrivés, l'accueil qu'ils ont reçu, bref, les aspects qui nous semblent importants pour décrire la situation générale des néo-Québécois à leur arrivée au Saguenay.

4.3.1 L'accueil du milieu

L'accueil reçu par nos immigrants à leur arrivée au pays peut être vu sur deux plans. Il y a d'abord l'accueil que les néo-Québécois ont reçu de la part des personnes qui les attendaient à leur arrivée. Ensuite, il y a l'accueil de la population en général. Dans les deux cas, l'accueil a été bon, selon la perception des interviewés. Environ la

moitié des répondants a été accueillie par des employeurs, des "parrains", de la famille ou par le Comité de Réception des Immigrants crée au Saguenay au milieu des années 70.

TABLEAU 15

**Explication du choix du Saguenay
comme lieu de résidence.**

Causes	Nombre de cas.
Emploi	11
Parrainage	3
Famille sur place	2
Emploi dans grand espace	2
Études	1

Source: Enquête par entrevues, juin 1990 à mars 1991.

En général, les répondants considèrent que les gens accueillent bien les nouveaux arrivants, mais qu'au bout de quelques temps, on les laisse à eux-mêmes. Un répondant résume bien cette idée en disant: "Les gens d'ici sont très accueillants quand on arrive, mais une fois installé, c'est difficile de faire son trou. Les gens n'osent pas nous parler, on ne sait pas si c'est par gêne ou par orgueil".

En ce qui concerne la population locale, son accueil est bien perçu, surtout par les répondants qui se sont installés dans la région

au cours des quinze dernières années. En effet, les néo-Québécois qui se sont installés dans les années 50 ou 60, croient avoir reçu un accueil plus froid, plus distant. Il semble que depuis une vingtaine d'années, les gens du Saguenay se soient progressivement habitués à cotoyer des immigrants, malgré leur faible nombre.

4.3.2 Les premiers défis: la communication, la survie et l'intégration

En général, à leur arrivée au Québec, les répondants possédaient peu de biens: des vêtements et des épargnes personnelles allant de 35\$ dollars pour une personne en 1957 à 12 000\$ dollars pour une famille de 8 personnes à la fin des années 70. En fait, en général, ils n'avaient que le strict minimum, des effets personnels, un peu d'argent pour tenir quelque temps. Par contre, ceux qui immigraient en ayant un emploi qui les attendait avaient plus de biens.

À leur arrivée au Saguenay, les préoccupations des néo-Québécois étaient multiples. Certains avaient déjà pris contact avec la société québécoise en habitant dans une autre ville. D'autres se retrouvaient dans un monde inconnu. Certains étaient réunis en famille et d'autres étaient célibataires. Les premières préoccupations sont de type "primaire". C'est-à-dire que pour les répondants et leur famille qui ne parlaient pas français, leur premier souci était de pouvoir communiquer. L'emploi, le logement, faire vivre sa famille étaient aussi des préoccupations très importantes. Pour d'autres, la préoccupation première a été de trouver une bonne école pour leurs

enfants. Ensuite, viennent les soucis de s'intégrer, de s'adapter, de se faire accepter, de briser les préjugés, de se faire des amis, bref, d'être accueilli. Le besoin de se sentir accepté est toujours omniprésent.

4.3.3 L'hiver: la première surprise

Nous tenons à parler de cet aspect, car, avec l'apprentissage de la langue française, l'hiver a constitué, pour la majorité des répondants, un défi important.

Pour la plupart des néo-Québécois, le premier hiver a été difficile. Ils l'ont trouvé très long et très froid. Certains ne savaient pas comment se vêtir, d'autres trouvaient tout à fait étrange de voir des gens faire du ski ou jouer dehors à -25 °C. C'est surtout la longueur de l'hiver qui les a contrariés. Aujourd'hui, l'hiver dérange toujours. Deux personnes nous ont dit avoir des problèmes physiologiques à cause du froid durant cette saison. Pour une minorité cependant, l'adaptation à la saison froide n'a pas été trop difficile. Ils faisaient des sports d'hiver comme le patinage, et le ski de fond. Certains ont même été fascinés par le premier hiver passé au Québec. Ça faisait partie des joies de l'aventure. C'est le deuxième qu'ils ont trouvé moins drôle!

4.3.4 Le logement: le premier problème

Parmi les familles étudiées, la grande majorité sont propriétaires de leur résidence. Ce sont des maisons de type unifamilial. Ceux qui sont propriétaires de leur maison l'ont achetée relativement peu de

temps après leur installation dans la région, surtout ceux qui immigraient avec un emploi assuré. Les autres ont acheté leur maison au bout de quelques années, en moyenne, huit ans après leur arrivée. Les néo-Québécois, une fois installés en région ont déménagé de résidence en moyenne trois fois.

Sept personnes interrogées estiment que les conditions dans lesquelles elles sont logées sont supérieures à ce qu'elles étaient dans leur pays d'origine. Deux personnes estiment qu'elles sont inférieures, mais bonnes comparativement à la moyenne du Québec. Les autres n'ont pas d'opinion à ce sujet.

4.4 L'intégration au milieu de vie

Dans cette partie, nous parlerons des principaux aspects qui touchent l'intégration. Nous le ferons d'abord, en regardant la vie quotidienne, à travers les amis, le voisinage, l'adaptation à la langue, les études, les rapports avec le pays d'origine. Ensuite, nous observerons le milieu de travail, les emplois occupés, les relations de travail, le revenu. C'est à travers ces indicateurs que nous pouvons observer avec quel rythme et jusqu'à quel point les néo-Québécois se sont intégrés à leur milieu.

4.4.1 Des contacts fréquents mais impersonnels

Pendant les premières années de résidence au Saguenay, certaines personnes ont tendance à se regrouper entre immigrants: ils ressentent plus d'affinités. Selon les répondants, il y a quelques années, les gens de la région étaient plus fermés et les néo-Québécois se sentaient regardés "comme des extra-terrestres". Les personnes arrivées en tant qu'étudiants ont d'abord fréquenté leur communauté universitaire d'appartenance. Elles se sont ensuite tournées petit à petit, vers les Québécois d'origine. La majorité des personnes consultées nous disent que ce sont les immigrants qui doivent faire les premiers pas pour faciliter leur intégration.

Aujourd'hui, la majorité des personnes fréquentent davantage les Québécois d'origine parce qu'elles se sont intégrées et parce qu'il y a peu de néo-Québécois dans la région. Il n'y en avait que 1190 au total en 1986. Les quartiers qui étaient autrefois anglophones ou européens comme par exemple le secteur Arvida à Jonquière sont devenus aujourd'hui francophones. Anciennement ces quartiers étaient habités par des employés spécialisés de l'usine Alcan. Les laboratoires de recherche de cette entreprise comptaient au moins 350 employés de 15 nationalités différentes. À Noël, le prêtre de l'endroit présidait la cérémonie religieuse en italien, en allemand et en polonais. Ce prêtre était aussi responsable d'une école polonaise où, chaque vendredi, une vingtaine de jeunes Polonais venaient suivre des cours de langue, de chant et de littérature polonaise. Mais aujourd'hui, c'est différent.

Nous retrouvons une minorité d'immigrants qui se regroupent plus volontiers avec des néo-Québécois. Même s'ils ont des amis et de nombreuses relations avec des Québécois de souche, ils préfèrent exercer leurs activités privilégiées avec des néo-Québécois de leur propre origine ethnique ou d'autres origines. Ils sentent qu'ils ont plus de points en commun. Ce sont surtout des personnes pour qui la différence entre leur culture d'origine et la culture québécoise est plus significative à cause des différences de valeurs et de coutumes. Enfin, quelques personnes ont peu de fréquentations et mènent une vie plutôt isolée.

Les amis les plus proches des immigrants ne sont pas ceux qui partagent le même environnement. Certaines personnes connaissent bien les voisins qui les entourent et ont des rapports de bon voisinage avec eux, mais pas plus. D'autres ne les connaissent pas bien ou pas du tout. Certains pensent qu'au Québec ou au Saguenay, les gens sont très individualistes et le mot voisin n'a pas vraiment de signification.

4.4.2 Un accueil non structuré

À part quelques exceptions, les immigrants de la région n'ont bénéficié de l'aide d'aucun organisme spécialisé dans l'accueil d'immigrants. Cependant, ils ont reçu de l'aide de la part de la population, des voisins, des compagnons de travail. C'est surtout au début de leur installation en région que les néo-Québécois ont eu besoin d'aide. Les personnes qui avaient un poste en arrivant avaient un peu d'argent pour vivre; elles avaient aussi des problèmes à

résoudre. Leurs employeurs et compagnons de travail leur ont fourni meubles, literie, vaisselles etc. Ils les ont aussi aidés à se trouver un logement. D'autres employeurs ont aidé les personnes rencontrées, surtout celles qui ne parlaient pas français, à faire des transactions bancaires ou à se trouver un emploi plus adéquat. On les a également aidées à choisir des vêtements appropriés pour l'hiver. Nous pouvons dire que les gens, au début, ont été très serviables. Une personne qui était menacée d'expulsion a reçu beaucoup de soutien de la part de son employeur de l'époque. Celui-ci a écrit plusieurs lettres au gouvernement en faveur de son employé. On a même fait circuler une pétition en sa faveur qui a recueilli plus de 4 000 signatures⁴.

Les personnes qui ont accompagné un conjoint et certaines qui sont venues en tant qu'étudiantes ont reçu moins de soutien du milieu. C'est le conjoint qui s'est occupé de leur faire connaître la vie au Saguenay. Les étudiants, quant à eux, ont reçu de l'aide de la part d'autres étudiants étrangers. Quelques étudiants québécois ont également aidé des étudiants étrangers dans leurs démarches. On les aidait à se trouver un logement, à se vêtir pour l'hiver.

Certains disent qu'ils ont reçu l'aide d'institutions bancaires dans le sens où ils ont pu emprunter sans offrir de garantie en échange. Enfin, certains Québécois en discutant avec les néo-Québécois, les ont aidés à apprendre le français.

Nous pouvons donc dire qu'en général, les néo-Québécois interrogés ont reçu d'une façon ou d'une autre de l'aide, surtout au

⁴ Le Progrès Dimanche, 23 avril 1978.

début, mais cette aide a été spontanée et non organisée. Il s'agit là d'un manque important car on ne peut pas penser à une déconcentration de l'immigration viable sans une meilleure infrastructure d'accueil.

Un comité de réception des immigrants (CRI) a été mis sur pied en 1976 suite à l'arrivée massive de réfugiés du Sud-est asiatique. Ce comité offrait des services de traduction, de dépannage, de recherche de logement; enfin, il agissait comme accompagnateur et comme intermédiaire auprès des comités de parrainage qui s'étaient constitués à Chicoutimi. Le CRI a été dissout le 29 janvier 1985.

4.4.3 L'apprentissage de la langue

Au moment de leur installation dans la région, neuf répondants avec leur famille ne parlaient pas français. Un répondant et sa famille ont suivi des cours de français dans un COFI pendant un peu plus de six mois. Il y a eu, à Chicoutimi, un COFI qui a été inauguré en 1976, mais il était temporaire et n'a été fonctionnel que quelques années.⁵ Les autres ont appris le français dans un Centre de Formation Professionnelle, dans un centre d'alphabétisation, ou à l'université. Un répondant a suivi des cours intensifs de français fournis par son employeur qui avait à l'époque plusieurs employés étrangers. C'était dans le cadre du programme de francisation des

⁵ Aujourd'hui, il n'y a plus de COFI comme tel à Chicoutimi, mais une sorte d'extension de COFI si on veut. Il s'agit d'un cours de français langue seconde pour immigrants qui est donné par la commission scolaire de Chicoutimi dans les locaux de la polyvalente Charles Gravel. C'est un cours subventionné par le MCCI, donc les étudiants, des immigrants de la région saguenéenne et aussi de la région de Québec, reçoivent une allocation de formation du MCCI.

entreprises, en 1976. Un répondant a appris le français à l'école secondaire et les autres l'ont appris en écoutant la radio et la télévision ou en discutant avec les gens. Néanmoins, au bout d'une période qui varie de quelques mois à un an, tous considèrent qu'ils pouvaient très bien se débrouiller en français.

Des dix personnes qui parlaient français à leur arrivée en région, quelques-unes ont eu certaines difficultés à se familiariser avec le "québécois". Ils ne comprenaient pas certaines expressions et l'accent local. Il a fallu quelques mois à certains d'entre eux pour se "faire l'oreille". Les enfants ont eu, en général, moins de difficultés dans leur intégration linguistique que leurs parents. Ils ont été intégrés à l'école régulière, mais ils ont été rétrogradés. Ils ont perdu un an ou deux de scolarité en moyenne. En fait, ce qui explique la vitesse et la facilité de l'apprentissage du français par les immigrants, c'est moins l'infrastructure d'accueil que le caractère nettement francophone de la région.

4.4.4 L'employabilité et l'absence d'un réseau

Il n'y a pas que les cours de français qui ont intéressé les immigrants. En effet, mis à part ceux qui sont venus comme étudiants et ceux qui avaient un emploi assuré d'avance, les autres ont suivi des cours de tout ordre. Certains ont complété des études secondaires. D'autres ont commencé des études supérieures à l'université. D'autres ont suivi des cours dans un domaine où ils travaillaient dans leur pays d'origine pour pouvoir exercer leur profession en région. Enfin, certaines personnes ont suivi des cours

d'informatique, d'administration ou de langues pour avoir des atouts sur le marché du travail.

Nous avons déjà fait référence aux emplois, occupés au Québec, des répondants et de leurs conjoints, mais avant d'occuper ces emplois, la plupart des personnes concernées ont occupé d'autres postes (Tableau 16). On remarque qu'au moins onze répondants ont eu divers emplois avant d'occuper l'emploi qu'ils avaient au moment de l'enquête. Au Québec, les emplois se trouvent souvent par contact, c'est-à-dire par un réseau de connaissances ou d'amis, ou par des membres de la famille. Les immigrants qui arrivent en région ne peuvent pas bénéficier de ce réseau. Les immigrants ont donc eu dès le départ à élargir leurs compétences pour mieux affronter le marché du travail.

Avec le temps, ils se sont eux aussi créés un réseau d'amis qui les a amenés, petit à petit, à changer d'emploi. Rappelons qu'il y avait aussi des personnes qui avaient un emploi assuré avant de venir s'installer en région. Ils avaient trouvé leur emploi à l'époque où le Canada faisait du recrutement pour avoir des employés spécialisés ou par des amis canadiens qui leur ont fait connaître des employeurs potentiels.

TABLEAU 16
Occupations des répondants

No.	Emploi au Québec	Autres emplois occupés
1	propriétaire d'un salon de coiffure	Couturière Coiffeuse
2	Professeur	Employé à l'Alcan Propriétaire d'une agence de voyage
3	Propriétaire de son garage	Travailleur dans les chemins de fer Employé dans un garage
4	Agent d'immeuble	Employé dans une manufacture Couturière Professeur de langue
5	Professeur	
6	À la maison	
7	Étudiante	Professeur de langue
8	Ingénieur	Employé dans un lave-auto Employé dans une usine de meuble Dessinateur
9	À la maison et bénévolat	
10	Professeur	Laveur de vaisselle divers petits travaux
11	À la maison	
12	Femme de chambre Cueilleuse de légumes	
13	Étudiant	
14	Directeur d'une Cie pour l'emploi des jeunes.	Responsable d'un projet pour trouver de l'emploi aux immigrants.
15	Directeur d'une compagnie d'informatique.	Employé dans une entreprise d'informatique Vendeur Employé dans une compagnie de service.
16	Ouvrier	
17	Chargée de cours contractuel	
18	À la maison	Professeur de langue Traducteur
19	Femme de ménage	

Source: Enquête par entrevues, juin 1990 à mars 1991.

4.4.5 Relations en milieu de travail

D'après les réponses obtenues, nous pouvons qualifier les relations entre les immigrants et leur compagnons de travail de positives autant avec les employés qu'avec les patrons. Cependant, trois répondants ou leurs conjoints ont eu quelques accrochages au début parce que selon eux, certaines personnes avaient de la difficulté à accepter de se faire diriger ou de travailler avec quelqu'un qui n'était pas "de la place". Il y a aussi la jalousie de la part de collègues de travail qui était prétexte à conflit. Cependant, si nous éliminons les difficultés du début, l'intégration des immigrants à leur milieu de travail semble harmonieuse, même si une minorité affirme que, malgré les compétences acquises, leur emploi ne correspond pas à leurs qualifications à cause de leur origine ethnique.

4.4.6 L'adaptation des enfants.

Les enfants se sont adaptés plus rapidement que leurs parents à la vie dans la région. Ils ont des amis qui viennent jouer ou faire leurs devoirs chez eux ou qui les reçoivent par le même type d'activité. Au début, certains enfants ont eu des problèmes à l'école parce qu'ils ne parlaient pas français ou parce qu'ils avaient un accent ou une couleur différente. Certains se sont battus pour cela. Cette situation s'est arrangée avec le temps. Dans les années '60, on a refusé certains enfants à l'école française parce qu'ils n'étaient pas

catholiques. Ils se sont donc intégrés à l'école anglaise.⁶ Aujourd'hui, les enfants qui ne sont pas catholiques sortent de la classe pendant les cours de catéchèse, ou choisissent plutôt le cours de morale.

Quand certains enfants qui sont arrivés très jeunes, ou qui sont nés ici, retournent dans le pays d'origine de leurs parents, en visite, ils se sentent à l'étranger parce qu'ils sont plus Québécois que leurs parents. Cependant, les enfants âgés ont eu plus de difficultés à s'habituer à leur nouvelle vie. En général, pour les enfants plus âgés, la perte d'un réseau familial de référence, oncles, cousins, grands-parents, a été un choc difficile à vivre.

Les enfants, devenus adultes, ont presque tous fait des études à un niveau supérieur. C'était une chose très importante pour leurs parents. La phrase suivante est revenue très souvent dans les réponses aux entrevues: "Le seul héritage des enfants sera leur éducation". Les enfants des néo-Québécois ont pour conjoint aussi bien des Québécois de souche que des néo-Québécois de deuxième génération, mais pas nécessairement de la même origine qu'eux. Un répondant nous a mentionné que dans les quartiers ethniques de Montréal, plusieurs parents tiennent mordicus à ce que leurs enfants épousent un conjoint de leur propre origine ethnique. Ce n'est pas le cas dans la région étudiée. C'est peut-être là une différence qui existe entre les enfants de néo-Québécois qui ont grandi en région et d'autres qui ont grandi dans les quartiers ethniques des grandes villes. Selon les personnes rencontrées, les enfants et les parents qui ont vécu en région périphérique sont plus intégrés à la communauté

⁶ Il s'agit de l'école St-Patrick de Jonquière qui existe encore aujourd'hui,

d'accueil que ceux qui ont vécu en milieu métropolitain et multiethnique.

4.4.7 L'implication sociale en milieu d'accueil

La moitié des néo-Québécois disent être actifs sur la plan social dans leur milieu. Ils s'impliquent au niveau de leur communauté d'origine quand il y en a une, mais aussi, ils font partie de diverses associations, comme par exemple le regroupement Ethno-Culturel du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Certains répondants se sont beaucoup investis dans leur milieu de travail, dans le bénévolat ou dans leur Église. Il faut souligner que les gens qui sont actifs dans leur milieu ne sont pas nécessairement les mêmes qui s'impliquaient socialement dans leur pays d'origine. La participation des immigrants au réseau d'entraide et de bénévolat semble donc liéé à leur situation en terre d'accueil.

En général, les immigrants interviewés disent se sentir chez eux, à l'aise. Ils sont bien intégrés, même si, dans le cas des minorités visibles, il est difficile d'oublier l'origine ethnique ou la couleur; les regards des gens le rappellent à chaque jour parce que le Saguenay n'est pas cosmopolite. "Ici on se sent toujours minoritaire dans une mer québécoise". Mais ceci n'est pas vécu comme un problème.

Un peu plus de la moitié des néo-Québécois interrogés sont catholiques. Les autres sont musulmans, bouddhistes ou d'autres religions (Tableau 17). Les personnes catholiques n'ont pas éprouvé

de difficultés à pratiquer leur religion au Saguenay qui est une région à 95% catholique. Mais les autres ont dû s'organiser avec des moyens de fortune à cause de l'absence de service en cette matière.

Quand on leur parle de politique, la majorité des répondants pensent qu'au Canada ou au Québec, les gens sont privilégiés. Ils apprécient le système démocratique et la liberté d'expression, tout comme l'ouverture des débats politiques. Toutes les personnes rencontrées se sentent concernées par les événements sociaux ou politiques qui se produisent au Canada ou au Québec, ce qui montre qu'ils sont bien intégrés.

TABLEAU 17
Religion des répondants

Religion	Nombre	Pourcentage
Catholiques	10	52%
Musulmans	3	16%
Bouddhistes	3	16%
Autres	3	16%

Source: Enquête par entrevues, juin 1990 à mars 1991.

4.4.8 Des immigrants mobiles mais attachés.

Les néo-Québécois interrogés sont assez mobiles, ils voyagent beaucoup, principalement pendant leurs vacances. Ils voyagent pour aller visiter de la famille ou pour le plaisir. La plupart d'entre eux ont visité le Québec et d'autres provinces du Canada, surtout l'Ontario et les provinces maritimes. Un peu moins de la moitié d'entre eux sont allés dans d'autres pays, mais pas nécessairement dans le pays d'origine. Nous retrouvons neuf répondants qui connaissent bien la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Ceci est intéressant car cela témoigne de l'important degré d'intérêt que les immigrants portent à la communauté d'accueil (Tableau 18).

4.5 Perceptions de la vie en région

Cette partie traite des aspects relatifs aux habitudes de vie quotidienne et aux préoccupations transcendantes. Les habitudes perdues ou gardées, l'alimentation, mais aussi les valeurs importantes pour les néo-Québécois. Nous traiterons également des aspects qui nous semblent pertinents quant aux perceptions que les néo-Québécois peuvent avoir de leur vécu en région périphérique à travers un indicateur comme la réussite.

TABLEAU 18

Lieux visités par les personnes interrogées

No.	Saguenay	Prov. de Québec	Autre prov. au Canada	Autres pays
1		X		
2		X	X	X
3		X	X	
4	X	X		
5	X	X		
6		X	X	X
7		X	X	
8		X	X	X
9	X	X	X	X
10	X	X	X	X
11		X	X	X
12	X	X	X	
13	X	X		X
14	X	X		
15	X	X	X	X
16	X	X	X	
17		X	X	
18		X	X	
19		X		

Source: Enquête par entrevues, juin 1990 à mars 1991.

4.5.1 Les habitudes perdues et gardées

Nous pouvons dire que les répondants se sont adaptés au mode de vie des Québécois, tout en ayant conservé de leur culture originale des valeurs telles le sens communautaire, la solidarité, la famille. Certains ont aussi gardé l'habitude de fêter, à chaque année, leur fête

nationale. Aussi, à la maison, les répondants parlent-ils majoritairement leur langue maternelle. Ils ont tout de même modifié leur façon de voir les choses, leur mentalité. Ils se sont "américanisés" tout en demeurant attachés à leur culture. Tous s'accordent pour dire qu'ils ne peuvent vivre au Saguenay comme dans leur pays d'origine. Ils doivent s'adapter. Aux yeux des Québécois d'origine, ils sont étrangers. Aux yeux de leurs compatriotes, ils sont aussi devenus des étrangers.

4.5.2 Les habitudes acquises

Nous ne pouvons constater de différences marquées entre les néo-Québécois et les Québécois d'origine en ce qui concerne certaines habitudes culturelles. Certains lisent les journaux régionaux, d'autres non. Certains regardent peu la télévision, d'autres beaucoup. Certains sont abonnés à des revues étrangères et d'autres lisent des revues ou des journaux imprimés dans leur langue d'origine quand ils en ont l'occasion. Mais, ils lisent tout autant le Progrès Dimanche et le Quotidien qui sont des journaux régionaux, que le Devoir et la Presse.

Les habitudes alimentaires des répondants sont variées et ont été adaptées en fonction des possibilités du marché régional. Les répondants préparent des mets de leur pays d'origine avec des ingrédients locaux. Ceux qui sont installés en région depuis plusieurs années avaient, au début, de la difficulté à trouver ce qu'ils voulaient. Il n'y avait pas beaucoup de variété dans les poissons, les

fromages, les charcuteries et les herbes aromatiques. Les gens allaient chercher ce dont ils avaient besoin, principalement à Montréal. Aujourd'hui, les étagères d'épicerie sont beaucoup plus variés et les gens trouvent à peu près tout ce qu'ils veulent, mais à des prix plus élevés. Certains commandent ce dont ils ont besoins chez les grossistes de la région. Néanmoins, les répondants ne voyagent plus à Montréal pour s'approvisionner.

Les néo-Québécois ne semblent pas avoir des problèmes insolubles en ce qui concerne leur alimentation. Enfin notons qu'il y a une variété de plus en plus grande de restaurants à caractère ethnique tels les restaurants français, méditerranéens, asiatique, etc.

4.5.3 Choc culturel, choc des valeurs

En arrivant au Québec, les immigrants ont subi un choc des valeurs. Pour les néo-Québécois, les conflits de culture se manifestent dès qu'ils entrent en contact avec les autres, parce qu'il y a différence de valeurs. La culture est vue comme leur mémoire collective. La culture d'origine prend ainsi un sens dynamique quand elle entre en relation avec la culture locale. Nous avons remarqué chez certains que la culture d'origine devient importante quand ils sentent qu'elle est en train de se perdre ou que leurs enfants assimilent davantage la culture québécoise.

Plusieurs répondants pensent que, dans leurs pays d'origine, les gens étaient plus extrovertis et respectaient davantage les personnes. La vie familiale était plus intense disent-ils. Bref, les valeurs

fondamentales étaient plus présentes. Les valeurs reconnues comme importantes par les néo-Québécois interrogés sont le sens de la famille, le respect des autres, le respect des symboles religieux et patriotiques. Se sentir accepté et avoir des amis. La liberté, la réputation, l'éducation, l'honnêteté, la franchise, la générosité. le souci des communications humaines et le respect des aînés. Ils estiment qu'au Québec, les gens sont égocentriques, matérialistes, qu'ils sont davantage introvertis. De plus, selon les répondants, le sens du travail est différent ici de chez eux.

4.5.4 La réussite

Pour les néo-Québécois, la réussite, c'est un ensemble de représentations, mais cela concerne essentiellement la famille, le travail et le milieu. En effet, les répondants qui ont des enfants nous ont dit que réussir signifie donner une bonne éducation à leurs enfants. Ils veulent aussi que leurs enfants respectent les valeurs de leurs parents et qu'ils soient fiers de leur culture d'origine. Les immigrants ont des regrets par exemple lorsque leurs enfants ne parlent pas leur langue maternelle. Les répondants se représentent aussi la réussite par la qualité de vie dont ils bénéficient, l'épanouissement personnel, la liberté d'expression.

Les néo-Québécois ne considèrent pas tous avoir réussi. Certains ont vécu des échecs, principalement sur la plan professionnel. Cela se manifeste par une insatisfaction à l'égard des emplois occupés, inférieurs aux aspirations dans certains cas.

Donc, comme nous venons de la constater, d'après différents facteurs, l'intégration des néo-Québécois à la société saguenéenne est relativement réussie.

Il y a eu bien sûr quelques problèmes, surtout au début, mais en définitive, les personnes interrogées se sentent maintenant bien chez elles. Nous avons vu que les personnes interrogées provenaient de milieu sociaux différents, que les causes de leur immigration étaient variées, et que s'ils habitent la région, c'est d'abord une question d'emploi, mais ensuite une question de qualité de vie.

Dans le dernier chapitre, nous verrons quelles sont les perceptions des néo-Québécois au sujet du projet de régionalisation de l'immigration.

Chapitre V

LA PERCEPTION DES IMMIGRANTS AU SUJET DU PROJET DE RÉGIONALISATION

Dans ce chapitre, nous verrons comment les personnes interrogées perçoivent le projet de régionalisation des immigrants. Elles donneront également leurs opinions quant aux moyens à prendre pour favoriser la venue d'immigrants en région. Enfin, les répondants nous donneront leur perception des concepts d'éloignement et d'isolement.

Nous verrons également quels sont les avantages et les inconvénients du fait de vivre dans la région du Saguenay, toujours selon les répondants. Bref, nous verrons quelles sont les perceptions que les néo-Québécois possèdent de leur milieu de vie.

La majorité des répondants est favorable à la régionalisation de l'immigration pourvu qu'elle ne soit pas discriminatoire et coercitive. Ils craignent que le gouvernement du Québec ne soit favorable qu'à une immigration blanche, francophone, scolarisée et

bien nantie. Les répondants, dans la plupart des cas, rejettent cette conception.

En octobre 1991 se tenait à Chicoutimi un colloque sur les relations interculturelles. Ce colloque était une initiative du Regroupement Ethno-Culturel du Saguenay—Lac-Saint-Jean qui avait constaté une insuffisance de communications et de compréhension entre les divers groupes ethniques et un besoin de resserrer le niveau de l'application des principes de l'égalité raciale et du multiculturalisme. Un des ateliers avait pour thème l'immigration en région périphérique. Il en est ressorti que dans la région du Saguenay, les immigrants ne sont pas assez nombreux. Les suggestions proposées pour augmenter le nombre d'immigrants concernent l'information aux futurs immigrants sur les régions périphériques, les gens, la culture, mais aussi une éducation de la population d'accueil sur l'importance culturelle et économique de l'immigration.

C'est une bonne idée d'amener des immigrants en région, car il est plus facile de s'intégrer à la culture québécoise et à la langue française. Il est également plus facile en région de créer des liens avec le milieu d'accueil. Cependant, l'immigration en région est mal organisée et elle est dévalorisée. La structure d'accueil est insuffisante. La création d'une base d'accueil institutionnelle est nécessaire. Elle devrait agir comme support. Il est important de noter qu'une telle structure d'accueil devrait être stable, car l'immigrant a absolument besoin d'un appui solide.

5.1 Favoriser la venue des immigrants en région

La majorité des répondants pensent qu'il est plus facile pour une famille de s'intégrer en région. La solidarité familiale fait en sorte qu'il est plus facile de lutter, "de se tenir les coudes". La famille sert de support. Il est possible aussi d'arriver seul, sans le souci de faire vivre une famille. Cependant, si une personne seule a des problèmes, elle sera plus susceptible de quitter la région.

La majorité des néo-Québécois interrogés est favorable à l'installation d'immigrants en région parce que c'est un enrichissement culturel et économique.

Mais, ils ne sont pas en faveur des regroupements d'immigrants trop forts comme les quartiers ethniques à Montréal. L'idée d'installer en région plusieurs familles de la même origine ethnique n'est pas appréciée par certains. Ils s'appuieront les uns sur les autres et s'intègreront moins facilement.

Selon les immigrants rencontrés, au Saguenay, comme ailleurs au Québec, les gens ont encore beaucoup à découvrir.

Quelques répondants voudraient qu'il y ait en région des évènements et des structures qui permettraient à tous, Québécois et néo-Québécois de se regrouper, comme par exemple la fête multiethnique qui a lieu à Chicoutimi depuis quelques années. Cette fête est née en 1989 suite à l'initiative des étudiants étrangers de l'UQAC. C'est une fête qui connaît un succès grandissant. C'est à des occasions comme celle-là que la culture voyage, qu'il y a échanges réciproques. D'après nos répondants, la population régionale préfère

les activités de ce genre, c'est-à-dire, fêtes, danses, musique, plutôt que des activités intellectuelles comme des colloques.

5.2 La régionalisation: à condition d'améliorer l'accueil

Au Saguenay, il reste beaucoup à faire pour les nouveaux arrivants, surtout en matière d'encadrement et d'accueil. Il faut créer un organisme qui regroupe tous les néo-Québécois ou les immigrants. Créer des structures. Il faut donner une information non biaisée aux immigrants sur ce qui les attend dans le pays d'accueil, en leur donnant une information sur les régions. Il faut choisir des immigrants qui veulent immigrer et pas seulement ceux qui ont des capitaux. Il faudrait aussi diversifier et augmenter le marché de l'emploi en région. Il faudrait donner des cours de français adaptés aux immigrants. Il faudrait améliorer l'accueil et rendre plus visibles les organismes existants tel le Regroupement Ethno-Culturel.

Un milieu régional est tout à fait idéal pour ce genre d'expérience. Certains répondants pensent que si on veut garder les immigrants en région, il faut qu'il y ait un incitatif comme par exemple des facilités d'établissement. L'emploi est un facteur primordial. Beaucoup d'immigrants sont partis de la région parce qu'ils ne trouvaient pas d'emploi.

5.3 La perception de l'isolement et de l'éloignement

Dans la majorité des cas, les répondants nous ont révélé qu'ils ne se sentaient pas isolés parce qu'ils avaient des amis en région et qu'ils se sentaient parfaitement intégrés. Il y a même ceux qui n'ont pas conscience de vivre en région éloignée des grands centres urbains: 450 kilomètres de plus ou de moins n'ont pas vraiment d'importance, lorsque on en a parcouru des milliers pour venir au Québec. Le concept de la distance n'est pas le même pour un néo-Québécois que pour un Québécois d'origine. Plusieurs répondants nous ont dit qu'ils ne se sentaient pas éloignés et que pour eux c'était même mieux de vivre au Saguenay parce que tous les services, même s'ils sont moins nombreux et moins variés, sont plus facilement accessibles.

D'autres nous ont dit qu'ils ne se sentaient pas isolés mais... Le "mais" a son importance et prend plusieurs formes. Par exemple, certains ont parfois l'impression d'être loin de la réalité, de ce qui se passe dans le monde. D'autres se sentent seuls dans la mesure où l'intégration à la société québécoise ne se fait pas toujours facilement.

Quand on leur parle d'éloignement, les néo-Québécois nous répondent davantage en terme de qualité de vie et de services. S'ils s'accommodent bien de leur vie dans une région excentrique, ils n'en ressentent pas moins certains effets négatifs. Ils se sentent loin des facilités des grands centres, de la variété de services. Certains trouvent que la région est mal branchée au reste du monde, car la route est longue et les transports en commun comme l'autobus ou

l'avion sont dispendieux. Vivre dans une région comme le Saguenay peut être aussi bien un atout qu'un inconvénient. Regardons d'abord, les inconvénients. Les immigrants réfèrent, dans la plupart des cas, au peu de diversité sur le plan culturel, à la rareté des emplois et à l'éloignement des grands centres urbains. Deuxièmement, il y a une méconnaissance des étrangers. Troisièmement on note que les répondants, en tant que citoyens d'une région éloignée, se sentent oubliés par le gouvernement. Quatrièmement, les répondants estiment également que le Saguenay est trop homogène et pas assez cosmopolite.

Les avantages dont les répondants estiment bénéficier en région sont surtout l'accessibilité aux services existants et un mode de vie moins stressant. La vie est plus tranquille. Ils estiment également qu'au Saguenay, les gens sont plus sociables et amicaux qu'à Montréal.

Deuxièmement, le contact avec les gens est plus facile à établir. Troisièmement, pour le répondant vivre en région est l'idéal pour élever des enfants parce qu'il y a moins de violence, de criminalité et la qualité de vie est meilleure disent-ils. Quatrièmement, le Saguenay est une région francophone presque à 100% ce qui fait que même ceux qui n'ont pas suivi de cours de français ont appris la langue. Cinquièmement, le fait que la région ne soit pas cosmopolite peut aussi être vu comme un atout. Il n'y a pas de ghetto et l'immigrant est obligé de se débrouiller par lui-même, sans faire appel aux membres de sa communauté d'origine. Sixièmement, le peu de diversité culturelle peut aussi être vu comme un avantage dans la mesure où cela permet de se consacrer au travail. Enfin, la

proximité des grands espaces de même que l'attrait de la nature sont considérées comme des atouts (Tableau 19).

TABLEAU 19

**Avantages et inconvénients de la vie au Saguenay
selon les néo-Québécois interrogés.**

Avantages	Inconvénients
- Apprentissage du français	-Marginalisation par le gouvernement
- Absence de ghetto	- Peu de diversité des services
- Gens plus sociables	- Peu de possibilités d'emploi
- Contact plus facile à établir	- Économie peu diversifiée
- Mode de vie moins stressant	- Les gens vivent en clan
- Davantage de tranquillité	- Méconnaissance des étrangers
- Les services sont accessibles	- Transport en commun déficient
- Absence de trafic	- Région non cosmopolite
- Milieu sécuritaire	-L'éloignement des grands centres
- Moins de pollution	
- Moins de contrainte	
- Proximité de la nature	
- Idéal pour la famille	
- Beauté des paysages	
- Moins de bruit	

Source: Enquête par entrevues, juin 1990 à mars 1991

5.4 La perception que les néo-Québécois ont du milieu

En ce qui concerne les perceptions que les immigrants ont des gens du Saguenay, ils trouvent en général qu'ils sont sympathiques, généreux et accueillants. Ce sont des gens qui, selon eux, ne se remettent pas en question. Ils sont solidaires, entreprenants et débrouillards, mais ont un "esprit de clocher" qui les bloque. Ils vivent en clans et sont attachés à leur région. Ils sont centrés sur eux-mêmes et ne voyagent pas beaucoup. Plusieurs répondants nous ont dit que Chicoutimi était une ville plus "froide" et plus "snob" que les autres villes de la région. La majorité s'accorde pour considérer que les gens du Saguenay acceptent les immigrants avec moins de réticences qu'à Montréal. Les gens du Saguenay sont vus comme moins racistes que ceux de Montréal. Depuis une dizaine d'années surtout, les gens sont plus accueillants et curieux.

Les répondants disent qu'ils sont parfois l'objet de curiosité dans les lieux publics. Il est surtout question ici des minorités visibles, c'est-à-dire les gens de couleur ou de race différentes. Pour les répondants, c'est de la curiosité et non du racisme dans la mesure où ce n'est pas agressif. Cette attitude tend à diminuer parce que les gens sont plus ouverts sur le monde et sont plus habitués aux étrangers.

Certains trouvent dommage que les gens perçoivent les étrangers sur le plan strictement économique, soit comme des bâtisseurs, des investisseurs ou de la main d'oeuvre à bon marché sans tenir compte du fait qu'ils sont aussi des êtres humains.

Les immigrants sont conscients d'être un atout pour le développement économique, mais ils considèrent aussi qu'ils apportent une certaine ouverture d'esprit qui enrichit la culture locale, un changement dans les comportements de consommation, un changement de mode de vie, d'autres valeurs, etc.

Les néo-Québécois sont d'accord pour dire qu'au Saguenay, la population n'est pas raciste. Le racisme, ça existe et ça existera toujours, mais peu de gens ont eu à faire à des comportements xénophobes. Ces comportements se sont surtout manifestés dans les années 60 et 70. Il y a aujourd'hui encore des gens qui critiquent et qui peuvent se sentir envahis, mais c'est une minorité disent-ils. Il semble aussi que des enfants à l'école soient parfois interpellés et des adultes qui parlent des néo-Québécois comme de "voleurs de jobs", mais en général, les réactions de ce genre sont considérées comme très rares. Il y a aussi un certain paternalisme, comme dans le cas des parrains de réfugiés indochinois qui est la cause de plusieurs départs.

Au Saguenay, on dénote une ouverture de plus en plus grande envers les immigrants. Depuis sa création en 1985, le Regroupement Ethno-Culturel du Saguenay—Lac-Saint-Jean se développe au niveau de sa structure organisationnelle. Ce type de groupe pourrait remplir des fonctions importantes en ce qui concerne l'accueil des immigrants.

Également, depuis janvier 1990, la station de radio communautaire CHOC-FM, produit une émission à caractère ethno-culturel réalisée à partir de témoignages de personnes demeurant

dans la région. Cette nouvelle série d'émissions se veut le reflet des communautés ethniques de la région. Pour l'animateur de l'émission, il s'agit d'un moyen de parler d'intégration à l'intérieur de la communauté. Ce type d'expérience devrait se multiplier afin d'éduquer la population régionale à la situation interethnique.

Aussi, en janvier 1990, une session sur l'immigration a été organisée par les évêques de la province. Au terme de cette session, une rencontre avec des néo-Québécois et des Québécois de souche s'est tenue à l'évêché de Chicoutimi. Les objectifs de cette rencontre étaient de permettre aux québécois de vieilles souches de prendre conscience du phénomène de l'immigration dans la région, de permettre aux néo-Québécois de parler de leurs difficultés, de leurs attentes et de tracer des perspectives de rapprochement et de collaboration. Les principaux problèmes évoqués sont la langue, le climat et l'emploi. À compétence égale, un immigrant doit donner toujours plus. On a mentionné aussi que ce sont les immigrants qui doivent faire le premier pas. C'est pour cette raison que l'encadrement devient important. Il est à souligner que les personnes présentes s'entendent sur le fait qu'il n'y a pratiquement pas de conflit de culture.

Enfin, en juillet 1993, un projet spécial s'est tenu dans la petite municipalité d'Hébertville au Lac-Saint-jean. Une dizaine de représentants de la communauté noire de Montréal ont séjourné dans des familles d'accueil. C'est un projet du programme "jonction" du Secrétariat aux affaires régionales, l'ancien Office de Planification et de Développement du Québec. (OPDQ). Ce fût semble-t-il une

expérience tout à fait appréciée d'un côté comme de l'autre et qui sera répétée ultérieurement.

Les intervenants régionaux espèrent que la politique de régionalisation de l'immigration pourra s'inscrire à l'intérieur d'une politique de développement régional. On remarque certaines initiatives dans le monde des affaires en faveur de la régionalisation de l'immigration comme par exemple le Mouvement Desjardins qui est prêt à encourager la régionalisation de l'immigration en tablant sur sa propre organisation à l'échelle du territoire québécois, sur la diversité de ses services financiers et sur sa volonté de travailler au développement des régions. Grâce à son programme "immigrants investisseurs Desjardins", le mouvement a l'intention de contribuer au recrutement d'immigrants investisseurs et entrepreneurs en collaborant, entre autres, à la réalisation de voyages de prospection et en s'associant à des actions de promotion des régions auprès de ces immigrants. Il ne faudrait pas cependant, disent les néo-Québécois interrogés, se limiter aux immigrants investisseurs.

Bref, comme nous venons de le voir, les néo-Québécois eux-mêmes s'entendent pour dire que l'installation d'immigrants en région est possible et tout à fait souhaitable à condition toutefois d'apporter des améliorations, surtout au niveau des structures d'aide et d'accueil. Une fois ces améliorations apportées, la régionalisation de l'immigration est tout à fait réaliste et le milieu régional saguenéen s'y prête bien.

Conclusion

Nous venons donc de voir quel est le projet de régionalisation de l'immigration, son but, ses possibilités, ses limites et comment ce projet est perçu par les principaux interpellés, c'est-à-dire, les néo-Québécois eux-mêmes.

Nous avons d'abord jeté un coup d'oeil sur l'immigration au Québec et en région. Pour ce faire, nous avons examiné la répartition des immigrants au Canada au Québec et bien sûr dans la région du Saguenay puisque c'était la région étudiée.

Dans le deuxième chapitre, nous avons défini plus précisément quelques balises conceptuelles. Cette clarification des concepts s'est avérée nécessaire afin de dégager les éléments théoriques pour intégrer la problématique régionale et celle de l'immigration.

Ensuite, nous avons présenté certaines informations et chiffres concernant la régionalisation de l'immigration et le développement régional. Pour ce faire nous avons abordé le problème de la concentration de l'immigration dans les grands centres urbains. Dans le cas qui nous concerne, nous parlons évidemment de Montréal. Ensuite nous avons tracé la petite histoire de l'immigration au Canada

puis au Québec. Enfin, nous avons traité de l'immigration et du développement régional en terminant par une évaluation de certaines expériences de régionalisation et en abordant les perceptions des néo-Québécois sur une éventuelle régionalisation de l'immigration au Québec.

Les quatrième et cinquième chapitre constituent véritablement le noeud de notre étude. C'est en fait le résultat d'une vingtaine d'entrevues réalisées au Saguenay. Cette partie nous informe premièrement sur l'enquête elle-même. Ensuite, nous nous sommes penché sur le contexte dans lequel s'est faite cette immigration, c'est-à-dire le milieu social d'origine, les causes du départ, le choix d'une destination etc. Ensuite, nous nous sommes intéressés à l'accueil du milieu. Dans un quatrième temps, nous avons parlé de l'intégration au milieu de vie. Enfin, nous nous sommes intéressé aux perceptions des néo-Québécois de leur milieu de vie en région. Dans le dernier chapitre, nous avons vu les perceptions des néo-Québécois au sujet du projet de régionalisation de l'immigration. Les répondants sont favorables à cette idée pourvu que le milieu régional soit adéquatement préparé à les recevoir.

Après avoir réalisé cette étude, nous pensons que la régionalisation de l'immigration est possible à certaines conditions. D'abord, ce projet doit faire partie intégrante d'une politique globale de développement régional. Pour que le projet soit réaliste, il faudrait instaurer une sorte de partenariat entre le milieu régional, c'est-à-dire les élus locaux, les organismes communautaires régionaux, les institutions régionales les immigrants eux-mêmes et

les institutions gouvernementales. Nous pensons qu'il faut que chacun des intervenants collabore avec ses partenaires. Nous venons de voir que le projet est réalisable et peut-être même souhaitable. D'après les néo-Québécois vivant déjà en région, le milieu régional est un milieu tout à fait propice à recevoir de nouveaux immigrants, mais comme nous l'avons déjà mentionné il faut pour cela y apporter des améliorations. C'est en travaillant en collaboration avec le milieu régional que le projet de régionalisation de l'immigration du gouvernement du Québec pourra se réaliser.

Nous espérons que l'étude que nous avons réalisée pourra contribuer à enrichir l'éventail des études régionales. Si notre travail a suscité des interrogations qui peuvent pousser d'autres chercheurs à aller plus loin dans le domaine, alors nous pourrions dire que nous avons atteint notre but en faisant avancer un peu plus les Études Régionales.

Est-ce que le développement des régions peut passer par la voie de la régionalisation de l'immigration?... C'est l'avenir qui nous le dira !

Bibliographie

Volumes et rapports

Audet B., , *Les caractéristiques socio-économiques de la population immigrée au Québec au recensement de 1981*, MCCI, cahier no.4, MCCI, Direction de la planification et de l'évaluation, Québec, 1987.

Berque J., *De nouveaux minoritaires dans la cité européenne*, Rapport d'une conférence pluridisciplinaire du conseil de la coopération culturelle, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1991.

Bonneau M. et Tremblay P,-A., *Immigration et régions: nouveaux enjeux nouvelles perspectives*. Chaire d'enseignement et de recherche interethnique et interculturel, UQAM, 1993.

Bredimas-Assimopoulos N., *Relation entre mobilité socio-professionnelle et intégration des immigrants: Les Grecs de Montréal*, Thèse de doctorat en sociologie, Université de Montréal, 1975.

Breton R., *La situation des immigrants à Montréal*, Le groupe de recherches sociales, Montréal, 1959.

Caldwell G., *Les études ethniques au Québec: bilan et perspectives*, Québec, Coll. «Instrument de travail no. 8», IQRC, 1983.

Caldwell G., *Minorités et minorité au Québec: premier mandat: une perspective à court terme du gouvernement péquiste*, Montréal, Éditions de l'aurore, 1977.

Claval P., *Régions, nations, grands espaces*, Paris, Éditions Guenin, 1968.

Claveau J.-C., *Chicoutimi en ce temps là*, Éditions fleurs de lys, s.l., 1985.

Comité de réception des immigrants du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CRI), *Rapport annuel, 1977-78*, Chicoutimi, avril 1978.

Comité de réception des immigrants du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CRI), *Rapport annuel, 1978-79*, Chicoutimi, juin 1980.

Comité de réception des immigrants du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CRI), *Quatrième Rapport annuel, 1979-80*, Chicoutimi, juin 1980.

Comité de réception des immigrants du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CRI), *Cinquième Rapport annuel, 1980-81*, Chicoutimi, juin 1981.

Conseil du statut de la femme, *Faits saillants du mémoire sur l'énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*, Québec, février 1991.

Dubreuil G., *L'immigration et les groupes canadiens*, Contribution à l'étude des sciences de l'homme, Montréal, 1953.

Dufresne N., et Chamberland D., *Politique d'immigration et d'accueil des réfugiés*, Bibliographie, Assemblée nationale, Division de la référence parlementaire, No. 27, Ottawa, juillet 1989 39 p.

Dumont J., *Distribution spatiale de la population immigrante et régionalisation de l'immigration, bilan des expériences étrangères*, Ministère des Communautés Culturelles et de l'Immigration Québec, 1991, 81 p.

Duvernayé J., *Le local en action*, édition, de l'épargne, Paris, 1989.

Emploi et immigration Canada, *Analyse des données concernant les immigrants admis de janvier à septembre 1987, 1988, 1989.*, s.l., décembre 1989.

Emploi et immigration Canada, *Loi canadienne sur l'immigration*, no. MP23-65/1989, Ottawa, 1989 49 p.

Emploi et immigration Canada, *Profil de l'immigration au Canada*, no. 33, Ottawa, 1987, 34 p.

Emploi et immigration Canada, *Statistiques sur l'immigration*, no. IM-044/10/89, 1987.

Falardeau J.-C., Hodgson J. et Comtois R., *Étude sur les problèmes des immigrants*, Université Laval, Faculté des sciences sociales, Québec, 1954.

Gatner J., *Élaboration d'une politique fédérale du multiculturalisme*, division des affaires politiques et sociales, service de recherche à Ottawa, septembre 1985.

Gilbert M., *Autant de façons d'être Québécois*, Québec, 1981, 78 p.

Girard, S. et Manègre J.-F., *Les régions du Québec et l'immigration*, Montréal, mai 1989.

Girard S. et Manègre J.-F., *L'immigration et l'opinion publique*, Montréal, 1988, 41 p.

Gordon M., *Assimilation in american life*, Universiti press New-York, Oxford, 1964.

Gordon M., *Human nature, class and ethnicity*, New-York, Oxford, 1979.

Gouvernement du Canada, Recensement Canada, *Série Dimension RMR*, Statistiques Canada, 93-156, Ottawa, 1986.

Gouvernement du Canada, Recensement Canada, *Série Profil*, Chicoutimi-Jonquière, Statistiques Canada, 95-105 et 95-106, partie 1 et 2, Ottawa, 1986.

Gouvernement du Québec, Ministère des Communautés Culturelles et de l'Immigration, *Bilan de l'opération du sud-est asiatique*, 1981.

Gouvernement du Québec, Ministère des Communautés Culturelles et de l'Immigration, *La politique d'action concertée. Programme d'aide financière 83-84*, Québec, 1983, 55 p.

Gouvernement du Québec, Ministère de la santé et des services sociaux, *Système de donnée de population Québec*, janvier 1988, 74p.

Gouvernement du Québec, Conseil des Communautés Culturelles et de l'Immigration et U.M.Q., *Table municipale de concertation des communautés culturelles*, Montréal, 1988.

Gouvernement du Québec, Ministère des Communautés Culturelles et de l'Immigration, *Consultation sur les niveaux d'immigration. Évolution de l'immigration internationale au Québec depuis 1980*, Québec, 1987.

Gouvernement du Québec, Consultation sur les niveaux d'immigration. *Évolution de l'immigration internationale au Québec depuis 1980*. Québec, 1987.

Gouvernement du Québec, Consultation sur les niveaux d'immigration. *Détermination des niveaux d'immigration pour le Québec en 1988 et 1989: antécédents et considération*, Québec, 1987.

Gouvernement du Québec, Ministère de l'immigration du Québec, *Une problématique de ressources humaines au Québec*, Montréal, 1974 .
Greely A., *Ethnicity in the United-States* N.Y. Wiley and Sons, 1974.

Gouvernement du Québec, *Développer les régions*, Québec, 1992, 47 p.

Harvatopoulos Y, Livian Y.-F. et Sarnin P. *L'art de l'enquête. Guide pratique* , Paris, Éditions Eyralles. 1989.

Hawkins, F., *Politique et administration en matière d'immigration dans certains pays*. Une étude de la politique et des programmes d'immigration des États-Unis, de l'Australie et d'Israël et de leurs incidences sur l'accroissement de la population de ces pays, Ottawa, 1974.

Jones F.-E., *Work organization in the structural steel industry: A study of industrial organization and the ethnic relations among structural steel workers*, Thèse de maîtrise en sociologie de l'Université Mc Gill, 1950.

Kerr K. B., *L'immigration et le marché du travail au Canada*, Service de recherche, division de l'économie, Ottawa, 1986.

Labasse J., *L'organisation de l'espace: éléments de géographie volontaire*, Paris, éditions Hermann, 1966.

Lamoureux J., *Les impacts économiques de l'immigration, synthèse des études québécoises, canadiennes et américaines*, Montréal, août 1987.

Labelle M. et al., *Histoires d'immigrées*, Québec, éditions Boréal, 1987.

Langlais J., Laplante P. et Lévy J., *Le Québec de demain et les communautés culturelles*, Québec, éditions du méridien, 1990.

Larouche F.-C., *L'immigration dans une ville minière du Québec*, Thèse de maîtrise en sociologie de l'Université Laval, 1974.

Lavigne G., *Les ethniques et la ville*, Longueuil, éditions du préambule, coll. «Sciences et théorie» 1987, 215 p.

Lebel B., *Profil statistiques des revendications du statut de réfugiés, Québec*, Montréal, 1987, 36 p.

Leclerc Y., *Deux Québec dans un*, Rapport sur le développement social et démographique du Conseil des affaires sociales, Boucherville, 1989, 124 p.

Lessage M. et Tardif F., *Trente ans de révolution tranquille, entre le je et le nous. Itinéraires et mouvements.*, Actes du colloque "Elle aura bientôt 30 ans la révolution tranquille". éditions Bellarmin, 1989.

Louder D. et Waddell E., *Du continent perdu à l'archipel retrouvé. Le Québec et l'Amérique française*, Presses de l'Université Laval, Québec, 1983.

Luneau J. et Cluzeau P., *Les voyages de plus de 24 heures des québécois au Québec et dans les autres provinces canadiennes en 1988*, direction de la recherche, vol. 1, Québec, 1990.

Malservisi M., *La contribution des québécois des groupes ethniques autres que français et britanniques au développement du Québec*, Étude réalisée pour le compte de la commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec, no. E9, éditeur officiel du Québec, 1973.

Martin J.-P. et Cazémajou M., *La crise du Melting-Pot. Ethnicité et identité aux États-Unis de Kennedy à Reagan*, «Collection U.S.A.», Édition Aubier Montaigne, Paris, 1983.

Novak M., *A guide to ethnic studies programs in american colleges, universities and schools*, N. Y., The Rockefeller Foundation, 1975.

Office de la planification et du développement du Québec et UQAT, *Qualité de vie prérequis au développement régional?*, document de réflexion, Actes du colloque, Québec, 1990.

Office de la pastorale sociale, *Dossier pour les membres du comité*, Programme diocésain de parrainage des réfugiés, Chicoutimi, octobre 1980.

Office de la pastorale sociale, *Quelques informations sur le projet diocésain de parrainage des réfugiés*, Chicoutimi, octobre 1980.

Ouellet N. Turgeon S. et Lê Minh A., *L'immigration et le marché du travail : une évaluation du processus de sélection et d'intégration des immigrants au Québec, 1968-1975*, Québec, Coll. «Études et documents no. 4», 1978.

Parsons T., *Some theoretical considerations on the nature and trends of change of ethnicity*, 1975.

Patry A., *Les immigrants et le Québec*, Québec, 1970.

Plourde M., *La politique linguistique du Québec*, Québec, IQRC, Coll. «Diagnostique», 1988.

Polèse M. et Bédard D., *Caractéristiques des immigrants au Québec à l'admission et potentiel d'intégration*, Québec, février 1978.

Racine M. et Lamotte A. et Nguyen H., *La femme parrainée de la catégorie de la famille*, Québec, mai 1988.

Rennie D., *The ethnic division of labour in Montréal*, Thèse de maîtrise en sociologie, Université Mc Gill, 1963.

Rogel J.-P., *Le défi de l'immigration*, Québec, IQRC, Coll. «Diagnostique», 1989, 122 p.

Schorderet L., *La technique de l'entretien*, Paris, Chaterd et associés éditeurs, 1971, 190 p.

Sparkes L. et Goddard B., *Immigration: Australia's population policy*, department of immigration local government and ethnic affairs, 1987.

Taylor M. et Simard L., *Les relations intergroupes au Québec et la loi 101: les réactions des francophones et des anglophones*, Québec, Coll. «langues et sociétés», 1981, 185 p.

Thernstrom S., *Harvard Encyclopedia of american ethnic groups*, (HEAEG), 1980.

Université du Québec à Chicoutimi, *La coordination du dossier étudiant, répartition des étudiants étrangers inscrits à l'UQ selon leur citoyenneté*, Chicoutimi, 1987-88.

En collaboration, Regroupement Ethnoculturel du Saguenay-Lac-Saint-Jean, *Unissons nos différences*, Actes du colloque sur les relations interculturelles, mars 1990.

En collaboration, *Diversité culturelle, Sociétés industrielles, État national*, Paris, éditions l'Harmattan, Actes du colloque, 1984.

Articles de revues

Abu-Ayyash A., "Urbain development and planning strategies in Kuwait", *International journal of urban and regional research*, vol.4, 1980, pp. 531-571.

Allaire L., "Montréal ville raciste?", *Mouvement*, 2, no. 3, printemps 1985, pp. 37-42.

Anctil P., "Des groupes ethniques aux communautés culturelles", *L'Action Nationale*, 79, no. 2, février 1989, pp. 140-157.

Anctil P., "Enjeux et problématique de l'immigration au Québec", *L'Action nationale*, vol. 78, no. 6, juin 1988, pp. 446-457.

Arès R., "Évolution démographique et immigration au Québec", *Relations*, 38, no. 439, juillet 1978, pp. 205-209.

Arès R., "L'immigration et l'avenir du français au Canada", *L'action Nationale*, 3, no. 59, novembre 1969, pp. 209-227.

Baker D., Meyer J. et Esmer Y., "Effects of immigrant workers on educational stratification in Germany" *Sociologie of éducation*, vol. 53, octobre 1985, pp. 213-227.

Bassand M. et Guindani S., "Maldéveloppement régional et luttes identitaires (1)", *Espaces et Sociétés*, no. 42, 1983, pp. 13-25.

Bassand M., Thevoz L. et Hainard F., "Le pouvoir local face à la crise économique. L'exemple des collectivités publiques locales et régionales de l'arc jurassien en Suisse", *Anthropologie et Sociétés*, vol. 7, no. 2, 1985, pp. 151-170.

Baum G., "Réfugié: une vocation", *Relations*, , no. 532, juillet-août 1987, pp.169-182.

Beaudry A., "Il faut tellement travailler", *Relations*, no. 532, 1987, pp. 171-172.

Beauger M., Serwatowski W., et Trinh P., "La famille immigrante: son vécu, ses besoins." *Intervention*, no. 67, novembre 1983 pp. 17-25.

Beauregard L., "Géographie de l'immigration française au Québec. Compte rendu de la thèse de J.-L. Grosmaire", *Cahier de géographie du Québec*, vol. 25, no. 65, septembre 1981, pp. 291-298.

Bergeron L., et Langlois J., "Les immigrants et la consommation", *Protégez-vous*, octobre 1986, pp. 56-60.

Birrell R., "A new era in Australian migration policy", *International migration review*, Vol. 18, spring 1984, pp.64-84.

Bordeleau Y., "Pour une conception plus réaliste du processus de l'intégration des immigrants", *Revue de l'association canadienne d'éducation de langue française*, vol. 5, no. 3, novembre 1976, pp. 7-12.

Bouchard L.-M., "Le développement des régions du Québec, esquisse d'une politique quinquennale" *L'OPDQ vous renseigne*, 1987, pp. 13-22.

Bourque J.-L., "Pour ne pas disparaître: l'immigration une solution à risque?" *l'Action Nationale*, 79, no. 9, novembre 1989, pp. 1062-1075.

C.R. "Kanaks, kartofels, beurs and C⁰" *Le Nouvel Observateur*, no. 1168, mars 1987, pp. 44-45.

Caccia F., "Montréal ville ouverte", *l'Actualité*, 10, no. 10, octobre 1985, pp.90-96.

"Ces immigrants qui nous font peur", *Revue notre dame*, no.6, 1980, pp. 1-13 et 16-27.

Chalom M., "La langue indicateur d'intégration des immigrants", *Québec français*, no.77, printemps 1990, pp.40-42

Chartrand L., "À quoi sert le ministère de l'immigration", *l'Actualité*, novembre 1989, pp. 37-44.

Chouinard M. et Pelletier L., "Aperçu historique de la politique d'immigration canadienne", *Cahier québécois de démographie*, Vol. 12, no.2 octobre 1983, pp. 201-206.

Comeau P.-A., "Des pistes à explorer en matière d'immigration", *l'Action Nationale*, 79, no.9, novembre 1989, pp. 1163-1172.

Couper K. et Santamaris U., "Les minorités ethniques au Royaume-Uni", *Esprit*, no.6, juin 1985, pp. 249-254.

Crespo M., "Les immigrants et l'école", *Relations*, no.514, 1985, pp. 247-253.

Dagenais M., "La situation de la main d'oeuvre immigrante est en pleine mutation", *Le journal du travail*, Vol. 7, no. 10, décembre 1985, janvier 1986, pp.17.

D'Amours M., "Vrai ou faux, neuf réponses à connaître avant d'aborder un débat sur l'immigration", *Vie ouvrière*, no. 208, 1988, pp. 18-20.

D'Amours M., "S'intégrer", *Vie ouvrière*, , no. 208, 1988, pp. 27-28.

D'Amours M., "Le temps des fréquentations", *Vie ouvrière*, no. 208, mars 1988, pp. 6-11.

Décarie S., "Les immigrants instantanés du premier jour", *Châtelaine*, , 30, no. 4, avril 1989, pp. 67-72.

Demers P., "Les étudiants étrangers au Saguenay-Lac-Saint-Jean", *Éducation et société*, Vol. 9, no. 8, septembre 1979, pp. 22-26.

De Rudder C., "Immigration policies and refugees in Australia", *Le Nouvel Observateur*, no. 1261, janvier 1989, pp. 32-33.

Des Roberts G., "Québec cherche à favoriser l'établissement d'immigrants investisseurs en région". *Les Affaires*, 62, no. 49, décembre 1990, pp. 8-9.

Donovan D.-A., "Montréal une société interculturelle", *Municipalité*, novembre-décembre, 1990, pp. 23-25.

Dorais L.-J., "Intégration et adaptation dans une ville de taille moyenne: les réfugiés d'Asie du Sud-Est à Québec." *Revue internationale d'action communautaire*, no. 21 printemps 1989, pp. 177-184.

Dumont F., "Pourquoi le nationalisme", *Relations*, no. 565, 1990, pp.265-276.

"Entre deux culture", *Vie ouvrière*, no. 199, 1987, pp. 22-23.

Elbaz M., "La question technique dans la sociologie québécoise: critiques et questions" *Anthropologie et société*, vol. 7, no. 2, 1983, pp.77-84.

"Immigrés: la soft révolution", *Le Nouvel Observateur*, no. 1261, 1989, pp. 32-33.

Germain G.-H., "Des écoles de toutes les couleurs", *L'Actualité*, 10, no. 10, octobre 1985, pp. 94-96.

Glazer N., "Behind today's troubling emphasis on ethnic origins", *U. S. News and Report*, 1980.

Goldlust J. et Richmond A., "A multivariate model of immigrant adaptation", *International migration review*, vol. 8, 1974, pp. 193-222.

Gouvernement du Québec, Ministère des Communautés Culturelles et de l'Immigration, "Énoncé de politique en matière d'immigration", décembre 1990, Québec.

Gouvernement du Québec, Ministère des Communautés Culturelles et de l'Immigration, "L'immigration au Québec", *Reflets*, , no. 10, novembre 1987, pp. 6-10.

Grillet T., "Réparons nos banlieues", *Le Nouvel Observateur*, décembre no. 1310, 1989, pp. 70-71.

Grosmaire J.-L., "Les Français à Montréal", *Cahier de géographie du Québec*, Vol. 27, no. 71, septembre 1983, pp. 341-348.

Grosmaire, J.-L., "L'immigration française au Québec: essai de géographie sociale", *Thèse de doctorat en géographie* de l'Université de Montréal, 1981.

Guizemanes N., "Les politiques d'immigration en Europe", *La documentation française*, février 1992, pp. 5-67.

Harvey J., "Vouloir l'identité québécoise", *Relations*, no.565, novembre 1990, pp. 265-276.

Harvey J., "Nos médias sans immigrants," *Relations*, no. 532, juillet-août 1987, pp. 179-180.

Harvey J. et Bengueurel T., "Plus de sélection ou plus d'accueil", *Vie ouvrière*, no. 208, 1988, pp. 21-22.

Harvey J., "L'accueil des immigrants et des réfugiés", *l'Action Nationale*, 79, no. 2, 1989, pp. 158-163.

Harvey J., "Identité québécoise et nationalisme", *Relations*, no. 565, 1990, pp.265-276.

Harvey J., "Culture publique, intégration et pluralisme", *Relations*, no. 574, octobre 1991, pp. 239-241.

Harvey J., "Perspectives internationales", *Relations*, no. 574, octobre 1991, pp. 236-238.

Icart J.-C., "Le piège du racisme", *Relations*, no. 574, octobre 1991, pp. 242-244.

Jacob A., "L'accessibilité aux services sociaux aux communautés ethniques", *Intervention*, no. 74, mai 1986, pp. 16-24.

Karam G., "Une politique d'intégration active", *Relations*, no. 565, 1990, pp. 265-276.

Klein J.-L., "Les enjeux territoriaux dans la société de l'après-crise: un défi pour la géographie", *Cahier de géographie du Québec*, vol. 32, no. 87, décembre 1988, pp. 303-311.

Kunin R., "The economic impacts of business immigration into Canada", *Emploi et immigration Canada*, septembre 1991, s.l.

Labelle M., "Vers un Québec multiethnique. Question ethnique et question nationale", *Relations*, no. 514, octobre 1985, pp. 247-253.

Labelle M., "Immigration, culture et question nationale", *Cahier de recherche sociologique*, , no. 14, printemps 1990, pp. 143-151.

Lachance M., "Des Québécois venus de l'enfer", *l'Actualité*, 9, no. 11, novembre 1984, pp. 98-106.

Lalande S., "À la recherche de l'éden", *Revue Commerce*, 88, no. 9, septembre 1986, pp. 106-118.

Lamothe A., "Intégrer les immigrants Dossier" *Relations*, no. 574, octobre 1991, pp.234-235.

Langlois A., "Évolution de la répartition spatiale des groupes ethniques dans l'espace résidentiel montréalais", *Cahier de géographie du Québec*, Vol. 29, no. 76, 1985, pp. 49-65.

Langlois J.-p., "Les cerveaux migrateurs", *Finances*, 7, no. 32, 1986, pp.12.

Lapierre A., "Vers le racisme ou vers l'intégration?" *Relations*, no.532, juillet-août 1987, pp. 176-178.

"La psychologie des immigrants", *R.N.D.*, no.6, 1980, pp. 1-13 et 16-27.

Latouche D., "Les communautés ethniques: une contribution significative à la vie économique du Québec", *Forces*, no. 73, hiver 1986, pp. 17-28.

Lebel P., "Immigrer c'est aussi choisir une ville", *Municipalité*, novembre-décembre 1990, pp. 19-22.

Leclerc Y., "Le rôle nationale de Montréal", *l'Action Nationale*, 79 no.9, novembre 1989, pp.1076-1089.

Legault G. et Rojas Benavente E., "Femmes immigrantes et travail social: une recension des écrits", *Service social*, 37, no. 1 et 2, 1988, pp. 176-196.

"Le nouveau visage de l'école" , *Vie ouvrière*, no. 199, 1987, pp. 18-20.

Lessard F., "Emmigrer en pays froid", *Vie ouvrière*, 35, no. 196, septembre-octobre 1986, pp. 6-9.

"Les immigrants: le test de notre ouverture d'esprit", *R.N.D.*, no.6, 1980, pp. 1-13 et 16-27.

"Les immigrants, source de prospérité?" *R.N.D.*, no.6, 1980, pp. 1-13 et 16-27.

Linteau P.-A., "Les origines de la diversité ethnique et culturelle du Québec", *Forces*, no. 73, hiver 1986, pp. 2-16.

Lisée J.-F., "Les nouveaux arrivants", *l'Actualité*, 7, no.8, août 1982, pp. 53-55.

Lord C., "Femmes immigrantes: les enjeux". *La gazette des femmes*, 7, no. 6, mars-avril 1986, pp. 11-16.

Malaurie G., "Intégration: le langage des fleurs", *l'Express*, no. 2035, juillet 1990, pp. 57-59.

Marchand M., "Finie l'époque de supermarché de l'immigration!" *Vie ouvrière*, no. 208, 1988, pp. 23.

Marcel C., "Les portugais au Québec", *Éducation Québec*, 11, no. 2, octobre 1980, pp. 18-23.

Marcil C., "La communauté grecque au Québec", *Éducation Québec*, 11, no. 4, janvier-février 1981, pp. 26-31.

Marcil C., "La communauté arabe au Québec" *Éducation Québec*, 10, no. 7, mai 1980, pp. 18-23.

Marois, C., "Démographie et géopolitique, problèmes d'intégration des nouveaux immigrants au Canada", *Annales de géographie*, janvier-, no.545, février 1989, pp. 80-83.

Mata C. et Belleoch O., "Migrations et phénomènes migratoires", *Notes et Études documentaires*, no. 4806, s.d.n.l

Matthey F., "Repartir à zéro", *Peuple du monde*, janvier, no. 127, 1980, pp. 34-36.

Mc Culloch R. et Yellen J., "Factor mobility, regional development and the distribution of income", *Journal of political economy*, vol. 85, 1-3, 1977, pp. 79-96.

Mény Y., "La dynamique politique de la régionalisation. La décentralisation pourquoi faire?" *Cahier de recherche sociologique*, vol. 3, no. 1, novembre 1985, pp. 25-53.

Minces J., "Le piège de la société pluriculturelle", *Esprit*, no.6, juin 1985, pp139-142.

Micone M., "De l'assimilation à la culture immigrée", *Possible*, 14, no. 3, été 1990, pp. 55-64.

Neely L., "Notre accueil aux rescapés de la mer", *Sélection de Reader's Digest*, no.395, mai 1980, pp. 77-81.

Ngoc Pham T., "Les problèmes de santé mentale des Vietnamiens à Calgary: aspects principaux et conséquences pour les services touchés". *Santé mentale au Canada*, 34, no. 4, décembre 1986, pp. 6-11.

OPDQ, "Résultats d'un sondage sur la perception de la qualité de vie dans les régions du Québec", *L'OPDQ vous informe*, octobre 1990.

Pastor R., "Singing in the caribbean basin", *Foreign affairs*, vol. 60, 4-5, 1982, pp. 1038-1058.

Pellegrino P., Albert G. et Castella C., "Transformation de l'espace et identité culturelle : l'échelle régionale", *Espaces et Sociétés*, , no. 33, 1980-81, pp. 13-26.

Pellegrino et al., "Identités régionales représentation et aménagement du territoire", *Espaces et Sociétés*, no. 41, 1982, pp. 99-110.

Peressini, "Stratégies migratoires et pratiques communautaires: Les Italiens du Frioul", *Recherche sociographique*, 25, no. 3, septembre-décembre 1984, pp. 367-368.

Pettigrew T., "Race and class in the 1980's : an interactive view", *Deadalus*, spring 110, 1981, pp. 252.

Poche B., "Une définition sociologique de la région", *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 69, 1985, pp. 225-238.

Poche B., "La région comme espace de référence identitaire", *Espace et société*, no. 42, janvier-juin 1983, pp. 3-13.

Poche B., "«Localité» et subdivisions spatiales du social : pour une définition culturelle", *Espaces et Sociétés*, no. 48-49, 1984-85, pp. 225-239.

Poche B., "Identité régionale et totalité sociale", *Espaces et Sociétés*, no. 42, 1983, pp. 61-63.

Poche B., "Lorsque l'étranger cesse de l'être, ou le pouvoir naturalisateur du local", *Espaces et Sociétés*, no. 46, 1985, pp. 121-127.

Polèse M., "Une analyse des incidences régionales de la politique canadienne d'immigration", Communication présentée à la session plénière sur les politiques démographiques du Canada et du Québec, dans le cadre du congrès annuel de l'Association canadienne des géographes, tenu à Québec du 23 au 27 mai 1976.

Price C., "Immigration policies and refugees in Australia" *International migration review*, vol. 15, spring summer, 1981, pp.99-108.

Remiggi F., "Relations ethno-linguistiques et religieuses en milieu rural et urbain: une interprétation géo-historique du Québec contemporain", Communication présentée dans le cadre du cours Espace et rapports sociaux en milieu urbain et rural, septembre 1982, s.l.

Remiggi F.-W., "Quelques origines spatiales du présent conflit francophone-anglophones au Québec: exemple de la basse côte-nord", *Cahiers de géographie du Québec*, , 24, no. 61, avril 1980, pp. 157-166.

Ricq C., "La région espace institutionnel et espace d'identité." *Espaces et sociétés*, no. 41, juin-décembre 1982, pp. 113-129.

Ricq C., "La région espace institutionnel et espace d'identité." *Espaces et sociétés*, no. 42, 1983, pp. 65-78.

Schnapper D., "Intégration", *l'Express*, no. 1976, mai 1989, pp.23.

Simon-Barouk I., "Eux et nous, Rennes et les étrangers", *Les cahiers de Rennes*, 1989.

Soder H., "Voleurs de jobs?" *Relations*, no.532, juillet-août 1987, pp. 169-182.

Tardif F., "Majorité responsable" *Relations*, no.532, juillet-août 1987, pp. 169-182.

Torrado S., "International migration policies in Latin America." *International migration review*, automne, vol.13, no. 3, 1979, pp. 428-439.

Tower C., "Ouvrons la porte aux immigrants", *Sélection du Reader's Digest*, no. 468, juin 1986, pp. 129-139.

Viau P., "En circulant dans Sherbrook", *Vie ouvrière*, no. 216, mars 1989, pp. 13.

Westmoreland-traoré J., "Bâtir une société", *Vie ouvrière*, no. 208, 1988, pp. 24-27.

Articles de journaux

April P., "Les gens d'affaire espèrent une hausse sensible du nombre d'immigrants créateurs d'emploi", *Le Devoir*, 20 février 1991, p. A2.

"Impression d'un immigrant Yougoslave, Maryian Stipetic". *Le Soleil*, 29 octobre 1964.

Bellefeuille R., "Un Jeannois dépisteur de réfugiés indochinois", *Le Soleil*, 16 janvier 1980.

Berberi G., "Même s'ils se sentent pleinement Québécois, les Lobos aiment se rappeler leur ancienne Pologne", *Le Soleil*, 31 octobre 1964.

Berberi G., "La croissance démographique dépendra de l'immigration", *Le Progrès-Dimanche*, 15 février 1975.

Berberi G., "Les Zorbist ont gardé quelques traditions de leur Suisse: le bon fromage, les marches en forêt", *Le Soleil*, 30 octobre 1964 p. A18.

Berberi G., "Une atmosphère constante de camaraderie règne parmi les 350 employés de 15 races différentes", *Le Soleil du Saguenay—Lac-Saint-Jean*, janvier 1967.

Berberi G., "Près de 100 personnes ont opté pour le Saguenay—Lac-Saint-Jean comme terre d'adoption", *Le Soleil*, septembre 1973.

Berger F., "Un immigrants sur 10 repart du pays. Le Canada ne constitue pour certains immigrants qu'une sorte de tremplin en direction d'autres pays, surtout les États-Unis", *La Presse*, 2 mars 1990, p. A5.

Berger F., "Québec tente de régionaliser l'immigration", *La Presse*, 7 mai 1990, p. A6.

Berger F., "Les immigrants d'affaire préfèrent Montréal", *La Presse*, 7 mai 1990, p. A8.

Boileau J., "Le défi des années 1990 sera d'intégrer les communautés culturelles, estime la CSN", *Le Devoir*, 20 mars 1990, p. 3.

Bonhomme J.-P., "En 2066 Montréal pourrait avoir 23% d'immigrants", *La Presse*, 9 avril 1992, p. A12.

Brosseau C., "Il est encore temps de profiter de l'opération «mon pays»", *La Presse*, octobre 1973.

Cadotte R. et Hénaire J., "Les immigrants des voleurs de langue?" *La Presse*, 23 avril 1990, p. B2

Cadotte R. et Hénaire J., "L'intégration passe par l'emploi", *La Presse*, 5 mai 1990, p. A8.

Cadotte R. et Hénaire J., "Les travailleurs immigrés revendiquent l'usage de leur langue d'origine", *La Presse*, 5 mai 1990, p. A8.

Cauchon P., "Les immigrants en région? oui s'il y a du travail", *Le Devoir*, 21 octobre 1988, p. A1

Cauchon P., "Le partage des pouvoirs liés à l'entente sur l'immigration", *Le Devoir*, 6 février 1991, p. A3.

Cauchon P., "Plus de 90% des immigrants vivent à Montréal", *Le Devoir*, 21 octobre 1989, p. A10.

Cauchon P., "Un projet pilote tend à favoriser l'intégration des immigrants en milieu rural", *Le Devoir*, 22 novembre 1990, p. A2.

"Inauguration du centre de formation et d'orientation des immigrants", *Le Progrès-Dimanche*, septembre 1976.

"Pour appuyer les trois familles pakistanaises, 4000 personnes signent la pétition", *Le Progrès-Dimanche*, avril 1978.

"Aide aux réfugiés, tous les chrétiens ont le devoir de donner l'exemple", *Le Quotidien*, 16 août 1979.

"Les réfugiés sont attendus", *Le Quotidien*, 8 septembre 1979.

"Nguyen thu thi Mong choisit Chicoutimi", *Le Quotidien*, 4 octobre 1979.

"Des fonds pour aider le peuple Cambodgien", *Le Quotidien*, novembre 1979.

"L'objectif visé est pratiquement atteint", *Le Quotidien*, 10 décembre 1979.

"La paroisse Saint-Luc vise \$15 000", *Le Quotidien*, 11 décembre 1979.

"Grande générosité de la région", *Le Quotidien*, 20 décembre 1979.

Clermont M., "La région a accueilli 92 Vietnamiens", *Le Progrès-Dimanche*, septembre 1975, p. 9.

Clermont M., "Ils ont une vie à refaire", *Le Progrès-Dimanche*, septembre 1975, p. 9.

Cliche V., "Rentrée scolaire à la CEQ, présence accrue des Néo-Québécois", *Le Soleil*, 30 août 1990, p. A9.

Corrivault M., "Des régions sans peurs", *Le Soleil*, 10 février 1991, p. A6.

Delisle C., "Les réfugiés du Hai Hong éveillent l'intérêt", *Le Progrès-Dimanche*, 3 décembre 1968.

Delisle C., "Trop d'importance accordée à leur arrivée", *Le Progrès-Dimanche*, 3 décembre 1968.

Delisle C., "L'endroit idéal pour apprendre la langue", *Le Progrès-Dimanche*, 3 décembre 1968.

"Les CS désirent être mandatés pour donner des cours de français", *Le Quotidien*, 7 octobre 1979.

Falardeau, L. "L'immigration nouvelle, accent sur la francophonie", *La Presse*, 22 avril 1989, p. B4.

Forest F., "Québec n'est toujours pas en mesure d'attirer les immigrants vers les régions", *La Presse*, 19 octobre 1989, p. C10.

Fournier L., "Devant le manque d'emploi bien des immigrants quittent la région", *Le Soleil*, 8 novembre 1990, p. A11.

Gervais R., "La SSJB se penche sur les problèmes d'immigration", *La Presse*, 20 janvier 1991, p. A6.

Giroux R., "Racisme d'ici", *Le Soleil*, 18 mai 1990, p. A8.

Gaudette P., "Disparaître ou ne pas disparaître", *Le Soleil*, 5 août 1989, p. B10.

Hénault R., "Les parrains constatent de «visu» les progrès des étudiants réfugiés", *Le Quotidien*, avril 1980.

Lachance L., "Immigration: Les Européens cèdent la place aux Asiatiques", *Le Soleil*, 9 juin 1989, p. C4.

Laforge C., "Certificats de citoyenneté accordés à 26 personnes", *Le Quotidien*, 29 Août 1979.

Lalancette G., "Difficultés d'apprentissage chez les jeunes Vietnamiens", *Le Quotidien*, 25 août 1979.

Laurier M., "Quelques 250 groupes parrains se sont déjà constitués au Québec", *Le Devoir*, 17 septembre 1979, p. 7.

"Le comité de Delisle complète sa campagne", *Le Quotidien*, 22 décembre 1979.

Leduc G., "L'UMRCQ et Chaudière-Appalaches ont une solution", *Le Soleil*. 8 novembre 1990, p. A11.

Léger M.-F., "Montréal aurait atteint une «capacité raisonnable d'accueil» des immigrants", *La Presse*, 21 février 1991, p. A5.

"Les possibilités de la région sont étonnantes", *Le Soleil du Saguenay—Lac-Saint-Jean*, mars 1961.

Marcotte J., "Des Vietnamiens inquiets de l'avenir et de l'hiver", *Le Réveil de Jonquière*, 19 septembre 1979.

Methot D., "Le C.R.I. pourrait connaître de graves problèmes financiers", *Le journal du Saguenay—Lac-Saint-Jean*, juillet 1979.

Methot D., "De nombreux immigrants doivent partir", *Le journal du Saguenay—Lac-Saint-Jean*, juillet 1979.

Mulder M., "La régionalisation de l'immigration: Le Québec pourrait s'inspirer de la politique Suédoise", *Le Devoir*, 10 novembre 1989, p. 9.

Munger B., "Des fonds en vue de l'accueil de réfugiés", *Le Quotidien*, 16 novembre 1979.

Munger B., "Arrivée d'une famille de sept Laotiens à Alma", *Le Quotidien*, 21 décembre 1979 p. A3

Paradis G., "Des Polonais du Saguenay craignent pour leur pays", *Le Progrès-Dimanche*, septembre 1982.

Proulx J.-P., "Une commission scolaire adopte 154 mesures pour faciliter l'intégration des allophones", *Le Devoir*, 30 février 1991, p. A2.

Québec, "La force de Desjardins derrière les immigrants en région", *Le Devoir*, 15 mars 1991.

Roy M., "Les gens du Vietnam aspirent à la paix", *Le Progrès-Dimanche*, avril 1975, p. C3

Roy M., "Les gens d'ici ont grand coeur", *Le Progrès-Dimanche*, avril 1975, p. C3.

Roy M., "Des Vietnamiens veulent faire venir leur famille", *Le Progrès-Dimanche*, avril 1975, p. C3.

Roy M., "Des Vietnamiens voudraient rester dans la région malgré l'hiver froid", *Le Progrès-Dimanche*, août 1975.

Roy M., "Le COFI de Chicoutimi inauguré officiellement", *Le Quotidien*, septembre 1976.

Saint-Ambroise, "Semaine du réfugié", *Le Progrès-Dimanche*, octobre 1979.

Tasso L., "Vaste campagne de promotion pour l'intégration des Néo-Québécois", *La Presse*, 19 mai 1990, p. A10.

Tasso L., "Ouverture du centre d'intégration interculturelle et de compréhension internationale à Montréal", *La Presse*, 28 septembre 1990, p. A4.

Topp M., "Une réponse affirmative pour 10 familles sur 400", *Le Progrès-Dimanche*, mai 1975.

Tremblay L., "Secteur nord: 125 000 pour les réfugiés", *Le Quotidien*, 29 août 1979.

Tremblay L., "Les responsables amassent \$160 297 pour les réfugiés", *Le Quotidien*, 5 février 1980.

Tremblay L., "Le comité des réfugiés de la mer essaiera le parrainage de trois autres Vietnamiens", *Le Quotidien*, 26 décembre 1979.

Trottier E., "Les allophones forment le dixième de la population du Québec en l'an 2006", *La Presse*, février 1991, p. A6.

Une expérience d'immersion réussie dans la région du Lac-Saint-Jean, *Le journal de Montréal*, 31 juillet 1993.

Vallés G. et Hamel J.-C., "Pour une politique cohérente d'intégration", *La Presse*, 29 mai 1990, p. B3.

Villeneuve, D., "CHOC-FM produit une émission ethno-culturelle", *Le Réveil*, 29 janvier 1991.

Villeneuve D., "Minorités culturelles dans la région, beaucoup de travail reste à accomplir", *Le Réveil*, octobre 1991.

ANNEXE

SCHÉMA D'ENTREVUE

Les immigrants dans la conurbation du Saguenay

1. Préparation et premiers moments de l'immigration

1.1 Avant le départ

- Le pays d'origine: perceptions
- La situation politique et économique de la famille dans le pays d'origine: perceptions
- La situation familiale
- État civil, âge, enfants, autres personnes
- Études
- Niveau social
- Occupation, type de logement, zone et lieu de résidence
- Implication dans le milieu, social ou politique
- Les enfants et l'école: rendement, type de rapports

1.2- Les causes du départ

- Économiques
- Politiques
- Études
- Le choix de la destination
- Le pays, la région, la ville, et les raisons de ces choix

1.3 -Le départ

- De quelle façon, s'est-il fait
- Comment a t-il été vécu
- Membres de la famille qui partent
- À quel moment, saison, température, la date
- Moyens de transport
- Coût du transport, modalités de paiement
- Les intermédiaires
- Patrimoine familial apporté
- Richesse
- * - Les problèmes rencontrés

N.B. Quand on parle de problèmes rencontrés, ça concerne tous les points mentionnés plus haut et ceux à venir.

1.4 L'arrivée

- Le lieu
- Le temps
- L'heure, la saison, la température, la date
- * - Le pays de transition s'il y a lieu

N.B. Le cheminement de l'individu doit être connu si par exemple il a été réfugié dans un camp, dire dans quel pays, dans quel camp, combien de temps, les conditions de vie etc.

1.5 L'accueil

- Qui, organismes, personnes, combien de personnes
- Le transport
- Le lieu de résidence, endroit, logement
- L'état de santé à l'arrivée

2. Les premiers temps

2.1 L'adaptation

- À la langue
- Cours de langue
- Au climat
- Froid, hiver, neige, vêtements d'hiver
- Au changement de statut
- Emploi, classe social

2.2 Les premiers contacts

- L'entourage
- Les voisins, ceux qui accueillent, dans quelles circonstances
- Les enfants
- Les amis d'école
- Les amis à la maison, vont-ils s'amuser ailleurs chez les voisins
- L'encadrement
- De qui, dans quelles circonstances
- Les déménagements
- Où, pourquoi

2.3 L'emploi

- Les emplois occupés, comment ont-ils été trouvés
- Combien de temps
- Votre niveau de revenu actuel
- Rapports en milieu de travail
- Avec les autres employés, le patron, les autres immigrants s'il y a lieu
- Formation
- Études dans le pays d'origine, cours suivis dans le pays d'accueil

2.4 La vie familiale

- Les rapports parents, enfants et personnes âgées
- La pratique de la religion
- Les habitudes alimentaires
- Les coutumes et traditions
- Qu'est-ce qui a été conservé du pays d'origine

3. La situation actuelle

3.1 La vie familiale et sociale

- Les rapports avec les autres, Québécois et immigrants
- Nombre d'amis, fréquence des visites
- Activités sportives
- Lesquelles, quand, avec qui
- Loisirs,
- Lesquels, avec qui
- Les implications dans le milieu, voulez-vous vous impliquer ou vous fondre dans le milieu.
- La vie politique et sociale, le Lac Meech
- Nouvelles naissances et mariages, avec qui

- La religion et les habitudes alimentaires
- Les rapports avec le pays d'origine s'il y a lieu
- La culture québécoise versus la culture d'origine
- Les perceptions qu'ils ont d'eux mêmes, de leurs apports à la communauté, de leur situation actuelle, quels sont leurs échecs et leurs réussite

3.2 La vie au Saguenay

- Le milieu régional
- Perceptions des gens d'ici par rapport aux gens des autres régions du Québec
- L'isolement, l'éloignement
- De quoi, de qui
- La distance
- Le fait de vivre en région est-il un atout ou un inconvénient à l'épanouissement personnel
- Pourquoi vivre en région, pourquoi le Saguenay
- La mort.

3.3 Retour en arrière

- Les principaux soucis au fur et à mesure que la vie avance
- Aspects à améliorer pour l'immigration à venir
- Est-il préférable d'arriver seul, en groupe, type de groupe
- À partir de quand le souci de la "culture" devient-il important